

Chrétien et le dossier de l'unité nationale

La carotte au lieu du bâton

Manon Cornellier
Ottawa (PC)

Le premier ministre Jean Chrétien a opté pour la carotte au lieu du bâton hier en évoquant le dossier de l'unité nationale. Dans son allocution sur le discours du Trône, M. Chrétien en effet évité toute référence à la stratégie qu'Ottawa entend adopter pour faire face à un nouveau référendum.

«Préserver l'unité canadienne exige que nous offrions aux Québécois qui sont tentés par une autre option un rêve plus noble, soit celui d'un Canada où les

Québécois - comme tous les Canadiens - se sentent chez eux partout au pays, un Canada qui se veut le meilleur garant du fait français en Amérique du Nord», a-t-il déclaré à la Chambre des communes, se tenant ainsi à l'écart des remous causés par le discours inaugural.

M. Chrétien a souhaité voir enchâsser dans la constitution la reconnaissance de la société distincte québécoise et le principe des vetos régionaux.

Il a reconnu que ce serait une tâche difficile. «Il faudra convaincre et expliquer que la reconnaissance du caractère distinct de la société québécoise n'enlève

Le Bloc dresse le constat d'échec du gouvernement Chrétien

— page 23

rien à personne et reflète simplement la réalité», a-t-il dit.

Il n'entend pas aller plus loin sur le front constitutionnel. «Nos efforts doivent surtout être concentrés sur des éta-

pes pratiques et concrètes, et non pas sur les grandes définitions ou les symboles chargés d'émotivité qu'on associe généralement à d'importants changements constitutionnels», a-t-il dit en soulignant la nécessité pour Ottawa et les provinces de coopérer.

Au Québec qui demande une décentralisation des pouvoirs, il répond de façon timide. Ottawa est prêt à céder ses responsabilités en matière de tourisme, de formation de la main-d'œuvre, de forêts, des mines et des loisirs, mais pas nécessairement aux provinces. Les municipalités ou le secteur privé pourraient

en être les récipiendaires.

Pour le reste, M. Chrétien parle uniquement d'éliminer les chevauchements et les doublons. Et ces changements ne devront pas remettre en question le renforcement de l'union économique canadienne, ni le rôle central que le fédéral joue à ce chapitre, a-t-il averti.

Il a noté que les pères de la Confédération avaient «prévu des dispositions pour que les provinces soient fortes, autonomes et capables d'offrir des

Chrétien, page 2



(Image-Média: Alain Bédard)

Quai de Batiscan, 26 février 1996. Du jamais vu ou presque. Des pêcheurs, Martin Dussault, Pierre Moreau et André Groleau ont jeté leur ligne à l'eau, dans un fleuve complètement libéré de ses glaces.

Pêche au quai de Batiscan

Rien ne peut arrêter les mordus!

J.-André Dionne
Batican

Chassés du fleuve Saint-Laurent à cause de la température douce qui a carrément fait disparaître le couvert de glace, des amateurs de pêche blanche ont démenagé leurs pénates au quai fédéral de Batiscan où, depuis quelques jours, ils y lancent leurs lignes.

Ces mordus, des habitués de la pêche blanche sur la rivière Batiscan et sur le fleuve, en face de Sainte-Anne-de-la-Pérade, n'ont donc pas tout à fait été pris au dépourvu.

Mais pour André Groleau, c'est la première fois, à sa connais-

ce, que le fleuve est totalement libéré de ses glaces, à la hauteur de Batiscan, un 26 février.

Avec quelques compagnons, M. Groleau, coiffé d'une casquette, légèrement vêtu et les mains nues, a lancé sa ligne et la chance a voulu qu'il capture quelques beaux dorés.

Un de ses compagnons, Pierre Moreau, a été moins chanceux. Quelques «mordés», sans plus.

La pêche au quai de Batiscan comme à celui de Champlain est très populaire, pour les gens qui ne possèdent pas d'embarcation pour aller de l'autre côté du fleuve, sur les bords de Saint-Pierre-Becquets, près du chenal, où le poisson abonde. Mais à ce

temps-ci de l'année, le froid les confine à la rive et l'endroit est très fréquenté.

«Il va encore être possible d'aller pêcher à pied sur la Batiscan», pense M. Groleau, parce que, selon lui, l'hiver n'est pas encore terminé et qu'il reste quelques bonnes journées froides à venir. D'ailleurs, il garde tout son attirail, brimbales, terrière, chaudière à ménés, dans son camion, avec l'espoir de s'en servir à nouveau. Mais par une journée radieuse, quoi de mieux que de taquiner le poisson, au quai de Batiscan, les pieds bien au sec. Et la pêche au doré y est permise jusqu'au 31 mars, alors que débutera le temps de fraie.

À la Marina de Batiscan, hier,

même si les cabanes de pêche ont été retirées et remises, pour l'été, quelques amateurs étaient à l'œuvre, sur la rivière. Même que certains ont pu s'y rendre avec leur véhicule.

La situation ne présente pas de danger, selon le propriétaire, M. Julien Massicotte, car la glace a encore une très bonne épaisseur. Le problème rencontré ces derniers jours était causé par la présence d'eau sur la surface glacée, à la suite des pluies. La marée avait aussi causé sa part de problèmes, principalement à proximité des rives, ce qui a compliqué l'accès aux chemins.

Il appert que la pêche blanche sera encore ouverte, dans ce secteur, pour quelques semaines. •

Le divorce avec Charles Diana dit oui

Londres (AP et Reuter)

La princesse Diana a annoncé hier qu'elle acceptait de divorcer à la demande de Charles, l'héritier de la couronne dont elle vit séparée depuis décembre 1992.

Cette décision, qui formalise une séparation vieille de plus de trois ans, était écartée par Diana jusqu'à tout récemment, et ce, bien que la reine ait fait pression en ce sens depuis longtemps.

Le palais de Buckingham, résidence officielle de la reine Elisabeth II à Londres, n'a pas caché son soulagement. «La reine a été très intéressée d'apprendre que la princesse de Galles avait accepté de divorcer. (...) Toutes les modalités (du divorce) concernant notamment les titres doivent maintenant être discutées et acceptées. Cela prendra du temps», a déclaré, prudent,



(Photo - AP)

Diana a accepté de divorcer à la demande de Charles.

un porte-parole.

Officiellement séparé depuis décembre 1992, le couple

Diana, page 2

Pensions vs grands-parents Place à la discussion

Norman Delisle
Québec (PC)

Le gouvernement québécois soumet deux hypothèses à la discussion publique concernant l'obligation alimentaire des grands-parents: l'abolir complètement ou en limiter la portée.

Le ministre de la Justice, Paul Bégin, effectuera une tournée du Québec du 9 au 29 mars prochain afin d'entendre les points de vue du grand public avant de prendre une décision finale. Il promet qu'une loi sera votée à l'Assemblée nationale à ce sujet en juin au plus tard. Le ministre Bégin a reconnu hier que le problème devient de plus en plus aigu: une quinzaine de jugements récents ont forcé des grands-

Discussion, page 2

Un premier Grammy pour l'OSM Alanis vole le show

Marie Tison
Los Angeles

La rockeuse d'Ottawa Alanis Morissette a pris la vedette hier soir en remportant quatre Grammys d'importance.

La National Academy of the Recording Arts and Sciences a reconnu son talent et son audace en lui remettant le Grammy de l'album de l'année et celui de l'album rock de l'année pour «Jagged Little Pill», le Grammy de la meilleure performance rock vocale par une artiste féminine et celui de la chanson rock de l'année, pour «You Ough-

ta Know», écrite avec l'Américain Glen Ballard.

Elle a déclaré qu'elle n'avait pas remporté ces prix parce qu'elle était meilleure que les autres, mais parce que les gens semblaient se retrouver dans ce qu'elle écrivait.

Elle n'a toutefois pas triomphé dans la catégorie de la chanson de l'année.

La soirée aura également permis à l'Orchestre symphonique de Montréal de remporter son premier Grammy. L'académie a en effet octroyé à l'OSM et à son maestro,

Grammy, page 2

Pensée

La paresse voyage si lentement que, bien vite, la pauvreté la rattrape.

Conserverie
Produit de nos Grand-Œuvres

• Sauce à spaghetti • Poulet • Ketchup maison. Etc.
(418) 365-5056 St-Séverin

Arts



Huitième édition
du Salon
du livre
— page 19

Info-jeunes



Recyclage de vêtements
— page 7

Sports



Wayne
Gretzky
provoque
la
cohue
— page 13

Sourire

Un jeune fille à une autre: «J'en ai assez de toutes ces liaisons authentiques et enrichissantes. J'ai envie de me marier.»

TILDEN inter rent

LOCATION AUTOS ET CAMIONS
375-6263

Sommaire

Arts et spectacles:	19
Editorial:	4
Économier:	10-11-12
Info-jeunes:	7-8
Jeux et enjeux:	17
Nécrologie:	23-24
Sports:	13 à 16

Loterie

Quotidienne
5-7-0
0-2-0-9

Lotto 6/49
1-3-7-25-33-34
Complémentaire: 22
Extra: 405682

Chrétien...

(Suite de la page 1)

services et de les adapter aux conditions locales. Ils ont prévu des dispositions pour que les provinces puissent évoluer et s'épanouir d'une façon qui leur est propre.

Mais il a vite rappelé que les mêmes pères de la Confédération avaient aussi prévu un gouvernement national unique, élu directement par les Canadiens, une instance qui intervient directement au nom de tous les Canadiens sur les grands enjeux de l'heure (...). Nous préserverons le rôle de ce gouvernement national.

Comment? En renforçant l'union économique canadienne, en préservant et en modernisant l'union sociale du pays, en mettant en commun les richesses nationales, en protégeant et en faisant la promotion des valeurs et de l'identité canadiennes et en défendant la souveraineté du Canada, a-t-il répondu.

Ottawa est prêt à coopérer avec les provinces afin de trouver des moyens d'accroître la mobilité de la main-d'œuvre, de réduire les entraves au commerce intérieur, d'améliorer les marchés financiers domestiques, d'accroître la diffusion de l'information technologique et d'améliorer leur niveau de collaboration à l'étranger.

En matière d'union sociale, M. Chrétien tient à maintenir les principes existants. Ainsi, il a réaffirmé la volonté d'Ottawa de continuer d'intervenir en matière de santé grâce au maintien de la contribution financière fédérale.

«Ainsi, nous conserverons une voix forte en ce qui concerne l'assurance-maladie et pourrions ainsi maintenir un système de soins de santé gratuit et universel partout au Canada», a-t-il dit.

Faits et méfaits

Voies de fait

■ Shawinigan (RP) — Un individu qui a été victime de voies de fait, hier, sera accusé de délit de fuite, en vertu du Code de sécurité routière. Cette histoire paradoxale est survenue quand un homme s'est présenté à la polyvalente des Chutes où il voulait «voir» un individu qui était là pour des cours du soir.

Apercevant celui qu'il cherchait avec deux autres compagnons, l'homme s'est dirigé vers lui et le combat s'est engagé. Mal lui en pris, puisqu'il n'a pas eu le meilleur, récoltant une grande partie des coups, selon la police. Celle-ci s'est rendue sur les lieux pour arrêter celui qui avait eu le dessus. En faisant certaines vérifications, les policiers ont découvert que la victime répondait au signalement de l'auteur d'un délit de fuite commis plus tôt à Grand-Mère.

Son adversaire devra répondre aujourd'hui à une accusation de voies de fait au palais de justice de Shawinigan.

Fausses représentations

■ Trois-Rivières (RP) — Un individu de 26 ans fera face à des accusations relativement à un stratagème de fraude visant à soutirer de l'argent à des citoyens sous de fausses représentations.

L'homme aurait recruté quelques jeunes âgés entre 13 et 15 ans et les aurait incité à cogner à des portes de la rue Louis-Pasteur et à solliciter la générosité du public au profit d'un prétendu fonds de l'école secondaire De La Salle.

Pretenant connaissance d'une lettre explicative qu'un jeune lui tendait, un résident aurait été surpris par le nombre de fautes contenues dans le texte. Il aurait alerté la police qui, en contactant la direction de l'école, aurait découvert que trois des noms de moniteurs contenus sur la feuille étaient fictifs.

L'Ési frappe

■ Trois-Rivières (RP) — L'Équipe spéciale d'intervention a arrêté deux individus qui seront accusés aujourd'hui de possession de stupéfiants en vue de trafic. L'opération a été menée hier, vers 22 h, dans une résidence de la rue Saint-Paul. Les limiers y auraient déniché une quantité indéterminée d'une substance qui pourrait être de la cocaïne ou du PCP. En approfondissant leur enquête, ils se sont aussi aperçus que l'une de leurs deux prises était en liberté illégale depuis huit mois. L'individu purgeait une sentence au Centre de détention de Trois-Rivières pour des vols par effraction, mais il n'aurait pas respecté une directive qui l'obligeait à retourner derrière les barreaux.

Diana...

(Suite de la page 1)

s'était marié le 29 juillet 1981. Diana, qui est âgée de 34 ans, continuera aussi d'être associée aux décisions concernant les deux enfants du couple, les princes William (13 ans) et Henry (11 ans), et de résider au palais royal de Kensington, en plein cœur de Londres.

Une déclaration officielle lue hier soir par le porte-parole de la princesse indique que «la princesse de Galles a accédé à la requête du prince Charles en faveur d'un divorce».

«La princesse de Galles conservera le titre et demeurera Diana Princesse de Galles», a conclu le porte-parole. La princesse de Galles ne sera donc jamais reine d'Angleterre.

La reine Élisabeth avait annoncé le 20 décembre dernier qu'elle avait demandé au couple de divorcer rapidement. Charles avait aussitôt donné son accord.

Un mois auparavant, Diana, sortant de la réserve due à son titre, avait fait de nombreuses confidences lors d'un entretien télévisé. Elle évoquait le naufrage de son mariage et avait même évoqué ses propres relations extraconjugales, ainsi que celles de son mari. Elle avait dit alors qu'elle préférerait ne pas divorcer.

Discussion...

(Suite de la page 1)

parents à verser des contributions alimentaires pour leurs petits-enfants et les personnes âgées sont très inquiètes de la situation.

L'article 585 du Code civil établit actuellement l'obligation alimentaire pour les grands-parents.

«Deux solutions sont soumises à la discussion publique: abroger cet article du Code civil permettant le recours à ces pensions alimentaires, ou en limiter la portée», a dit M. Bégin.

Le ministre a fait valoir que les grands-parents n'ont pas de contrôle sur la vie de leurs enfants majeurs, ni sur les liens que ceux-ci entretiennent avec leurs propres enfants.

M. Bégin a mis en relief le fait que le contexte économique est très précaire et que certaines personnes âgées ont préparé leur retraite longtemps à l'avance, de sorte qu'une obligation alimentaire imposée par un tribunal pour un petit-enfant bouleverse complètement leur existence.

Si l'obligation alimentaire des grands-parents était maintenue, elle pourrait être balisée, comme par exemple se limiter aux besoins essentiels et ne couvrir que les petits-enfants d'âge mineur, explique le document de travail que le ministre soumet à la consultation.

Dans l'établissement de la pension alimentaire, on pourrait aussi tenir compte de l'ensemble de la situation familiale, des liens qui unissent les parties,

et du statut de retraités et ou de la planification de la retraite par les grands-parents.

La déductibilité fiscale des pensions alimentaires est également une donnée dont il faudra tenir compte, particulièrement à la suite du jugement de la Cour suprême dans le dossier, devenu célèbre, de Susan Thibodeau.

Grammy...

(Suite de la page 1)

M. Charles Dutoit, le Grammy du meilleur enregistrement d'un opéra pour «Les Troyens», de Berlioz.

L'institution montréalaise a ainsi triomphé devant l'Opéra du Kirov et l'Orchestre de Saint-Petersbourg, l'English Baroque Soloists et le Chœur Monteverdi et l'Académie de musique ancienne.

L'Orchestre symphonique de Montréal a été mis en nomination à quelques reprises pour des Grammys au cours des années, mais à venir jusqu'à hier soir, il n'en avait jamais remporté.

M. Dutoit n'était pas à Los Angeles hier pour y recevoir la précieuse statuette en forme de gramophone parce qu'il devait donner un concert avec l'OSM à Montréal.

L'Orchestre symphonique de Montréal et M. Dutoit étaient en nomination dans deux autres catégories, mais ils ont dû se contenter d'une seule récompense.

En effet, l'enregistrement des «Troyens» était également en nomination dans la catégorie de l'album classique de l'année. C'est «La Mer» de Debussy, enregistré par l'Orchestre de Cleveland sous la direction de Pierre Boulez, qui l'a emporté.

«Les Planètes», de Gustav Holst, interprété par l'OSM, était en nomination dans la catégorie du meilleur vidéo musical de longue durée, tout comme «Saltimbanco», du Cirque du Soleil. Malheureusement, c'est «Secret World Live», de Peter Gabriel, qui a été couronné.

Le compositeur québécois René Dupéré n'a pas joué de chance non plus. La musique du spectacle du Cirque du Soleil, «Alegria», qu'il a composée, était en nomination dans la catégorie du meilleur arrangement instrumental avec voix. C'est un Canadien, le jazzman torontois Rob McConnell, qui lui a soutiré le Grammy tant convoité.

Shania Twain, une chanteuse country de Timmins, en Ontario, a elle aussi bien fait en remportant le prix de l'album country de l'année, «The Woman in Me». Elle n'a cependant rien remporté dans les catégories de la chanson country et de la performance vocale country pour une artiste féminine, où elle était également en nomination.

Shania Twain et Alanis Morissette n'ont pas été chanceuses dans la catégorie de la révélation de l'année. Elles y étaient toutes deux en nomination, mais c'est le groupe Hootie and the Blowfish qui a remporté la palme.

Allégations d'agressions sexuelles contre les Apôtres de l'Amour infini

L'enquête pourrait se déplacer à Shawinigan

Michel Cloutier Shawinigan

■ Une douzaine de personnes, des victimes potentielles, surtout des ex-membres de la communauté des Apôtres de l'Amour infini de Saint-Jovite, ont été rencontrés jusqu'ici dans la vaste enquête policière de la SQ de Montréal pour tenter de corroborer les allégations d'agressions sexuelles et physiques inscrites dans une plainte portée par un ex-membre, M. Jean-Guy Sévigny, de Saint-Jovite. Des hommes et des femmes de cette secte religieuse sont ainsi soupçonnés.

«Rien n'est exclu dans cette enquête, même des visites à la maison des Apôtres de Shawinigan, puisque nos limiers se rendent jusqu'aux États-Unis pour interroger des gens», a indiqué, hier, l'agent Michel Brunet, de la direction des communications à la Sûreté du Québec à Montréal.

L'investigation policière, démarrée en 1993, voilà 28 mois, évolue lentement et sur plusieurs pistes, au gré des rencontres alors que certaines présumées victimes disent préférer oublier, ayant tourné la page tandis que d'autres acceptent de livrer leur point de vue. «Tout se fait sur une base volontaire, on ne peut forcer personne à parler», de noter l'agent Brunet. L'enquête devrait durer encore plusieurs mois.

À Shawinigan

Hier, vêtues à l'ancienne, d'un austère costume gris et noir, les neuf «religieuses» des Apôtres qui étaient présentes à la maison de prière de la rue Trudel à Shawinigan, ne semblaient nullement perturbées par les échos de l'enquête policière rapportés à la une d'un quotidien montréalais, mais tout commentaire sur l'affaire était refusé.

Vivant manifestement à l'écart des bruits du monde, ces femmes vquaient à leurs prières, la chapelle étant leur refuge mais restée ouverte au public.

Peu avant 13 h, une seule personne, une pieuse femme, égrenait son chapelet, agenouillée dans l'enceinte réservée aux laïcs.

Cet ancien monastère des Servantes de Jésus-Marie, qui ont quitté Shawinigan après 60 ans de présence, a été acquis en septembre 1991 par les Apôtres de l'Amour infini, une secte dissidente de l'Église catholique.

Son fondateur de la section nord-américaine, dans les années soixante,

Gaston Tremblay, se dit mystiquement investi du «dépôt de la foi» et porte le titre ultime de pape Grégoire XVII tout en rejetant l'autorité actuelle de Jean-Paul II. Un livre «Prophète parmi les hommes», traite des persécutions infligées à Gaston Tremblay qui porte également le titre de Père Jean de la Trinité. C'est aux Éditions Magnificat, publiées par le monastère de Saint-Jovite.

Il fut impossible hier de communiquer avec ce «pape» pour connaître sa version des faits envers les allégations. Rappelons qu'en 1978, Tremblay fut trouvé coupable d'avoir illégalement détenu les enfants d'un disciple qui avait décroché et fut condamné à deux ans de prison. Il ne purgea que quatre mois de sa sentence et fut relâché en mars 1981.

Outre la maison de Shawinigan, les Apôtres sont présents notamment à Québec (maison accueillant les pauvres), à Montréal et Toronto, de même que dans d'autres missions en Amérique centrale, d'après un rapport du Centre d'information sur les nouvelles religions, à Montréal.

Le Nouvelliste



Journal quotidien publié à
1920, rue Bellefeuille, Trois-Rivières, G9A 3Y2
Téléphone: (819) 376-2501

LIVRAISON À DOMICILE - 1 semaine	
Prix de vente au camelot:	3,295
+ TPS DE 7%:	0,235
	3,525
+ TVQ DE 6,5%:	0,235
	3,755
+ part du camelot:	0,705
TOTAL:	4,455

LIVRAISON À DOMICILE	12 mois	6 mois	3 mois
PRIX	192,00	100,00	50,80
T.P.S.	13,44	7,00	3,56
T.V.Q.	13,25	6,96	3,53
TOTAL	218,79	113,96	57,89

PAR LA POSTE	12 mois	6 mois	3 mois
PRIX	395,00	225,00	158,00
T.P.S.	27,65	15,75	11,06
T.V.Q.	27,47	15,65	10,99
TOTAL	450,12	256,40	180,05

Rédaction:	376-3659
Partout au	376-2506
Service aux	1-800-565-2506
abonnés	376-3351
Sports	376-3351
Nécrologie	376-2323

BUREAUX RÉGIONAUX	
Centre Mauricie	537-1801
La Tuque	523-4547
Victoriaville	758-8255
Louisville	228-4032

OUTBACK : DÉCLARÉE MEILLEURE DE SA CATÉGORIE POUR 1996



Paul Hogan



AJAC Association
des journalistes
automobile du
Canada

«ENFIN LA NOUVELLE OUTBACK!»

LE MEILLEUR DE DEUX MONDES.

Sécurité de la traction intégrale.

Volume de cargaison d'un véhicule tout-terrain.

Confort d'une automobile.

LA PREMIERE FAMILIALE
SPORTIVE UTILITAIRE
MAINTENANT CHEZ VOTRE
CONCESSIONNAIRE SUBARU.



Vieilles Forges Subaru

4200 boulevard Royal, Trois-Rivières
(819) 373-2355

G.S. Subaru Automobiles

10023 boul. des Hêtres, Shawinigan
(819) 539-6906

Bouclier torsion votre centre de sécurité. Respecter l'environnement hors des sentiers battus. Subaru et Subaru Outback sont des marques de commerce de Subaru Inc.

SUBARU
La Traction intégrale



François Houde

La bougeotte

■ Pour attirer l'attention, Michael Jordan a dû annoncer sa retraite, entreprendre une carrière dans un autre sport et revenir au basket. Magic Johnson, lui, a attrapé le sida, a pris sa retraite, est revenu, a repris sa retraite, est revenu comme entraîneur, a pris sa retraite comme entraîneur, est revenu comme joueur. Sans oublier qu'entre-temps, il a gonflé comme une baudruche, histoire de s'assurer un contrat de publicité pour Weight watchers au cas où ses performances ne lui en assureraient pas avec des compagnies d'équipement sportif. Qu'est-ce qu'il ne ferait pas pour attirer l'attention?

D'ailleurs, ce n'est pas de mes affaires, mais qu'est-ce qu'ils vont faire maintenant pour souligner la prochaine retraite de Magic et de Jordan? Il y a déjà une statue de bronze de Michael Jordan en vol plané au United Center de Chicago alors que son gilet est au plafond comme celui de Magic à LA. Qu'est-ce qu'ils vont retirer quand ils vont annoncer leur prochaine retraite? Leur support athlétique?

Le grand Wayne, lui, n'a qu'à déménager pour virer le monde du hockey à l'envers. Si j'étais lui, je m'arrangerais pour être échangé à chacune des équipes de la ligue avant ma retraite de sorte que quand le moment du grand départ va arriver, en plus d'avoir droit à 28 cérémonies de retrait de chandail, il y en aurait une, spéciale, chez United Van Lines où on retirerait mon camion de déménagement. C'est toujours bien plus chic qu'un support athlétique.

Je vois d'ici le véhicule hissé au plafond de l'entrepôt central de la compagnie dans une cérémonie excessivement émouvante. Et les employés déployant une immense banderole avec ces mots: «Merci Wayne pour tous ces emplois sauvegardés. PS: Nous avons une succursale dans chacune des villes de la LNH».

Parce que, avouons-le, quand Magic Johnson a annoncé sa retraite, il n'a créé d'emploi pour personne. Il n'a pas fait tourner la grande roue de l'économie. Wayne, lui, a une conscience sociale. C'est un bon p'tit gars. Non seulement il donne de l'emploi à plein de déménageurs, mais en plus, il fait fabriquer des milliers de nouveaux gilets numéro 99 aux couleurs de sa nouvelle équipe.

Cela dit, c'est vrai que Wayne est un bon p'tit gars. Il est la meilleure chose qui soit arrivée au hockey depuis la Zamboni. Wayne est non seulement le meilleur joueur à avoir porté une paire de patins mais il a considérablement amélioré la perception du sport. Il est beau, propre, poli, intelligent et bien que je ne l'aie jamais approché, je suis sûr qu'il sent bon. Sa femme aussi. Peut-être plus que lui, oserais-je affirmer. S'il vous faut des preuves, je suis volontaire pour aller vérifier de vive odeur. Janet n'est pas exactement repoussante de sa personne si je peux me permettre ce détail.

Wayne a transformé l'image que le grand public se fait du hockey depuis la belle époque des années '70 où les bâtons des joueurs portaient plus de traces de sang que de rondelles. Les années Dave Schultz. Rien de ça avec Gretzky: jamais une esclandre, pas le moindre petit soupçon de scandale dans sa vie. Même pas d'indice d'excès à la façon de Guy Lafleur. L'image même du champion pur et sans reproche qui manquait au hockey.

Et en plus, quand il joue, il porte toutes ses dents sur lui; une rareté.

On dit qu'il touchera plus de 6 millions \$ par saison avec les Blues et au bulletin de nouvelles du midi, mercredi, Pierre Bruneau affichait une moue dégoûtée en se demandant si un athlète pouvait valoir autant d'argent. Évidemment, qu'il les vaut Pierre. Le hockey comme tous les autres sports professionnels fait partie de l'industrie du spectacle. Les propriétaires paient les vedettes en fonction de ce qu'elles leur rapportent en profits. Ça n'a rien à voir avec la justice, l'équité ou la valeur morale de la transaction.

C'est exactement la même chose que des acteurs de cinéma, parfois minables comme Sylvester Stallone, qu'on paie 15 millions \$ par film parce qu'ils en génèrent bien davantage en profits pour les producteurs. C'est aussi simple, logique et définitif que ça, mon beau Pierrot. Ça s'appelle le capitalisme et si tu ne comprends même pas ses simples principes de base, qu'est-ce que tu fais à lire les nouvelles à la télé?

Wayne a été le meilleur au monde et il fait encore partie de l'élite planétaire dans son domaine. Ses revenus ne sont que la reconnaissance de cet état de fait. Je ne vois pas ce qu'il y a de mal à ça. Bien au contraire. ■

Centre régional de cancérologie

Déjà un retard de six mois

J.-André Dionne
Trois-Rivières

■ Le groupe PAC, qui a tiré de leurs lits des personnes atteintes de cancer et qui réclament, depuis déjà de longs mois, la mise sur pied d'un centre régional de cancérologie, à Trois-Rivières, a dénoncé, hier, les lenteurs et les délais que subit le projet tout en réclamant une présence à la table de concertation promise, depuis un an, en vue de l'intégration des services de radiothérapie.

Le porte-parole, M. Jean-Pierre Massé, qui livre un double combat, l'un contre le cancer et l'autre pour le droit d'obtenir des services dans son milieu, blâme directement les politiciens, le ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Jean Rochon, et le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, le député de Trois-Rivières, M. Guy Julien, et, par la bande, la Régie régionale de la santé et des services sociaux, parce que les échéanciers du centre de cancérologie ne sont pas respectés.

Le dossier annoncé avant le référen-

dum et qui devait être déposé à la direction de la construction du ministère de la Santé et des services sociaux, en octobre 1995, vient à peine d'être acheminé à Québec. L'embauche du chargé de projet et des architectes, qui devait être fait avant la fin d'octobre, est en attente.

Le directeur général par intérim du centre hospitalier, M. Claude Blais, a reconnu qu'il y avait retard dans la progression du dossier «qui est accroché quelque part». Quelque part dans les bureaux du ministère à Québec car, de toute évidence, le projet avait échappé au moratoire imposé par la Régie régionale, l'automne dernier, puisqu'il avait officiellement eu le feu vert de Québec. M. Blais croit qu'un fonctionnaire ait décidé d'intervenir jusqu'à ce que soit terminée la reconfiguration des services de santé. Ce qui n'a pas empêché le conseil d'administration du Centre hospitalier Saint-Joseph d'adopter une résolution, à sa dernière assemblée, mardi, pour que la situation soit clarifiée.

Pour M. Massé, ces retards devront être repris en cours d'échéancier pour que le centre de cancérologie devienne

une réalité à l'automne de 1998, comme promis. Même que le ministre Rochon aurait confirmé, dans une lettre à cet effet, que le projet pourrait voir le jour avant la fin de 1997.

Aux politiciens, M. Massé leur demande d'arrêter de patiner et de prendre leurs rames pour rattraper le temps perdu.

Quant à la présence d'un membre du groupe PAC à la table de concertation sur l'intégration des services de cancérologie, M. Massé croit savoir que «le pouvoir médical est réticent». «On (les spécialistes) nous reçoit, on nous parle pour discuter mais on ne nous consulte pas», dit-il.

M. Massé a réaffirmé, hier, la position du groupe PAC en faveur du regroupement des services de radiothérapie dans un seul endroit, c'est-à-dire au Centre hospitalier Saint-Joseph de Trois-Rivières, et demande la constitution d'unités locales de cancérologie dans les autres hôpitaux avec tous les services en équité avec Trois-Rivières, à l'exception de la radiothérapie.

Ne voulant être partie à la lutte qui

est menée pour la reconfiguration des services de santé, à Trois-Rivières et en région, M. Massé continue de croire que cette réorganisation doit se faire en fonction des services à la population.

Le groupe PAC a formulé une série d'attentes ayant trait notamment à la norme de lits de courte durée, à la création d'unités locales multidisciplinaires de base en cancérologie, à l'accessibilité des services, à la possibilité pour les omnipraticiens d'avoir accès direct aux plateaux techniques du centre régional de cancérologie pour le diagnostic et le suivi médical de leur patient, au nombre de lits de soins palliatifs dans toute la région, etc.

Le groupe PAC de Trois-Rivières a reçu, hier, l'appui du groupe PAC des Bois-Francs, dans sa démarche d'en finir avec le projet d'implantation d'un centre régional de cancérologie. Sa porte-parole Mme Denyse Gagnon, s'est même permise de tendre la main à M. Massé, en l'informant que l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, à Victoriaville, possède déjà un service de radiothérapie à la fine pointe de la technologie avec toutes les compétences nécessaires. ■



(Image-Média: Patrick Beauchamp)

Quelques-uns des employés du CN, affairés à réparer les dégâts causés par le déraillement du train.

Déraillement à Bécancour

Le nettoyage terminé ce soir

Nancy Massicotte
Bécancour

■ À compter de ce soir, il ne restera plus aucune trace du déraillement d'un convoi ferroviaire, survenu mardi après-midi à Bécancour, dans le secteur Saint-Grégoire.

Sur les 14 wagons qui avaient quitté leurs rails et s'étaient renversés, neuf étaient déjà relevés hier soir. À l'aide de grues mobiles, les cinq autres subiront le même sort aujourd'hui. Une cinquantaine

de employés du Canadien National ont en effet travaillé prestement au nettoyage de la voie ferrée.

La collision entre deux rames de wagons s'est produite près de Transport et Manutention Lama à Bécancour. Lors de l'impact, 14 wagons, contenant pour la plupart des résidus de produits toxiques, avaient quitté les rails. Tant la Sécurité civile, le ministère de l'Environnement que la Sûreté du Québec et les pompiers de Bécancour ont cru au pire. Mais finalement, aucun déversement n'a eu lieu. L'accident avait également causé

des blessures mineures à un serre-frein du CN.

Dans les heures suivant le déraillement, des travaux de nettoyage ont été entrepris. Hier après-midi, la voie ferrée était complètement libérée. Et, en fin de soirée, les 150 pieds de rails endommagés avaient été réparés.

Mme Louise Filion, relationniste du CN a assuré que tout devrait être rentré dans l'ordre ce soir à 18 heures. Par contre, elle n'était pas en mesure de révéler les causes de l'accident, l'enquête étant toujours en cours. ■

Une Madelinoise réclame son congédiement de l'Hôpital Cloutier

Une plainte est logée contre le docteur Paul-André Latulippe

Nancy Massicotte
Cap-de-la-Madeleine

■ «L'Hôpital Cloutier n'avait pas reçu de plainte contre le docteur Paul-André Latulippe, eh bien, il en recevra une maintenant», a déclaré hier Mme France Boivin, une ex-patiente du gynécologue. La Madelinoise fera parvenir ce matin une plainte écrite au Collège des médecins, dans laquelle elle accuse le médecin d'avoir fait preuve de négligence et d'insolence à son endroit.

Elle réclame rien de moins que le congédiement du docteur Latulippe. «Il aurait dû être vétérinaire ou boucher, pas médecin», a-t-elle confié. Mme Boivin rapporte qu'en septembre 1994, elle a été traitée par le gynécologue pour des douleurs pelviennes et abdominales. Elle était alors âgée de 38 ans.

Lors d'un premier rendez-vous, le médecin lui aurait déclaré que son cas ne relevait pas de la gynécologie. Les douleurs étant intolérables, la dame l'a contacté plus tard à son bureau mais sans succès. Elle s'est donc rendue directement à l'urgence. Après une échographie et une laparoscopie, le gynécologue lui aurait annoncé qu'elle avait raison de se plaindre puisqu'elle souffrait d'endométrite. Si le mal revenait, elle devrait subir une hystérectomie.

Du même coup, Mme Boivin affirme avoir fait part au Docteur Latulippe de ses problèmes à défecter. «Il m'a alors répondu: "Tu vas y aller chier à un moment donné et puis, va donc chier, (avec sa grosse voix) et va chier" et il est parti. Moi et mon copain, on s'est regardé avec des yeux ronds comme des 25», a-t-elle raconté.

Dans sa plainte, la Madelinoise lui reproche également de ne pas avoir respecté ses engagements. Les douleurs étant toujours présentes, elle est retournée à l'hôpital. Le docteur Latulippe lui aurait recommandé de retourner chez elle. Elle a néanmoins réussi à obtenir son admission.

Après deux jours, le médecin lui a signé son congé. «Je lui ai dit: "Docteur, profitez-en pendant que je suis ici pour m'opérer, c'est-à-dire enlever mon utérus". Je lui tendais les mains. Il s'est retourné et m'a répondu que la salle d'opération n'était pas prête», a-t-elle ajouté.

Elle a de nouveau été admise à l'hôpital un mois plus tard. Après une autre semaine d'attente, elle a finalement été opérée en décembre 1994. «Le docteur Paul-André Latulippe a fait preuve de nonchalance envers moi. Il aurait pu faire l'opération adéquate plus tôt et ainsi,

me priver de douleurs et de stress incontrôlables», a-t-elle précisé.

Le docteur Paul-André Latulippe a défrayé les manchettes ces derniers jours après avoir été condamné par le comité de discipline du Collège des médecins. Quatre accusations ont été retenues contre lui.

Il s'agissait de plaintes logées en 1991 et 1992 par des patientes de Granby, ville où il pratiquait la gynécologie. On lui reproche de ne pas s'être présenté au chevet de sa patiente alors que la situation le commandait et d'avoir mis la santé d'une patiente et de son bébé en danger.

Le directeur de l'Hôpital Cloutier, M. Reynald Dessureault, disait ignorer que le dossier du médecin était entaché lors de son embauche en 1993. Selon lui, le médecin ne constitue pas un danger pour la clientèle. D'ailleurs, il pratique toujours.

Mme Boivin a attendu tout ce temps avant de porter plainte, étant convaincue que ça ne donnerait rien. «Mais quand j'ai entendu parler des plaintes de Granby, je me suis dit que ma plainte serait peut-être utile.» Le Collège des médecins a 60 jours pour retenir ou non cette plainte. ■

Marc Saint-Germain

Le procès à Québec

Claude Savary
Trois-Rivières

■ Le procès du policier Marc Saint-Germain aura lieu à Québec. Le juge André Trottier, de la cour supérieure, a ainsi rejeté une requête présentée par le procureur du policier, Me Eric Downs, qui demandait que le procès se tienne à Montréal, pour éviter des déboursés trop importants à son client.

Déjà, le 22 janvier dernier, le juge Trottier avait donné suite à une requête en changement de venue de Me Downs, en décidant que le procès aurait lieu dans la vieille capitale, plutôt qu'à Trois-Rivières, du fait que la cause avait déjà entraîné un important battage médiatique. Cette décision avait surpris le procureur de Saint-Germain qui souhaitait que le procès ait lieu dans la métropole.

Dans la décision rendue hier, le juge Trottier dit n'avoir pu se convaincre ni en faits ni en droit du bien-fondé de cette requête, particulièrement sur les frais qui seront encourus par le policier pour son procès à Québec. Il écrit: «Elle nous est soumise parce que le requérant n'est pas admissible à l'Aide juridique en raison de ses revenus et ceux de sa conjointe. En effet, il reçoit l'équivalent de son salaire habituel en attendant l'issue, soit 1065 \$ net par quinzaine, ce qui représente un salaire brut de près de 52 000 \$ par année. Quant à sa conjointe, il nous fut révélé, sans plus de détails, qu'elle a un emploi régulier... Prétendre à l'injustice parce qu'un accusé n'est pas admissible à l'Aide juridique ne constitue pas un argument recevable.»

Du même souffle, le juge ne donne pas suite à la demande de payer une somme de 18 402,51 \$ à titre de provision pour frais et déboursés.

Le procès du policier Saint-Germain pourra donc commencer, comme prévu, le 1er avril (pour des discussions sur des points de droit) et le 16 avril (pour le début du procès devant jury). ■

loto-québec		résultats	
Tirage du 96-02-28		Tirage du 96-02-28	
1 ^{er} numéro		2 ^{er} numéro	
681066	10 000 \$	210955	10 000 \$
3 ^e numéro		4 ^e numéro	
436869	10 000 \$	786396	100 000 \$
Ces 4 numéros gagnants sont décomposables:			
NUMÉROS		LOTS	
5 derniers chiffres		1 000 \$	
4 derniers chiffres		100 \$	
3 derniers chiffres		10 \$	
2 derniers chiffres		5 \$	
NUMÉROS		LOTS	
5 premiers chiffres		1 000 \$	
4 premiers chiffres		100 \$	
3 premiers chiffres		10 \$	
2 premiers chiffres		5 \$	
		Tirage du 96-02-28	
2	4	5	16
22	25	26	29
33	36	38	50
56	59	61	67
70			
Prochain tirage: 96-02-29			
TVA le réseau des tirages de Loto-Québec			
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.			

Éditorial

Des votants en culottes courtes

Ginette Gagnon

Quand le premier ministre Lucien Bouchard a invité, récemment, les jeunes à s'intéresser et à oeuvrer au développement de la société québécoise, il n'avait sûrement pas à l'idée d'abaisser de 18 à 16 ans le droit de vote. Enfin, on l'espère.

Mais deux adolescents de la région de Québec l'ont pris au mot et demanderont formellement en commission parlementaire, la semaine prochaine, cet amendement à la Loi électorale.

Ce qu'on doit retenir de cette proposition inattendue c'est qu'il y a des adolescents plus précoces que d'autres qui s'intéressent activement à la chose politique et leur intervention attirera l'attention sur le potentiel et la fébrilité qui animent l'adolescence. C'est rafraîchissant.

Mais ce n'est pas la majorité des adolescents, loin de là, qui se tiennent au courant des actualités politiques et peuvent exercer un droit de vote avec un minimum d'éclairage. D'ailleurs, historiquement, le vote

des jeunes en général a toujours été bien plus faible que celui des aînés qui votent massivement.

Et cela s'explique. Ce n'est pas une question d'intelligence mais d'expérience et de vécu. D'abord, on n'enseigne à peu près plus l'histoire dans nos écoles si bien que les événements politiques d'aujourd'hui sont plus difficiles à mettre en perspective et donc à apprécier. On se rattrape généralement un peu avec l'expérience de la vie, la lecture des journaux etc.

Deuxièmement, c'est généralement quand on atteint l'âge adulte et qu'on a des responsabilités professionnelles, familiales et sociales qu'on développe une réflexion plus fondée sur les grands enjeux de la société. Ça ne veut pas dire que les adolescents sont incapables d'articuler une opinion politique valable. Mais ça veut dire qu'il n'y a aucun intérêt à brûler les étapes.

C'est vrai que les jeunes peuvent conduire une voiture à 16 ans. C'est trop tôt. C'est d'ailleurs dans le groupe d'âge des jeunes conducteurs que les taux d'accidents de la route sont les plus élevés. Ce n'est pas encore là une question de capacité. C'est simplement une question d'impétuosité tout à fait normale

chez les jeunes qui les amène à minimiser le danger.

Les jeunes de 16 ans peuvent fumer. Est-ce souhaitable? Ils peuvent se marier et mettre au monde des enfants. Est-ce souhaitable?

En fin de semaine dernière, la Centrale de l'enseignement du Québec, réunie en congrès à Québec, a débattu l'idée d'inscrire à quatre ans les enfants à la maternelle et d'instituer, pour les bouts de chou de cinq ans, des maternelles à plein temps. Une proposition qui ne fait pas l'unanimité. Avec raison.

Pourquoi, encore là, sous prétexte que quelques enfants à problèmes peuvent être dépistés et pris en charge plus tôt, faudrait-il les mouler de plus en plus hâtivement dans le système? Que fait-on de la responsabilité des parents dans l'éducation et le développement de l'enfant? Pourquoi vouloir précipiter les choses? Qu'est-il advenu de cette notion de l'étapisme dans le cheminement?

Il y aura toujours des exceptions dans tous les groupes d'âge. Ce n'est pas parce que le célèbre acteur Anthony Quinn sera bientôt père une nouvelle fois à 80 ans qu'il faut promouvoir maintenant la paternité au crépuscule de la vie. •

Bouchard a montré ses vraies couleurs

Bernard Champoux

Il est très rare qu'un premier ministre décide d'annuler une décision de son prédécesseur car ce serait le rendre ridicule aux yeux de la population et nier son autorité. Cependant, au nom de l'image et de la démocratie, tout n'est pas permis dans la gouverne d'un État.

C'est ainsi que Lucien Bouchard a décidé que l'ex-chef du Parti québécois, Jacques Parizeau, n'aurait pas dû accorder des augmentations de salaire aux hauts fonctionnaires et il a déchiré le décret de la fin de janvier qui leur assurait des «primes au rendement» s'échelonnant entre un et quatre pour cent.

Voilà un geste qui traduit bien la détermination de M. Bouchard de mettre fin à tous ces abus qui l'empêchent de tenir un discours cohérent auprès de l'électorat déjà appelé à d'énormes sacrifices. Il n'a pas craint, dans ce cas-ci, d'opposer son désaccord à une manœuvre visant à récompenser de grands commis de l'État et qui aurait engendré des débours supplémentaires de quelque 800 000 \$.

Ce faisant, le chef du gouvernement a évidemment déplu à plusieurs ministres qui font encore partie de son cabinet et qui avouent être solidaires de la deuxième comme de la première décision. Cependant, cette solidarité bien légitime ne leur permettait pas de cacher des choses à leur nouveau chef à qui ils auraient dû remettre une copie du décret avant qu'il ne soit publié dans la Gazette officielle.

Quoi qu'il en soit, Lucien Bouchard n'en est sûrement pas à sa dernière surprise, lui qui vient à peine d'arriver à la tête de la province. Quand il aura fait le tour du propriétaire, il sera en mesure de mieux évaluer la lourdeur administrative de l'appareil gouvernemental et les énormes gaspillages qui entourent son fonctionnement. •



Votre opinion

Bouchard mérite notre confiance

■ Tous ont été unanimes à dire que Lucien Bouchard est l'homme de la situation. La preuve est que personne ne s'est présenté contre lui dans la course à la direction du Parti québécois.

Même le Parti libéral provincial n'a pas présenté de candidat contre lui dans la circonscription de Jonquière, peut-être pour ne pas perdre la face, mais en même temps, c'est qu'il admet la supériorité de cet homme vis-à-vis les politiciens de fortune.

C'est malheureux que plusieurs animateurs de radio et des journalistes à la pige ne fassent pas la différence. Ils craquent leur venin sur tout ce qui ne fait pas leur affaire. Ils profitent de l'instabilité économique et sociale pour chauffer à blanc les lignes téléphoniques, lesquelles sont presque toujours occupées par les mêmes personnes.

Tous sont d'accord pour que le gouvernement coupe dans ses dépenses pour ne plus faire des déficits à répétition et éponger la dette de la province. Il n'est plus question de partis politiques quand il s'agit de sauver une province de la faillite.

Durant la campagne référendaire, les ténors fédéralistes accusaient les indépendantistes de parler constitution et

souveraineté, au lieu de parler d'emplois, d'économie et de chômage. Eh bien, depuis que le nouveau premier ministre du Québec a mis l'indépendance en veilleuse pour assainir les finances publiques, les fédéralistes essayent par tous les moyens de mettre le feu pour empêcher les Québécois de réussir là où eux ont échoué.

Si les Québécois sont convaincus que Lucien Bouchard est l'homme de la situation, appuyons-le sans esprit de clocher dans ses démarches et cela compte aussi pour les médias québécois qui ne sont pas à la solde des fédéralistes.

Avant de déclencher des tempêtes dans des verres d'eau, les médias doivent penser comment la plupart des personnes qui les lisent, ou qui les écoutent, sont insécurisées par leurs propos.

Jean Tuinstra
Hervey-Jonction

Louiseville en train d'égorger ses contribuables

■ «Louiseville, mon avenir!» Voilà un slogan que les élus municipaux devraient s'empresser de changer. Ce slogan n'a plus sa raison d'être.

À la réunion du 15 janvier 1996 sur le budget de la présente année, quelle ne fut pas ma surprise de voir une augmentation de taxe de 25,1% en un an? Depuis 1994, mon compte de taxe est passé de 5439,78 \$ à 7085,58 \$, une augmentation de 30,25% soit 1645,80 \$ en deux ans. Le conseil oublie que Louiseville n'est pas une grande ville.

Il y a quelques années, la municipalité étant incapable de bien faire son travail, c'est-à-dire de collecter les taxes de services aux locataires, on refila aux propriétaires la facture et débrouillez-vous, faisant par le fait même des propriétaires des percepteurs de taxes.

Pour les remercier de leur bon travail, car voyez-vous les propriétaires ont réussi, les élus municipaux, par un règlement, enlèvent le droit aux propriétaires de réclamer à la ville cette taxe de services sur les logements vacants.

Les propriétaires devront payer environ 200 \$ par année par logement pour des services non reçus. Dans le futur, devons-nous aussi payer Hydro-Québec, Bell Canada, Cogeco Câble?

Madame la mairesse, Jocelyne Eliott-Leblanc, le soir du 15 janvier dernier, a employé à trois reprises le terme «utilisateur-payeur». Je crois que cette personne, de par sa fonction, devrait être conséquente avec elle-même. C'est la moindre des choses. Quand on enlève aux pauvres pour donner aux riches, c'est que nous sommes entre de mauvaises mains (taxe des déchets).

Madame la mairesse a été à la bonne école et elle a passé l'examen avec très grande distinction dans la maîtrise d'égorger les citoyens, par conséquent, elle est prête maintenant à passer aux ligues majeures: la politique provinciale ou fédérale.

Les élus municipaux ont enlevé près de 1 million \$ dans les poches des citoyens en deux ans et ils prévoient une autre augmentation pour 1997 pour une population d'environ 8276 citoyens.

Maurice Laviolette
Louiseville

On a besoin du CH Christ-Roi

■ Se peut-il qu'en 1996 nous soyons réduits à vivre l'insécurité vis-à-vis les soins de santé? La bouchée est énorme! Non, c'est trop! Il faut à tout prix garder nos acquis, c'est-à-dire garder notre centre hospitalier qui répond à nos attentes.

Présentement, un personnel de taille distribue des soins de qualité qui sont bien appréciés des usagers.

Le centre a besoin de 50 lits au moins pour fonctionner et assurer des soins de santé adéquats, dit-on? Sinon la qualité de vie des gens de 41 municipalités serait de beaucoup amoindrie. C'est humain et primordial de recevoir

des soins de santé, aussi soins de courte durée chez nous à Nicolet.

Parlons du virage ambulatoire. Il n'est pas là pour tout détruire sur son passage, surtout pas tout le beau travail qu'effectue chaque jour une équipe de gens dévoués, accueillants et compétents.

Là, je veux parler du personnel actuel de l'Hôpital du Christ-Roi. Nous comptons sur leurs bons services.

Notre centre hospitalier à Nicolet, nous y tenons de tout coeur, pour le bien de tous et de chacun.

Mariette Blais
Aston-Jonction

■ NDLR: Le Nouvelliste invite ses lecteurs et lectrices à formuler des opinions sur des sujets d'intérêt public.

La lettre doit être brève et l'auteur doit fournir son nom complet, son adresse, et son numéro de téléphone.

Cependant, les responsables de la page éditoriale se réservent le droit d'abréger une lettre ou d'écarter celle qui ne respecte pas les politiques du Nouvelliste.

Adresser toute correspondance à:

Votre opinion
Le Nouvelliste — C.P. 668
Trois-Rivières — G9A 5J6
(Fax: 819-376-0946)

Projet d'expérience
pilote à Batiscan

La position de la commission scolaire connue aujourd'hui

Cap-de-la-Madeleine (JAD)

■ La Commission scolaire Samuel-De Champlain tiendra, ce soir, à 19h30, à son siège social du 41, rue Bellerive, à Cap-de-la-Madeleine, une assemblée extraordinaire, dans le but de faire connaître sa position en rapport avec le projet d'expérience pilote récemment déposé par la municipalité de Batiscan au gouvernement du Québec.

Le président, M. Yvon Lemire, expliquera les différents impacts que représente la proposition batiscanaise qui désire prendre possession de l'école Sainte-Marie et occuper le champ d'impôt foncier scolaire, dans ce secteur, en laissant à la commission scolaire le soin de dispenser les services d'ordre pédagogique.

Au lendemain du dépôt, par le maire de la municipalité de Batiscan, M. Denis Thiffault, du projet d'expérience pilote, M. Lemire avait chargé la direction générale d'en analyser tous les impacts administratifs, financiers et pédagogiques et d'en rendre compte aux membres du conseil des commissaires, ce qui a été fait, mercredi dernier.

Jeudi soir, les commissaires prendront position sur la proposition du maire Thiffault. Ce sera le seul point à l'ordre du jour et le public pourra adresser ses questions.

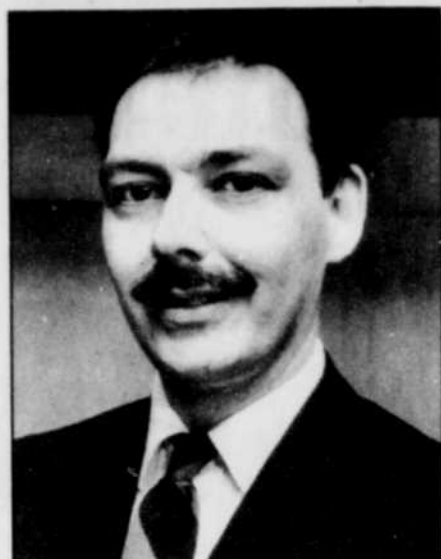
Résiliation d'une concession hors délais

Subaru devra payer 142 476 \$

Claude Savary
Trois-Rivières

■ La compagnie Subaru Auto Canada Ltée devra finalement verser une compensation de 142 476 \$, plus les intérêts, à la compagnie Caravane et Auto du Cap et ses actionnaires Raymond, Pierre et Lise Arseneault, pour avoir omis de transmettre dans les délais requis un avis de résiliation de la bannière de ce constructeur automobile.

Après huit ans de démarches judiciaires, les dirigeants de l'entreprise ont eu gain de cause devant la Cour d'appel du Québec. L'argumentation soumise par leur procureur, Me Gérard Laprise (Joli-Coeur, Lacasse) a eu l'heur de convaincre le banc des juges de la pertinence de maintenir une première décision rendue par le juge Jules Allard, le 28 novembre 1991.



Me Gérard Laprise

vembre 1991.

Il faut remonter au 3 octobre 1988 pour comprendre l'origine de cette affaire. Caravane et Auto du Cap était concessionnaire des véhicules Subaru depuis 1978. Une clause du contrat d'affaires liant les deux parties stipulait que l'entente était renouvelable d'année en année à moins qu'un avis contraire soit adressé par l'une ou l'autre des parties, avant le 1er octobre de l'année en cours.

Or, le concessionnaire madelinien a reçu un avis écrit de résiliation le 3 octobre 1988, trois jours après le délai fixé au contrat. L'avis avait été expédié par la poste, depuis Vancouver, le 29 septembre précédent. Un télégramme de la compagnie, annonçant ses intentions, avait été lu par téléphone aux dirigeants de Caravane et Auto du Cap Inc.

La compagnie Subaru a toujours prétendu s'être acquittée de ses obligations

dans les délais prescrits, mais une autre clause du contrat stipulait qu'un avis écrit devait être donné pour officialiser l'avis de résiliation. C'est sur cette base que Me Laprise a entrepris ses démarches judiciaires. Une première manche fut gagnée en 1991. Subaru porta la décision en appel mais la Cour d'appel vient de décider de façon unanime de maintenir la décision du juge Allard.

Caravane et Auto du Cap Inc. ayant dû fermer ses portes, en 1989, en raison de la décision de Subaru et de l'impact imprévisible que cela a entraîné sur la bonne marche des affaires du commerce, les actionnaires ont exigé une compensation. C'est ce qui vient de leur être accordé pour une seconde fois.

Subaru Auto Canada Inc. devra donc déboursier plus de 200 000 \$ en tenant compte des intérêts qui ont couru depuis quatre ans.

De l'aide pour l'impôt

Shawinigan (SR)

■ Des bénévoles formés par Revenu Canada et Revenu Québec offriront un service d'impôt gratuit pour les personnes qui sont dans l'impossibilité de remplir leurs déclarations.

Ce service s'adresse particulièrement aux personnes à faible revenu, aux personnes âgées et aux personnes handi-

capées.

L'aide est offerte en collaboration avec le Centre d'action bénévole de la région de Shawinigan.

Pour profiter de ce service, il faut se présenter au Centre d'action bénévole (1985, 14e avenue Shawinigan-Sud) du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

QUE PEUT TRAITER L'ACUPUNCTURE POUR VOUS:



- Arthrite
- Allergies
- Sinusite
- Névralgie
- Hémorroïdes
- Douleur lombaire, cervicale
- Tabagisme
- Perte de poids
- Problèmes de peau: acné, psoriasis, eczéma
- Circulation sanguine
- Cellulite
- Pierre aux reins
- Impuissance
- Frigidité
- Maladies d'enfants (traitement sans aiguille)
- Sifflement d'oreille
- Nausée
- Colites ulcéreuses
- Vertige
- Perte de la vue
- Enlèvement des rides
- Migraine
- Haute et basse pression
- Insomnie
- Ulcères
- Syndrome de Meunier
- Constipation
- Diarrhée
- Kyste
- Dépression
- Nervosité
- Anxiété
- Stress
- Burn out
- Hypoglycémie
- Gangrène
- Toux de Lenoir
- Étude
- Spasmes
- Varices
- Incontinence
- Prostate
- Alcoolisme
- Maladie des yeux
- Adhénances pathologiques
- Paralyse faciale
- Développement des seins
- Céphalée de Horton
- Cure de rajeunissement
- Douleurs générales
- Épilepsie
- Mal de cœur

CLINIQUE D'ACUPUNCTURE CHINOISE JEAN DANG
JEAN DANG QUOC DUNG D.A.C.
B.A. B.Sc. B.Ph. L.P.H. N.D. Dr.A.C. Ph.D.
INSCRIT AU REGISTRE DES ACUPUNCTEURS DE LA CORPORATION PROFESSIONNELLE DES MÉDECINS DU QUÉBEC



1066, rue Champfleur, TOUS LES JOURS
TROIS-RIVIÈRES - 379-1525

Autobus scolaires

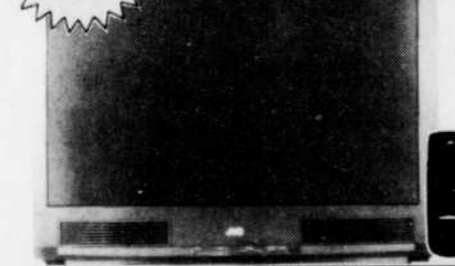
Le MTQ se fait rassurant

Louiseville (BT)

■ À moins de changer sa réglementation, le ministère des Transports du Québec ne pourrait imposer l'usage des autobus à 84 passagers. Son projet de règlement sur les véhicules routiers affectés au transport des écoliers, qui prévoit l'utilisation de ce type d'autobus, ne vise en réalité qu'à s'arrimer avec la réglementation fédérale. C'est ce que tient à préciser l'agent de relations publiques du MTQ dans la région, M. Jean-François Strigner, face aux inquiétudes émises par l'Association du transport écolier du Québec et des comités de parents partout au Québec, dont plusieurs dans la MRC de Maskinongé.

Selon M. Strigner le choix des autobus appartient de toute façon aux commissions scolaires. Coordonnateur des transports à la Commission scolaire Samuel-de-Champlain, M. Michel Desmarais croit que la commission scolaire a en effet son mot à dire. «La responsabilité nous appartient. Si le transporteur nous arrivait avec un 84 passagers, je crois que ça ferait l'objet de négociations, estime-t-il, comme si le gouvernement voulait imposer les autobus à 84 passagers.» A en juger d'après les réactions des comités de parents et de l'ATEQ, M. Desmarais croit que la discussion serait vive.

29 po
STÉRÉO



Payable en janvier 1997
Livraison gratuite

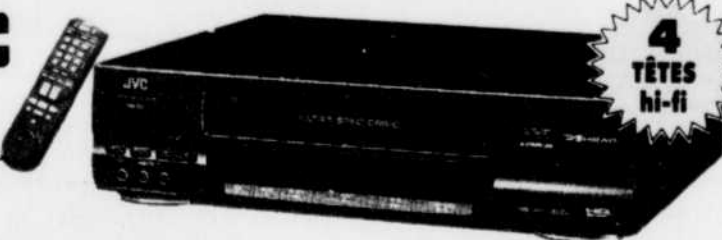
JVC RÉCEPTEUR MONITEUR STÉRÉO (162075)

Écran teinté de 27 po visible à coins carrés avec tube ultranoir
Définition horizontale de 600 lignes
Décodeur ST/M/SPA avec dBx et amplificateur stéréo
Super télécommande
Borne d'entrée S-Video
Haut-parleurs à émission frontale
Aussi: qualité cinéma, synchroiseur de 181 canaux, panneau d'entrée-sortie de 7 bornes

699⁹⁵ GARANTIE: 36 mois, 100% pièces et main-d'œuvre

JVC

«JOG»
effets
spéciaux



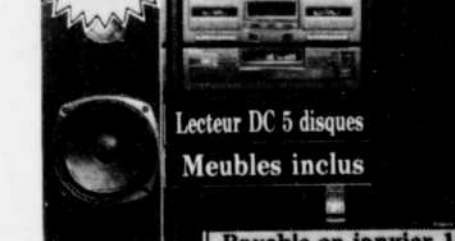
MAGNÉTOSCOPE (158445)

«Jog» sur télécommande multimarque
4 têtes stéréo hi-fi avec MTS
Têtes DA à coupe ovalisée
Menu sur écran ovalisée
Entrées en façade plaquées or

Payable en janvier 1997
Livraison gratuite

399⁹⁵ GARANTIE: 12 mois, 100% pièces et main-d'œuvre

TOTAL
200
WATTS



Payable en janvier 1997
Livraison gratuite

KENWOOD CHAÎNE STÉRÉO (901241)

Sortie nominale 100 W x 2
Lecteur DC à changeur rotatif 5 disques
Lecture aléatoire
Mémoire de 32 plages pour la lecture
Double magnéto-cassette
Réducteur de bruit Dolby B
Synthèseur avec mémoire aléatoire pour 30 fréquences FM/AM et touche de rappel
Enceintes acoustiques 3 voies
Télécommande à infrarouge

799⁹⁵

33 po
STÉRÉO



JVC MONITEUR STÉRÉO (142968)

31 po visible
Télécommande universelle
Casque d'écoute sans fil
Tube INVAR super noir
Définition de 700 lignes
Prise audio et vidéo avant
16 entrées et sorties arrière S-VHS
Prises pour haut-parleurs externes

Payable en janvier 1997
Livraison gratuite

1699⁹⁵ GARANTIE: 36 mois, 100% pièces et main-d'œuvre

GRATUIT

VISEUR
COULEUR



Payable en janvier 1997
Livraison gratuite

JVC VHS CAMÉSCOPE (166639)

Hyper zoom 12x à vitesse variable
Lampe automatique intégrée
Programme AE avec effets spéciaux
Montage par mémorisation de séquences
Mise au point toute distance à réponse rapide avec macro automatique
Générateur de caractères
Titres immédiats
Animation, animation programmée, montage par insertion et doublage audio avec la télécommande fournie

959⁹⁵ GARANTIE: 12 mois, 100% pièces et main-d'œuvre

SÉRIE CINÉMA MAISON

Technics PRO-LOGIC DOLBY SURROUND (901106)

Amplificateur récepteur AM/FM stéréo de 120 watts par canal
Lecteur laser 5 disques
Double cassette à auto-inversion
Haut-parleurs à 3 voies
Télécommande

Payable en janvier 1997
Livraison gratuite

999⁹⁵

OUVERT LE
DIMANCHE
DE MIDI À 17 H.

A M E U B L E M E N T S
T A N G U A Y
ÉLECTRONIQUE

Livraison et service gratuits à la grandeur de la province!

2200, DES RÉCOLLETS (COIN JEAN-XXIII) TROIS-RIVIÈRES 373-1111/1-800-465-2200

*Sous réserve de l'approbation du service de crédit, ne payer que les taxes de vente. Certains frais administratifs peuvent être crédités au moment d'un paiement comptant. Cartes de crédit acceptées.
**Règlements en magasin

Un air
de printemps!



Spénard
est arrivée!

La
Flanerie

Christiane Pratte, prop.
3975, Côte Rosemont
Trois-Rivières-Ouest
(à côté du Métro)
375-4438

Pour la femme qui
se veut différente!

AMEUBLEMENTS
TANGUAY

Le mois de la

Famille

AUCUNS
FRAIS!COMMENCEZ À PAYER
LE 12 JANVIER 1997* SUR TOUTE LA MARCHANDISEGENERAL  ELECTRICFour
auto-
nettoyantCuisinière G.E.
Profile (140840)

- Dessus en vitrocéramique
- Grand hublot
- Température électronique
- Lumière dans la console
- Autonettoyant
- Disponible tout noir

1179⁹⁵Rabais G.E. - 80⁰⁰1099⁹⁵

Tablettes en verre

18
pi cu

Réfrigérateur G.E. (164218)

- Clayette pour congélateur 1 à 2 niveaux
- 2 moules à glaçons
- Balconnets ajustables dans la porte
- Tablettes en verre
- 2 bacs à légumes et à fruits
- 1 bac à viande
- Disponible blanc sur blanc ou noir sur blanc

939⁹⁵Rabais au
consommateur - 80⁰⁰859⁹⁵

Rabais au consommateur du 15 février au 17 mars 1996



Très grande capacité



Laveuse (159928)

- 8 programmes
- 2 vitesses de lavage et essorage
- 3 choix de température d'eau
- 3 niveaux d'eau
- Distributeur d'assouplissant et de javellisant
- Filtre autonettoyant

Sécheuse (159931)

- Très grande capacité
- 7 programmes
- 4 choix de température
- Porte réversible
- Commande de séchage automatique

999⁹⁵

l'ensemble

Système
de
lavage
Smart
WashDisponible
blanc sur blanc

Lave-vaisselle G.E. (132305)

- 7 boutons
- Insonorisation supérieure
- Mise en marche différée 6 heures
- Panier à ustensiles Smart Basket

559⁹⁵Rabais G.E. - 30⁰⁰529⁹⁵Rabais au consommateur du 15
février au 17 mars 1996

* Sous réserve de l'approbation du service de crédit, ne payez que les taxes de vente.
Certains frais administratifs peuvent être crédités au moment d'un paiement comptant.
Cartes de crédit acceptées.

TANGUAY

OUVERT
LE DIMANCHE
DE MIDI À 17H00

Livraison et service gratuits à la grandeur de la province!

2200, DES RÉCOLLETS (COIN JEAN-XXIII) TROIS-RIVIÈRES 373-1111/1-800-465-2200

À l'école secondaire des Chutes

Recyclage de vêtements

Stéphane Ratelle
Shawinigan

Des élèves de l'école secondaire des Chutes à Shawinigan se lancent dans l'industrie de la «mode». Une jeune entreprise bien spéciale de recyclage de vêtements a vu le jour grâce à l'implication des élèves et des enseignants.

L'entreprise La Friperie des Chutes recycle tous les vêtements, les répare et les remodèle au besoin pour leur donner un nouveau look. Les vêtements altérés sont transformés en linge tout usage à l'intention des garages et des industries.

C'est dans le cadre de leur cours «option leadership» que des élèves de quatrième secondaire ont imaginé ce projet d'entreprise. En parallèle et tout à fait par hasard, des enseignants du «cheminement particulier de formation 16-18 ans» initiaient les élèves à la création et au fonctionnement d'une entreprise. Les deux groupes, donc une quarantaine d'élèves, ont conjugué leurs efforts afin de se lancer en affaires.

«Les buts poursuivis sont d'impliquer les élèves dans la formation de l'entreprise afin de les responsabiliser dans leur rôle de travailleurs et de gestionnaires tout en développant leur autonomie, le travail d'équipe et une meilleure connaissance de soi», explique l'élève Réal Cloutier.

«La gestion de l'entreprise se fait à



(Photomédia - Claude Gill)

La Friperie des Chutes a ouvert officiellement ses portes au grand public. Sur la photo: l'élève Réal Cloutier, directeur de service, Denise Lavoie, directrice de l'école des Chutes, Éveline Beaulieu, présidente de l'entreprise, Mme Jocelyne Racette, enseignante en cheminement particulier de formation et M. Pierre Dubé, enseignant de l'option leadership.

partir d'un conseil d'administration composé d'une présidente et de quatre directeurs de service: service de la production, de la commercialisation, du personnel et de la comptabilité», ajoute-t-il. À chaque année scolaire, un nouveau conseil d'administration sera donc formé avec de nouveaux élèves.

La jeune équipe a bénéficié d'un prêt de 500 \$ de l'école à même le budget à la vie étudiante. «L'école secondaire des Chutes est à se donner de nouvelles couleurs», s'exclame Denise Lavoie, directrice de la maison d'enseignement. «La Friperie des Chutes est un premier pas vers l'implantation, au sein de notre école, d'un secteur de type «école-entreprise» alimenté par divers projets semblables à celui-ci.»

Mme Lavoie tenait également à souligner l'implication de plusieurs enseignants. «Pour que naisse un tel projet, il faut que des enseignants dépassent le cadre du «temps fait, temps payé» et se laissent emporter par leur mandat éducatif pour imaginer et articuler avec leurs élèves des avenues nouvelles comme terrain de formation.»

Le petit magasin, situé à l'intérieur de l'école, regorge déjà d'articles de toutes sortes. Il est ouvert à toute la population depuis mardi dernier. On peut soit venir «magasiner» ou encore déposer ses vieux vêtements. Les prix varient entre 25 cents et 10 \$. Le local est ouvert à tous les jours de 11 h 50 à 12 h 30 et les mercredi et jeudi de 10 h à 16 h. ●



(Photomédia - Claude Gill)

De gauche à droite, M. Philippe Leclerc, président du conseil d'administration; M. Daniel Buisson, directeur de l'école secondaire Paul-Le-Jeune; Mlle Delphine Pitet, responsable de la production Mlle Danièle Lavoie, aux communications et Mlle Isabelle Tessier, directrice générale.

«Croire aux jeunes et croître avec les jeunes»

Saint-Tite (MC)

Lançant leur entreprise, l'équipe des onze membres de la «Jeune Coop» de l'école secondaire Paul-Le-Jeune de Saint-Tite, s'affaire à créer 1200 petits «Tom pousse», ces figurines de semence de gazon qu'ils vendront 4 dollars l'unité pour tenter, non seulement de faire leurs frais d'exploitation, mais d'afficher un surplus de 2500 \$ qu'ils se partageront à la fin des douze semaines de vente dans le public.

Pareille initiation au monde très adulte des affaires se veut un succès grâce au programme de formation scolaire Jeune Coop qui prend son envol pour une deuxième saison à cette école.

«Croire aux jeunes et croître avec

les jeunes», a commenté M. Guy Veillette de la Corporation de développement économique Mékinac-Des-Chenaux, associée au programme Jeune Coop. De son côté, M. André Carignan, directeur général de la Corporation, a souligné que «nous croyons important de soutenir les jeunes dans ce projet qui permet de les sensibiliser à l'entrepreneuriat et de leur offrir la chance de créer et d'exploiter une petite entreprise.»

Caisse populaire

Dès la fin du programme, un bond d'emploi de 1500 \$ est offert par le biais d'un concours par la Caisse populaire Saint-Tite. La personne participante pourra travailler au Festival Western durant l'été.

Comme le souligne M. Alain Du-

mas, directeur général de la caisse, «n'est-ce pas une des principales missions du Mouvement Desjardins de contribuer au développement des jeunes et plus particulièrement lorsqu'il est question de leur inculquer certaines valeurs coopératives et notions d'entrepreneuriat.»

D'autre part, la Société d'aide au développement des collectivités de la Vallée de la Batiscan (SADC), s'implique activement au programme «Jeune Coop».

Outre l'attribution d'une ressource spécialisée en finance et comptabilité, la SADC met aussi à la disposition de l'équipe un prêt sans intérêt de 500 \$, permettant d'acquiescer le matériel et fournitures nécessaires au démarrage de la coopérative. ●

Jeunes génies de l'international

Les mines antipersonnel expliquées aux élèves

Brigitte Trahan
Louiseville

Grâce à leur participation au mouvement «Jeunes génies de l'international», quatre jeunes de l'école secondaire L'Escale de Louiseville ont suscité un échange fort intéressant avec l'organisme Vision mondiale, tout récemment.

Jannick Vallières, Marie-Claude Villemure, Caroline Gélinas, de secondaire IV ainsi que David Gélinas, de secondaire III, sont à préparer un document portant sur le phénomène des mines antipersonnel en Angola, travail qui sera publié en avril dans Le Nouvelliste.

Cette initiative a donné l'idée à deux professeurs intéressés par les activités de Jeunes génies de l'international, Mme Nicole Globensky et Mme Suzanne Dufresne, d'inviter l'organisme Vision mondiale à venir échanger avec quelques groupes d'élèves de l'école sur ce sujet.

Mme Rebecca Sutherns, représentante de l'organisme, a rencontré plusieurs groupes afin de leur livrer de l'in-

formation sur les mines anti-personnel tandis qu'un citoyen du Mali, M. Ely Keita, a profité de cette activité pour parler de son pays. Quelque 17 groupes de 25 élèves ont été rencontrés. En soirée, une soixantaine de personnes ont participé à un souper organisé pour l'occasion et au cours duquel M. Keita fut conférencier.

Le discours de Mme Sutherns avait de quoi faire réfléchir. Les petites mines anti-personnel disséminées par avion aux quatre vents, dans les pays en guerre, peuvent demeurer actives pendant 75 ans après avoir été installées. Dans les circonstances, elles n'affectent en réalité que 10% des soldats, durant la période de conflit armé. Les autres explosent sous les pieds des simples citoyens, dont beaucoup d'enfants. Arme vicieuse par excellence, la mine anti-personnel existe sous toutes sortes de formes dont certaines rappellent celle des jouets pour enfants ou des fruits. Elles ne tuent pas, mais font perdre à tout coup un, voire plusieurs membres à la victime.

Fait pour le moins inquiétant, plusieurs élèves - pour qui la violence a

peut-être été banalisée par la télévision et les jeux vidéo- se sont montrés à plusieurs reprises amusés par les images d'horreur que Mme Sutherns leur montrait: enfants mutilés, lourdes protées de bois pour remplacer les membres perdus, démineur en train de risquer sa vie au travail. La situation pour les peuples dont les terres, les écoles et les routes sont jonchées de mines anti-personnel cachées, est pourtant bel et bien réelle et loin d'être amusante. Il faudrait 1100 ans pour déminer la planète si on cessait aujourd'hui d'y implanter des mines, selon Mme Sutherns. Malheureusement, au fil des conflits, pas moins de 2 millions de ces mines sont installées chaque année dans le monde. S'il en coûte entre 3 \$ et 30 \$ pour les poser, il faut déboursier jusqu'à 1000 \$ pour les enlever.

Jusqu'à l'imposition d'un récent moratoire, on en fabriquait ici même, chez SNC Lavallin, dit Mme Sutherns. «La mine canadienne est une des plus terribles. Ses projectiles montent vers le haut au lieu d'exploser en éventail, si bien que les gens doivent se faire amputer la jambe jusqu'en haut de la cuisse.» ●

Réponses de la semaine dernière

Comité de
Solidarité Tiers-Monde
Trois-Rivières

Le Nouvelliste

Agence canadienne
de développement international
(ACDI)Développement
international DesjardinsLes caisses populaires Desjardins
du centre du Québec

SOLUTION DE L'ÉNONCÉ DE LA SEMAINE DERNIÈRE

Au Vénézuéla, les contrastes de richesse sont violents. Les grandes tours d'habitation luxueuses côtoient des masures dont plusieurs n'ont pas l'eau courante.

Les gagnants:

Secondaire (25\$)

—NANCY MATTEAU, (La découverte)
—MARTIN AUBRY, (Sainte-Ursule)
—YANNICK BARIL, (Paul-Le-Jeune)

Primaire (25\$)

—ANNIE FORTIER-RICARD, (Saint-Maurice)

Enseignant(e) (50\$)

—LÉON MARCHAND, (Sainte-Marie)

Tous (25\$)

—LISE CARON, (Cap-de-la-Madeleine)



Comité de
Solidarité Tiers-Monde
Trois-Rivières

Le Nouvelliste

Agence canadienne de
développement international
(ACDI)



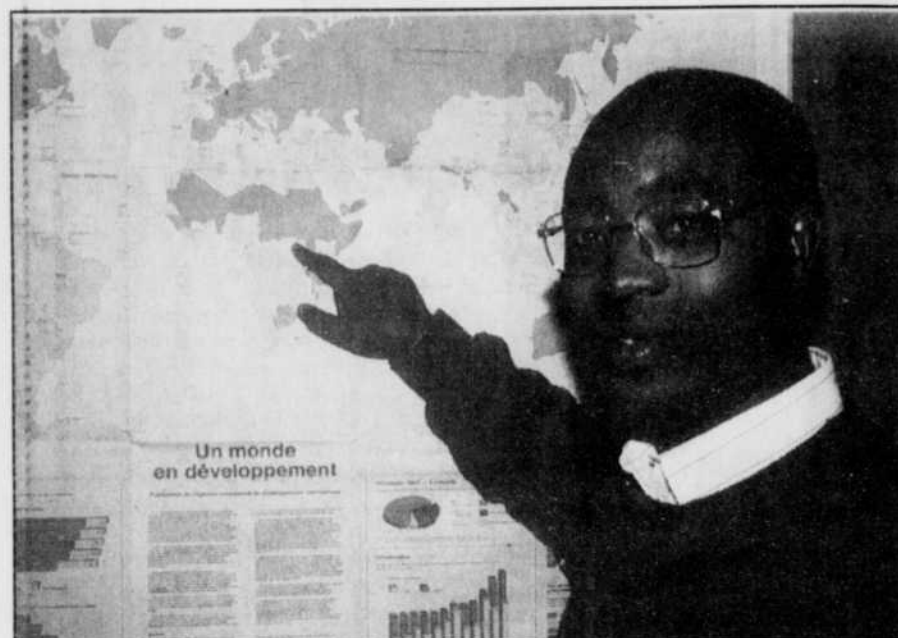
Développement
international Desjardins



Les caisses populaires Desjardins
du centre du Québec



TERRE
SANS
FRONTIÈRES
Organisme de coopération internationale



M. Pamphile Nkusi, montrant le Rwanda sur la carte du monde, lors de sa visite à l'école secondaire Le Tremplin de Sainte-Geneviève-de-Batiscan.

Un Rwandais à l'école Le Tremplin

Amakuru-ki? Ni-mésa! (Comment vas-tu?) (Ça va!)

■ Une entrevue a été réalisée avec M. Pamphile Nkusi, un Rwandais, lors de sa visite à l'école secondaire Le Tremplin, le vendredi 12 janvier 1996.

Jeunes génies: Waramutsé-ho Pamphile (Bonjour, en kinyarwanda)

Pamphile: Waramutsé-ho! (Bonjour!)

JG: Amakuru-ki? (Comment vas-tu?)

P: Ni-mésa! (Ça va!)

JG: Pamphile, comment est la situation des jeunes aujourd'hui?

P: Ils sont désœuvrés. Ils sont orphelins. Avant ils parlaient, maintenant ce sont des enfants muets devant tout ce qu'ils ont vu sous leurs yeux. Plusieurs ont été fortement encouragés à tuer et d'autres obligés à le faire.

JG: Autant les filles que les garçons?

P: Oui. Ces enfants sont maintenant atteints profondément aux niveaux psychologique, physique et émotionnel. Plusieurs ont perdu leur famille parmi le nombre immense de victimes.

JG: Que font ces enfants maintenant?

P: Plusieurs sont adoptés par les mères qui ont perdu les leurs. En rebâtissant le pays, certains retournent à l'école, alors que d'autres travaillent.

Ce qui est malheureux, c'est qu'on a volé leur enfance, leur jeunesse, leur famille, leur vie. C'est un crime épouvantable. Et je ne comprends pas pourquoi on

a accepté et même encouragé ces massacres en envoyant des armes à profusion!

JG: Parles-tu de la France?

P: Oui, mais aussi de la Belgique, du Burundi et de l'Ouganda pour ne nommer que quelques pays. Comment des dirigeants, des adultes peuvent-ils détruire la vie d'innocentes victimes? Détruire ces femmes et ces enfants sur tous les plans de leur être.

Le conflit ethnique n'est qu'un prétexte. C'est la soif du pouvoir qui est la vraie cause. Les riches, les intellectuels défendent les pauvres très souvent pour les manipuler. Je ne suis pas certain que la guerre soit bien terminée.

JG: As-tu de la famille qui a été tuée lors des massacres?

P: Oui, plusieurs membres de ma famille et de mes connaissances.

JG: Pamphile, comment te sens-tu aujourd'hui après tous ces massacres où tout est à rebâtir?

P: Je me sens peiné, vieilli par ces événements car je vois difficilement des solutions à court terme et à long terme. J'ai peur que la guerre éclate à nouveau.

JG: Aujourd'hui, quel est ton plus grand désir?

P: Que les réfugiés rwandais qui sont hors du pays puissent retourner chez eux pour rebâtir ensemble le pays et qu'on puisse grandir dans le pardon et la réconciliation, malgré la souffrance que tout cela laisse. Je garde espoir.

JG: Urakozé Pamphile! (Merci!)

P: Nawé! (Bienvenue!)

Rwanda: le pays aux mille collines et aux milliers de victimes

■ Le «pays aux mille collines»: ainsi aimait-on définir le Rwanda. Malgré la faible étendue de son territoire, le Rwanda présente une très grande variété de beautés naturelles. Mais qu'est-il arrivé à ce magnifique pays où joie et harmonie semblaient régner? Aussi loin que l'on peut remonter dans l'histoire, il n'y avait jamais eu de conflits basés sur l'origine ethnique dans le pays.

En 1959, le Rwanda, alors colonie belge, revendiqua son indépendance. Les Hutus, majoritaires au pays, étaient opprimés par les colonisateurs et par les Tutsis longtemps au pouvoir et pourtant minoritaires. Mais pour faire échouer ces revendications, la Belgique changea son fusil d'épaule et joua la carte de la division ethnique, en poussant les leaders Hutus à la révolte. Le drame rwandais venait de commencer.

Les premiers massacres ethniques des Tutsis ont donc eu lieu de 1959 à 1961 et les victimes de l'époque sont évaluées à plus de 100 000 Tutsis. Le même scénario macabre se répéta en 1963, 1966 et en 1976.

Insultés d'être maltraités partout, les jeunes militaires rwandais en exil désertèrent l'armée ougandaise et envahirent le Rwanda le 1er octobre 1990.

En même temps, une propagande intense visant l'extermination de l'ethnie tutsi fut orchestrée par le régime. Un journal (Kangura) éditait dix commandements de haine ethnique, préconisant ni plus ni moins «la solution finale» contre les Tutsis et quelques opposants hutus au régime. Plusieurs centaines de Tutsis et opposants hutus furent tués.

Tous les éléments avaient été mis en place pour la boucherie monstrueuse qui a commencé au Rwanda le 7 avril 1994. Les victimes se chiffrent entre 500 000 et 1 500 000.

La communauté internationale porte une lourde responsabilité dans cette démente. Ni les coopératives, ni les institutions aussi respectables que les Églises n'avaient élevé la voix pour condamner les tueurs. La France a maintenu des troupes au Rwanda qui assistaient imperturbablement aux massacres, tout en envoyant des avions complets d'armement.

La pitoyable réaction de l'ONU fut de retirer ses troupes au moment où se déroulaient des scènes insoutenables.

Les Tutsis ont gagné cette guerre.



Ces femmes et ces enfants, désormais majoritaires au pays, doivent assumer de nouveaux rôles professionnels et familiaux pour lesquels ils ne sont pas préparés.

Près de 2 millions de Hutus se sont réfugiés dans les pays voisins. Ce sont désormais les femmes qui composent la plus grande partie de la population (68%). Veuves, violées, elles vivent des situations éprouvantes aux plans personnel, familial et social.

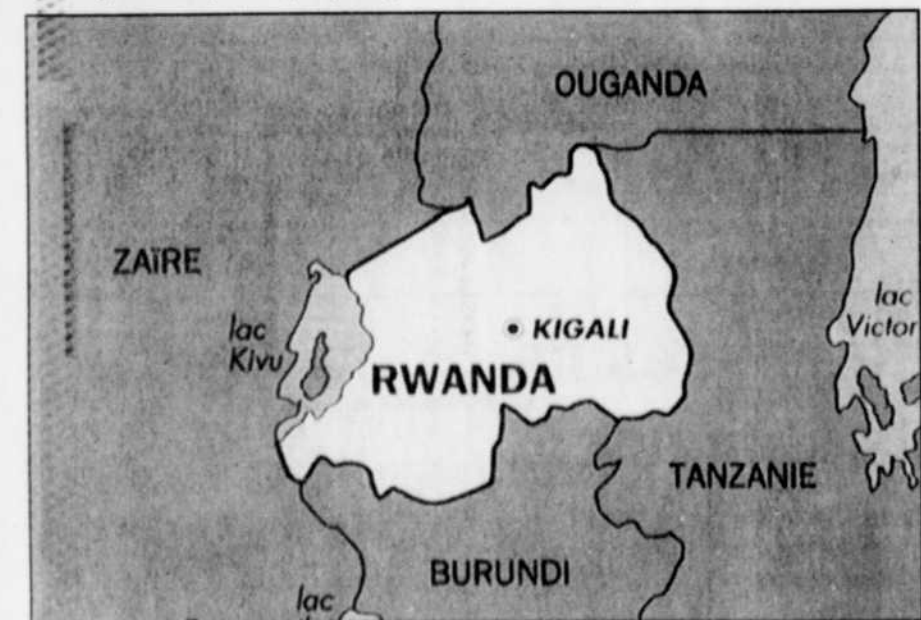
Les jeunes, quant à eux, ressortent de ce génocide traumatisés. Mais également ces enfants sont menacés par l'abandon, la mort d'un proche, la paranoïa, le manque de nourriture, d'eau potable, de logis, de médicaments, etc. Heureusement, le pays tente de se rétablir.

Nous avons rejoint par téléphone, avant son départ pour le Rwanda, M. Léo-Paul Cossette, f.s.g. (directeur d'une école au Rwanda). Selon lui, on tenterait

d'ouvrir à nouveau des écoles mais il manque beaucoup de professeurs et de matériel.

Nous savons également que la compagnie Arno, de Trois-Rivières, a participé à remettre en marche le réseau électrique du pays. Plusieurs autres organismes font beaucoup également. L'aide humanitaire est très importante mais il faut aller plus loin.

À cet effet, trois consultants rwandais (Mme Virginie Dusege, M. Ephrem Mbuguzie et M. Ambroise Nzeyimana) ont rédigé un essai (en octobre 1995) sur les causes et solutions possibles aux plans politique, économique et social. Quant à nous, que pouvons-nous faire? ●



Que peut-on faire d'ici?

L'organisme Développement et Paix a plusieurs projets concrets pour réinstaller les familles et relancer l'activité économique au Rwanda. Il a cependant besoin d'aide financière et matérielle. Nous pouvons communiquer avec lui à l'adresse suivante:
Centre Mgr-Pelletier
a/s Développement et Paix
347 Lavolette, C.P. 1480
Trois-Rivières, Québec, G9A 5L6
Tél.: (819) 379-1432
Télécopieur: (819) 379-2496



L'équipe Jeunes génies de l'International de l'école secondaire Le Tremplin, de Sainte-Geneviève-de-Batiscan, est composée, à l'avant, de Christine Pronovost, Karine Cloutier et Annie Gervais. À l'arrière: Mme Francine Perron, professeure, et Annick Guillemette. M. Gabriel St-Onge, animateur de pastorale, en fait aussi partie.

À gagner

Plus de 10 000 \$ en prix
pour toutes les catégories de participants.

Catégorie pour tous

Un bon d'achat de 25 \$ à chaque semaine pour le public en général qui participe sur une base individuelle.

À la fin du concours, trois bons d'achat de 100 \$.

Pour les élèves du primaire, du secondaire et pour leur enseignant(e)

Plusieurs bons d'achat de 25 \$ ou 50 \$ à chaque semaine ainsi que des grands prix à la fin du concours.

(Voir les affiches qui circulent dans votre école).



Règles du jeu

La personne au bénéfice de laquelle ce concours publicitaire est tenu, son employé, son représentant, son agent ou un membre du jury et les personnes avec qui ils sont domiciliés ne peuvent participer à ce concours.

Un litige quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la Régie des loteries et courses du Québec.

Le concours est publié tous les jeudis jusqu'au 16 mai.

Les règlements sont disponibles au Nouvelliste, 1920, rue Bellefeuille, Trois-Rivières (Québec), G9A 3Y2.

Concours

Un seul jeu questionnaire pour tous les participants. Pour les élèves qui participent par classe, il est important d'indiquer le nom de l'école et de l'enseignant(e) dans l'espace prévu à cet effet et faire parvenir tous les coupons dans une même enveloppe.

Notez que les réponses se trouvent dans cette page.

Complétez la phrase

La internationale porte une lourde dans cette

Nom
Adresse
Ville Code postal
Téléphone
École
Enseignant(e)

Faites parvenir vos-coupons-réponse avant minuit le mardi soir à l'adresse suivante:

Concours Jeunes génies
Le Nouvelliste, c.p. 515, Trois-Rivières, G9A 5H5

Les gagnants devront répondre à une question d'habileté.

Monfette pourrait voir sa sentence réduite

Royal Saint-Arnaud
Shawinigan

■ Condamné à six mois de prison, par le juge Guy Lambert de la cour du Québec, le 14 septembre dernier, René Monfette de Grand-Mère, un membre du groupe de motards les Blatnois, pourrait voir sa sentence réduite.

Son avocat Me Martin Tremblay vient de plaider sa cause en appel, devant le juge Louis De Blois, où les parties ont été entendues. Les remarques du juge de deuxième instance, permettent de croire que la décision qu'il rendra en délibéré, sera favorable à l'accusé, qui a déjà purgé 18 jours de prison. Une ordonnance de garder la paix et avoir une bonne conduite pendant trois ans était ajoutée à la sentence du juge Lambert.

Monfette a été reconnu coupable de voies de fait, en s'en prenant au policier Claude Saint-Yves de Shawinigan-Sud, présent en civil, aux funérailles de Jean-Louis Duhaime, membre des Hell's Angels, dont le corps a été inhumé dans le petit cimetière de Saint-Paulin en juillet

94. C'est là que Monfette s'en est pris au policier, pour le forcer à quitter les lieux.

Lors du procès, visiblement irrité par les propos de l'avocat des Hell's, Me Tremblay, le juge Lambert avait décidé de sévir contre l'un de ceux à qui il a reproché de «terroriser les gens autour d'eux».

«Il est grand temps que les tribunaux donnent un message clair aux gens du crime organisé», de mentionner le magistrat. C'est pourquoi, après quelques minutes de délibération, il décidait d'appliquer la peine maximale à l'accusation de voies de fait simple, soit six mois de prison. Me Tremblay réclamait pour son client un sursis de sentence et une probation de six mois.

Le juge Lambert avait notamment fait remarquer à l'accusé et à son client qu'il trouvait étrange que le policier Saint-Yves a longuement hésité avant de porter plainte. Cela vient selon lui, du climat de terreur et d'intimidation entretenu par les motards criminalisés.

Pour sa part, Me Pierre Boutin de la couronne a, lors du procès, insisté sur le

contexte particulier qui prévalait, le 26 juillet 94, dans le cadre des funérailles du Hell's Jean-Louis Duhaime. A son avis, les motards y ont fait la pluie et le beau temps.

En faisant remarquer au tribunal que les gens au cheveux gris n'ont pas été importunés cette journée-là, il a affirmé que la cible était délibérément un policier, expulsé manu militari des lieux de l'événement.

Abordé par Monfette, le policier en civil, amateur de moto et lui-même propriétaire d'une Harley Davidson, a littéralement été sommé de quitter les lieux et le village en termes plutôt crus, selon les propos rapportés par la victime. «Moi, je te connais. T'es un bouef de Shawinigan-Sud. On ne veut pas de cochon déguisé ici. Cr... ton camp» de lui dire Monfette. C'est à ce moment qu'il l'a bousculé.

De son côté, Me Martin Tremblay a laissé entendre lors du procès que si la victime n'avait pas été un policier, il n'y aurait probablement pas eu de plainte. Il a notamment fait remarquer que les évé-

nements sont survenus le 26 juillet 94 et que ce n'est que le 21 décembre suivant que le policier a porté plainte et ce, après que des confrères de la Sûreté du Québec de Montréal sont allés le rencontrer pour lui faire visionner un film vidéo tourné par un policier de la SQ à Saint-Paulin, cinq mois plus tôt.

En dernier recours, l'avocat de la dé-

fense avait mentionné au tribunal que le but visé par la SQ était d'aggraver le dossier judiciaire de René Monfette, lequel n'est marqué que d'antécédents judiciaires légers, selon lui.

Il s'y trouve des voies de fait avec lésion, en décembre 94; une cause de facultés affaiblies et une autre de possession d'arme en 86. ■

Palais de justice

Claude Savary
Trois-Rivières

Changement d'avocat

■ André Couture va changer d'avocat. Cet individu qui, jusqu'à récemment, était responsable d'activités sportives à l'école secondaire Chavigny de Trois-Rivières-Ouest, doit répondre d'une accusation d'agression sexuelle sur sa jeune copine de 18 ans.

Représenté par Me Spain jusqu'à hier, Couture a décidé de donner congé à son avocat, lui préférant un procureur de Saint-Hyacinthe. Couture est en détention provisoire depuis sa comparution, il y a une quinzaine de jours.

Détenu

■ Le juge Michel Babin a finalement ordonné, hier, la détention de Jean-Paul Paradis, un résident de Manseau, arrêté en fin de semaine dernière, avec son frère Jacques, pour possession de stupéfiants.

C'est en interceptant le véhicule des Paradis que des agents de la SQ de Bécancour auraient saisi 98 fioles de haschich liquide. Jacques Paradis, a été libéré provisoirement mardi, mais Jean-Paul restera en prison. Leur procureur, Me Gilles Lacoursière, a fixé l'enquête préliminaire des deux hommes au 7 mars.

Il sera présent

■ Un homme de 54 ans de Cap-de-la-Madeleine, Léandre Trotter, pourra finalement participer à la petite fête d'adieu que ses collègues de travail lui ont organisée, ce soir, pour marquer son départ à la retraite.

En attente de procédures pour cinq accusations de conduite avec les facultés affaiblies et une de refus de se soumettre à l'ivressomètre, Trotter s'est fait prendre en deux occasions, en fin de semaine dernière, à conduire son véhicule malgré une interdiction de la cour.

Me Gilles Lacoursière, l'avocat de Trotter, a plaidé avec succès le fait que son client était sobre au moment des deux dernières arrestations. Il a aussi dit que Trotter était réputé innocent jusqu'à preuve du contraire, ses derniers démêlés avec la justice datant de 1984. Il a enfin souligné que son client prenait sa retraite demain et qu'une petite fête était organisée aujourd'hui.

Même si elle a plaidé pour garder le prévenu en détention, Me Hélène Carle,

la procureure de la couronne, a exigé le versement d'une caution en argent de la part de Trotter, lorsqu'elle s'est rendu compte que le juge Crochetière allait lui permettre de reprendre sa liberté. Le juge lui a donné raison en exigeant que le prévenu verse une somme de 3000 \$. L'avocat de Trotter et le juge Crochetière ont été très clairs avec lui: s'il s'avait de manquer à son engagement, en conduisant de nouveau son véhicule, il perdrait les 3000 \$.

Trotter devra revenir devant la cour le 15 mars pour la tenue de son enquête préliminaire.

Royal Saint-Arnaud
Shawinigan

Actions indécentes

■ Jean-Hervé Lebrun de la région du Lac-Saint-Jean s'en tire à bon compte pour un dossier d'actions indécentes.

Le juge Gilles Bergeron lui accorde une absolution conditionnelle assortie de l'engagement de garder la paix et avoir une bonne conduite durant six mois. Il devra de plus verser une somme de 100 \$ au profit des œuvres des abbés Martel et Marcell de Shawinigan. Lebrun ne doit pas se présenter au Parc des Chutes durant sa probation.

Selon la preuve déposée par la poursuite le prévenu se serait masturbé devant un témoin, le 9 août 95. Il s'agissait d'un policier de Shawinigan-Sud en civil, qui patrouillait le parc, précisément pour y dépister les visiteurs aux comportements douteux.

Me Michel Lebrun de la défense a laissé entendre que son client n'a fait qu'exhiber son sexe pour uriner, d'où la méprise du policier.

Le juge Bergeron a accordé l'absolution conditionnelle au prévenu parce qu'il s'agit d'un premier dossier.

Écoute électronique

■ Les démarches pour obtenir les éléments de preuve pour l'utilisation de l'écoute électronique, dans la cause de Jean-Marc Blais, accusé de complot dans le but de trafic de stupéfiants, dans le réseau des motards les Blatnois de Grand-Mère, démantelé en avril 95, ne sont pas encore complétées.

C'est pourquoi la cause doit être reportée encore une fois, pour permettre à la défense, représentée par Me Guy Quirion, du bureau de Me Martin Tremblay, d'analyser les dits éléments de preuve.

Blais doit donc revenir devant la cour le 27 mars prochain. Une accusation d'entreposage non conforme d'une arme à feu s'ajoute à celle de complot, puisqu'au moment de la perquisition chez le prévenu au printemps dernier, les policiers y avaient découvert une arme mal entreposée.

Une septième infraction

■ La septième infraction de Gaétan Drouin de Trois-Rivières, en matière de conduite avec les facultés affaiblies lui coûte une sentence de trois mois de prison.

Malgré le nombre de délits de même nature, Drouin n'a pas d'avis de récidive à son dossier. Sa dernière condamnation remonte à 1991 alors qu'il avait éclopé de 15 jours de prison.

L'avocat de la défense dans cette affaire, Me Michel Lebrun réclamait une sentence discontinue, mais, compte tenu des antécédents judiciaires en semblable matière, le juge Gilles Bergeron a décidé d'imposer une sentence continue.

21 jours de plus

■ Me André Mélançon de Louiseville qui représente Monique Brouillette a accepté la suggestion de la cour, voulant que sa cliente soit soumise à une prolongation de 21 jours, pour l'évaluation de sa capacité mentale à comparaître devant le tribunal.

La prévenue doit revenir devant la cour le 22 mars, pour y subir son enquête sur détention. Il est possible que la défense ait à ce moment, une évaluation de «responsabilité criminelle», sur l'état mental de l'accusée au moment de commettre les délits qui lui sont reprochés.

Des accusations de menaces de mort et de bris d'engagement pèsent sur Monique Brouillette, âgée de 50 ans, de Cap-de-la-Madeleine.

Contrebande

■ Une substantielle amende de près de 3000 \$ a été imposée par le juge Gilles Bergeron de la cour du Québec, à René Goulet de Shawinigan-Sud, dans un dossier de vente et d'entreposage de cigarettes de contrebande, qui remonte au 22 février 95.

Me Joachim Tremblay a annoncé l'arrêt des procédures dans deux des trois dossiers du prévenu. De son côté, le juge Gilles Bergeron accorde un délai d'un an pour l'acquiescement de l'amende. ■

DON DE 8496\$ À DE LA BANQUE NATIONALE ET SES EMPLOYÉ(E)S



La Banque Nationale du Canada, représentée par Monsieur Renaud Nadeau, directeur région Mauricie a remis à Monsieur Yvon Picotte, président régional de la 20e campagne de financement de Centraide Mauricie, un chèque au montant de 5500\$ représentant le don corporatif de la Banque Nationale tandis que Madame Marie-Claude Dery et Monsieur Michel Jacques remettaient la somme de 2996,24\$ représentant le don des employé(e)s des succursales de la Banque Nationale sur le territoire de Centraide Mauricie.

Une collaboration: Le Nouvelliste

DEMAIN MATIN

entre 6h00 et 9h00

DU RIVRE GARANTI!

LES CHUMS DU MATIN

Du lundi au vendredi de 6h00 à 9h00



reçoivent et
rendent hommage
à

**DENISE
FLAMARULT**

Avec la participation de :

Pierre Verville
Papa & Moman
Madame Jigger

Patrick Huard
Benoit Brière
Martin Drainville
Roger Joubert

**cigb
102.3
énergie**



RAYMOND DÉCORS EST EN PLEINE EXPANSION UNE EXPLOSION D'AUBAINES PROFITEZ DE NOS SUPER SPÉCIAUX

PLEIN CAMION DE NOUVEAUTÉS
COUVRE-LITS - DOUILLETES
Motifs, carrelés, unis, fleurs, aztec.
Rég.: 139\$ à 239\$
SUPER SPÉCIAL
89\$ à 119\$

GRAND CHOIX DE BELLES SERVIETTES DÉCORATIVES
-30% DE RABAIS
DRAPS SANTÉ à compter de **24.95\$**

LOT 1 STORES
LAMELLES DE STORES VERTICAUX 3 1/2 PO
75% DE RABAIS

LE PLUS GRAND CHOIX AU QUÉBEC
Neuves: Boîte 8 pieds à partir de 740\$
Boîte de 6 pieds à partir de 639\$
Séville X-Tra D'occasion: **195\$** et plus
VENTE - ACHAT - ÉCHANGE - PIÈCES DE RECHANGE
FIBROBEC GVI: 8 pi SPÉCIAL Prix ord. 1375\$ **1075\$**

COUVRE-LITS KING EN MAGASIN PRIX RÉDUITS
99\$ à 299\$

LOT 4 STORES DE COULEUR HORIZONTAUX EN PVC
À compter de 2,95\$ et plus
-50% DE RABAIS

LOT 2 GRATUIT
Achetez un rail à prix régulier, recevez gratuitement lamelles de stores.

LOT 3 PAQUET DE LAMELLES DE STORES 3 1/2 PO EN PVC
Paquet de 20.
10\$ 15\$

J.M. RAYMOND DÉCORS inc.
1061, THIBEAU, CAP-DE-LA-MADELEINE 375-9547
Les articles peuvent légèrement différer.

LIQUIDATION LOT DE TISSUS VOILE LARGE ET BOUCLÉ
Rég. jusqu'à 39,95\$
SUPER SPÉCIAL 12.95\$

TUILES À PLANCHER SANS CIRAGE
LOT #1 LIQUIDATION **49¢**
LOT #2 LIQUIDATION **79¢**

TISSUS
LOT DE Rideaux et CANTONNIÈRES PRÉFABRIQUÉS
LIQUIDATION -60%

CÉRAMIQUE À PLANCHER DE L'ITALIE -50%
STORES HORIZONTAUX -50% DE RABAIS

LOT DE COUVRE-LITS ET DOUILLETES
Rég. de 80\$ à 199\$
VENTE FINALE 29.95\$ à 39.95\$

Laurentide SPÉCIAL
No 574-400 fini perle
No 547-410
No 514-300 mit à plafond
Coloration gratuite
Blanc et pastel
18.95\$ 3.78 L

CADES -20% à 30%
COUSSINS DÉCORATIFS
Rég.: 9,95\$ à 14,95\$
SPÉCIAL 3 pour 18.95\$
LOT DE TISSUS À Rideaux ou CANTONNIÈRES LIQUIDATION À PARTIR DE 2.95\$

RIDEAUX DE DOUCHES -20% DE RABAIS

ours transmis
r la Presse Canadienne

Cours transmis
par la Presse Canadienne

East Sea Farm, Chg	
300	4.950 4.950 +0.000
300	13.900 13.900 +0.250
750	6.625 6.625 -0.125
300	21.875 22.000 +0.125
375	30.000 30.000
300	3.500 3.500
93	
500	26.375 26.500 +0.125
400	28.000 28.000
500	25.375 25.500 +0.375
250	16.000 16.000 +0.000
995	0.994 0.994 -0.001
1020	1.020 1.020 +0.010
300	1.200 1.200 -0.010
850	1.023 1.050 +0.015
sign	
125	4.950 4.950 -0.000
ies	
300	7.000 7.000 +0.250
425	25.500 25.500
425	8.625 8.625 -0.125
250	12.250 12.250
500	5.375 5.500 -0.125
250	12.250 12.250 -0.125
400	15.300 15.300 +0.500
425	11.625 11.625
425	9.500 9.500 -0.250
450	3.200 3.200 -0.150
750	1.750 1.750 -0.250
sign	
125	14.875 15.000
100	
300	7.000 7.000 +0.500
300	3.000 3.000 +0.150

Cours transmis
par la Presse Canadienne

[illegible]

placements

MM	4.58 468
MM AM	4.10 418
Investors Inc	MM
MM	5.05 518
Jones Howard	MM
Insurance	4.85 497
Insurance	MM
MM	4.23 432
Smith Wheeler	MM
MM	4.42 452
Lotus Group (MKW)	MM
Intecome	5.67 583
Industries (Indels)	MM
US Mut	4.88 500
Ed Tech	4.27 436
Industries USA	MM
MM	3.59 365
Manovic-Cabot	MM
MM	4.04 449
Mawer Investment	MM
Can MF	5.97 615
Actuall (Globe)	MM
MM	4.45 455
Amer Trust Cos	MM
MM	4.29 438
Domest Group of	MM
MMF	3.47 347
Ed Tech	3.88 395
Ed Tech	MM
MM	5.16 532
Ontario Teachers G	MM
Privil	5.12 525
MM	MM
MMMF	5.29 543
MMMF	4.76 487
Trust of Revenue	MM
MM	4.57 467
Industrielle (Grou	MM
MM	5.26 540
Invest Corp	MM
MMMF	5.30 547
Trust Royal	MM
MM	4.43 453
MM SC am	4.33 442
MM BUS	4.38 448
Ed Tech	MM
MM	4.83 474
MM AM US	4.28 438
MMF	4.25 434
Ed Tech	MM
MMF	5.14 530
Investment Funds	MM
MM	5.70 586
Capital Excelsior	MM
Ed Tech	4.57 468
MM	4.57 478
MM	5.10 523
Spectrum	MM
Ed Tech	4.24 433
Ed Tech	4.24 433
Ed Tech	4.24 433
Ed Tech	4.24 433
Ed Tech	4.46 456
Strategic	MM
Investment Global	5.28 542
Ed Tech	MM
Ed Tech	4.37 446
Ed Tech	4.22 431
Investment (Funds)	MM
Ed Tech	4.94 506
Ed Tech	MM
Ed Tech	4.89 501
MM AM	4.71 419
MM Can	4.91 503
Ed Tech Pension Pooled	MM
MM	5.25 539
Investment Group	MM
Ed Tech	4.62 473
Investment Group	MM
Ed Tech	4.57 467
Investment National	MM
Ed Tech	4.64 475
Ed Tech Funds Inc CS	MM
MM	5.39 554
Investment Group	MM
Ed Tech	4.60 471
MMF US	3.87 394

Selon M. Philippe O'Brien, président de Devencore

La mondialisation change les mentalités

Jean-Marc Beaudoin
Trois-Rivières

■ «On est devenu des nomades. Avec les nouvelles technologies, on peut opérer de n'importe où dans le monde. Mais il faut aussi réaliser que l'information à laquelle on a accès l'est aussi pour qui que ce soit dans le monde.»

Président de Devencore, la plus importante société de services immobiliers au Canada, M. Philippe O'Brien sait de quoi il parle. Au cours des douze derniers mois, il a passé l'équivalent de deux mois au complet à l'étranger.

«Nous vivons, constate-t-il, des changements accélérés. Cela crée des problèmes structurels pour lesquels les solutions d'hier sont peu appropriées. Il ne faut surtout pas se tourner vers l'État. Nos gouvernements ne peuvent plus nous aider», est-il convaincu.

Devant la Chambre de commerce de Trois-Rivières où il était le conférencier invité du déjeuner PME, M. O'Brien a rappelé que les changements «créent des problèmes, mais aussi des occasions» et que les changements «se nourrissent de solutions».

Les choses ne peuvent faire autrement que de changer de façon rapide. «Avec la fin de la guerre froide, on a assisté à l'ouverture de nouveaux marchés. Les grands pays industrialisés



(Image-Média: Patrick Beauchamp)
Le président de la Chambre de commerce de Trois-Rivières, Me Michel Leblanc; le président de Devencore, M. Philippe O'Brien; le responsable des déjeuners PME, Me Jean Boulet.

comptaient environ 1,7 milliard de consommateurs. Maintenant, il y en a quatre milliards. D'un côté, nous avons des gens qui ont à peu près tout. De l'autre, on retrouve des gens qui ont besoin de tout et qui veulent tout», dit-il.

Dans un pays comme l'Inde, on évalue à 350 millions la population qui forme la classe moyenne. Ce n'est pas le niveau de vie de la classe moyenne de nos sociétés, mais cette population améliore sans cesse son statut et désire davantage de biens et de services.

Ces grandes sociétés, comme l'Inde, la Chine, les anciens pays de l'est, forment aussi, par dizaines de milliers, des spécialistes de toutes sortes de même niveau que les nôtres, mais qui réclament des salaires nettement inférieurs. Avec

les télécommunications, ils deviennent tout à fait accessibles.

M. O'Brien a cité le cas de projets de recherche qui se réalisent sur trois continents. Quand l'équipe de Montréal termine sa journée, une autre en Inde prend le relais et poursuit le travail, sur le même dossier. La seule différence: les rémunérations, qui ne sont pas comparables d'une région à l'autre de la terre.

«On perd le pouvoir politique, mais aussi intellectuel», observe M. O'Brien.

Il faut donc réagir pour recouvrer sa position de force. Le président sortant de la Chambre de commerce du Canada reste sur ce point positif. «L'Amérique, conclut-il, est convaincue d'avoir le plus haut taux de productivité au monde. Il faut y travailler sans relâche.»

Balance commerciale DECEMBRE 1995



Exportations

Des chiffres révisés plus stimulants

Rob Carrick
Ottawa (PC)

■ Les choses s'annoncent assez bien pour l'économie canadienne si l'on en croit un rapport qui montre que le secteur des exportations était en meilleure santé que prévu à la fin de l'année dernière.

Statistique Canada a en effet indiqué mercredi que les exportations avaient augmenté pour atteindre un record de 21,8 milliards \$ en décembre, en hausse de 1,8 pour cent par rapport à novembre.

L'agence fédérale a aussi annoncé d'importantes révisions des chiffres concernant les mois d'octobre et novembre, qui ont fait grimper de près de 1 milliard \$ la valeur des exportations.

«Il s'agit d'une révision extrêmement importante, qui fait ressortir que l'économie n'est pas aussi malade qu'on le pensait», a déclaré John McCallum, économiste en chef de la Banque Royale.

M. McCallum a souligné que la croissance économique enregistrée au cours des trois derniers mois de 1995 avait été presque nulle si on se fiait aux données antérieures sur les exportations.

Les chiffres révisés permettent de constater qu'il y a eu une croissance de 2,0 à 2,5 pour cent, ce qui est bien plus encourageant, a-t-il ajouté.

M. McCallum attribue également à la meilleure situation en matière d'exportations les progrès accomplis dans le domaine de l'emploi en décembre et janvier. Statistique Canada a en effet fait état de la création d'environ 100 000 emplois durant ces deux mois-là.

L'agence fédérale a imputé les révisions aux difficultés qu'elle avait éprouvées en recueillant les données chez les exportateurs.

Dans son rapport sur le commerce de décembre, Statistique Canada a indiqué que les expéditions de produits vers tous les partenaires commerciaux du Canada avaient augmenté à l'exception de l'Union européenne. La plus forte progression s'est faite vers les États-Unis, le principal partenaire économique du Canada.

Les importations ont légèrement fléchi pour s'établir à 18,7 milliards \$ en décembre, laissant le Canada avec un excédent commercial record de 3,1 milliards \$, ce qui représente une hausse par rapport aux 2,6 milliards \$ de novembre.

Le secteur qui a connu la plus forte croissance des exportations est celui des machines, particulièrement des ordinateurs livrés aux États-Unis. Les exportations d'équipement énergétique et industriel ont aussi augmenté de façon remarquable, particulièrement dans le domaine de la production d'énergie.

Créer de l'emploi, économiser deux fois plus d'impôt :

Qui a dit qu'un REER ne pouvait pas faire
deux choses à la fois?

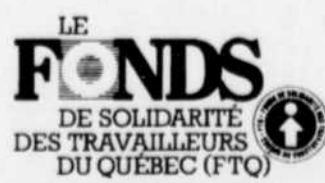
En contribuant au REER du Fonds de solidarité (FTQ), vous pouvez économiser
deux fois plus d'impôt, comparativement à ce que vous pourriez obtenir avec un REER conventionnel.

Fort d'un actif de **plus d'un milliard de dollars**, le Fonds procure un rendement équitable
à ses **245 000 actionnaires**.

Après 12 ans d'activité, le Fonds a aussi fait ses preuves dans la création et le maintien
de milliers d'emplois au Québec.

Comme quoi on peut parfois faire deux choses à la fois, et bien les faire. Renseignez-vous !

1 800 567-FONDS
3 6 6 3
Appelez-nous



LE REER
PORTEUR D'AVENIR

À Trois-Rivières : (819) 370-FONDS
3 6 6 3

Sports

VÉLO
STATIONNAIRE
WEIDER
249⁹⁵⁵
SPORT HENRI
DESHAIES
CENTRE COMMERCIAL
LES RIVIÈRES
375-6313
Podium
sports

Les Estacades à Jonquière

Contre les champions en partant!

Guy Veillette
Cap-de-la-Madeleine

Denis Francoeur échappe un sourire quand il raconte l'anecdote. Ça se passait au printemps 1989. Les Draveurs de Trois-Rivières avaient remporté le championnat de la saison régulière et affrontaient Shawinigan en première ronde des séries. Les Cataractes s'étaient qualifiés lors du tout dernier match du calendrier. Et en séries, ils avaient éliminé les Draveurs... quatre parties à zéro.

«Ce fut l'un des plus beaux moments de ma carrière», raconte Francoeur, alors assistant à Shawinigan. «J'ai l'impression que nous pourrions causer une surprise du genre.»

Ce soir, les Estacades affrontent les Éléments à Jonquière, dans le premier match de la série trois de cinq. Ces derniers ont remporté leurs six derniers matches. L'attaquant Yannick Landry a été choisi joueur du mois dans la ligue; le gardien Rémi Bergeron a obtenu le même honneur du côté défensif. Ce dernier vient d'ailleurs d'être nommé récipiendaire du trophée Ken-Dryden, en tant que meilleur porteur du circuit en 1995-96.

«Pour les battre, nous devons frapper leurs attaquants en partant», convient Steve Brady. «Si nous jouons la rondelle avec eux, nous arriverons deuxièmes.»

Son coéquipier tient toutefois à préciser que les Estacades ont tenu leur bout au cours de la saison contre Jonquière. «C'est certain qu'ils vont marquer des buts. Mais nous avons disputé presque toujours des matches serrés contre eux cette année», rappelle Philippe Cloutier.

Les Estacades ont remporté deux de leurs six matches contre Jonquière, en 1995-96. L'une de leurs quatre défaites est survenue en fusillade.

Émotion

Les deux équipes ont vécu un dimanche particulièrement fébrile en émotion. La victoire des Estacades leur permettait d'accéder aux séries, tandis que celle des Éléments délogeait les Gouverneurs du premier rang.

«J'ai un peu peur que nous ayons laissé beaucoup d'émotion à Sainte-Foy», reconnaît Martin Daoust, l'entraîneur des Éléments. «Mais il faut maintenant tourner la page; nous verrons si nous y sommes parvenus jeudi.»

Son vis-à-vis souhaite plutôt que ses hommes se laisseront porter par cette montée d'adrénaline. «En séries, il faut monter le niveau d'intensité d'un cran. Je pense que nous l'avons déjà fait dimanche. Il s'agit de le maintenir», prétend Francoeur.

Daoust ne croit pas que son équipe abordera cette série avec un excès de confiance. Il mentionne qu'une attention particulière sera accordée à Alex Tanguay et Jason Lohou, deux attaquants qui ont donné du fil à retordre aux Éléments cette saison.

De son côté, Denis Francoeur n'a pas besoin de dessins. Yannick Landry (100 points), Mathieu Pineault (79) et David Dupéré (75) ont terminé aux trois premiers rangs des marqueurs de la ligue. L'unité Vandal (61 points)-Bouchard (60)-Tremblay (35) n'est pas piquée des vers non plus.

«Notre implication physique est un atout, nous devons nous en servir. Si nos défenseurs frappent comme dimanche, il y a des attaquants de Jonquière qui vont trouver le match long», prédit le pilote des Madelinots.

Martin Bilodeau débutera la série devant le filet des Estacades. Même s'il a conservé une excellente fiche cette saison (17 victoires, neuf défaites), le défi s'annonce de taille contre Rémi Bergeron (20-5).

«Si nous les battons, nous serons plus fiers qu'eux s'ils nous battent», fait remarquer Alexandre Vincent. «Ce sont eux qui ont la grosse pression.»

Le défenseur Pierre-Luc Courchesne, le dernier venu de la brigade, ne semble pas intimidé par le défi. «Je suis nerveux autant que les autres. Mais tant qu'à se rendre à Jonquière, pourquoi ne pas aller chercher les deux matches?»

Gretzky a rejoint ses nouveaux coéquipiers des Blues

«C'est mon dernier arrêt»

Grant Kerr
Vancouver (PC)

Les admirateurs de Wayne Gretzky étaient nombreux à Vancouver, hier, quand le meilleur pointeur de l'histoire de la LNH s'est entraîné pour la première fois avec les Blues de St. Louis.

Le grand stationnement de l'aréna de

Yvon Pedneault:
c'était inévitable

— page 14

Burnaby, où l'équipe a tenu sa séance d'entraînement, était bondé d'amateurs du numéro 99 et plusieurs centaines d'entre eux se trouvaient même dans les escaliers du complexe sportif.

Gretzky a joint ses nouveaux coéquipiers des Blues avec les médias à ses trousses, moins d'une journée après avoir été échangé par les Kings de Los Angeles. Il fera ses débuts avec l'équipe,

ce soir, contre les Canucks au GM Place.

Celui qu'on appelle «La Merveille» est arrivé à l'aréna dans l'autobus nolié de l'équipe. Il a attendu que ses coéquipiers y descendent avant d'effectuer sa première sortie publique en compagnie de l'entraîneur et directeur général, Mike Keenan.

Gretzky a confié vivre actuellement des émotions semblables à celles qu'il a connues en août 1988 quand il a été échangé aux Kings après avoir aidé les Oilers d'Edmonton à remporter la coupe Stanley une quatrième fois en cinq ans.

«Je ressens des sentiments bizarres. D'un côté, je suis déçu de quitter mais, d'un autre, je suis excité de me retrouver ailleurs», a-t-il dit au cours d'une conférence de presse avant la séance d'entraînement.

«Vous jouez dans la Ligue nationale afin d'avoir la chance de gagner un championnat. Je ne fais pas de promesse, mais je vais travailler fort avec Mike et les Blues pour en savourer un autre.»

Les Kings se sont départis de leur meilleur atout, mardi, après des semaines de négociations. En retour de ses services, ils ont fait l'acquisition des attaquants

Craig Johnson, Patrice Tardif et Roman Vopat, un jeune espoir, en plus de deux choix au repêchage, dont le premier choix des Kings en 1997.

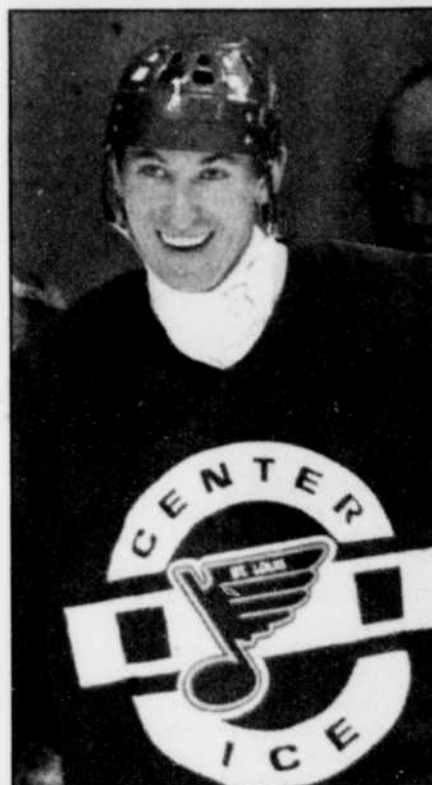
«Wayne nous fournira le leadership nécessaire pour remporter la coupe Stanley, a dit Keenan. Je me considère chanceux d'être assis à ses côtés aujourd'hui.»

Gretzky a indiqué que les Blues ont toujours été son premier choix. Son épouse, Janet Jones, est originaire de la région de St. Louis.

«Je n'ai aucune rancune à l'endroit des Kings, a souligné Gretzky. Ils ont été corrects, mais c'était le temps pour moi de partir.»

Interrogé à savoir s'il s'agit de son dernier arrêt dans la LNH, le vétéran de 17 ans a répondu: «Absolument. Oui, c'est mon dernier arrêt, je le souhaite.»

(Photo - PC)
Wayne Gretzky a participé à son premier entraînement avec les Blues, hier, à l'aréna de Burnaby de Vancouver.


Après deux périodes

Le Tricolore tirait de l'arrière

François Lemu
Anaheim, Calif. (PC)

Les Mighty Ducks d'Anaheim menaient 4-2 devant le Canadien de Montréal après 40 minutes de jeu, hier soir, au Arrowhead Pond.

Steve Rucchin, Paul Kariya, Mike Sillinger et Bobby Dollas ont marqué les buts des Ducks. Martin Rucinsky et Andrei Kovalenko ont réussi ceux du Tricolore.

Les Ducks ont pris les devants tôt dans le match quand Rucchin a saisi un retour de lancer de Todd Krygier à 6:47. Krygier avait pu manœuvrer librement au tour du filet de Jocelyn Thibault sans être inquiété par le duo de Lyle Odelein et Vladimir Malakhov, ni par l'ensemble du quatrième trio formé de Donald Brashear, Marc Bureau et Chris Murray.

Kariya a ensuite profité d'une maladresse de Patrice Brisebois dont la passe a été interceptée à la ligne bleue des Ducks. Joe Sacco a aussitôt remis le disque à Kariya qui s'est échappé. L'attaquant du Anaheim a habilement logé la rondelle dans le haut du filet à 18:17.

Rucinsky a sauvé le Canadien du désastre en marquant à 19:00. Le Tchèque a facilement contourné le défenseur David Karpa avant de glisser le disque sous Mikhail Shtalenkov.

Au cours de la période, Thibault a joué de chance quand les tirs de Teemu Selanne et de Mike Sillinger ont touché le poteau. Du côté du Canadien, Valeri Bure a été menaçant en réalisant deux sprints au filet.

Les unités spécialisées

Le Canadien a créé l'égalité 2-2 à 6:29 de la deuxième période. Chris Murray a réussi à conserver le disque en zone des Ducks puis Kovalenko, de l'enclave, a surpris Shtalenkov d'un tir des poignets.

Les Ducks ont bien réagi alors que leurs unités spécialisées ont produit deux buts.

Sillinger a marqué à 10:34 durant un jeu de puissance. Un but chanceux dans la mesure où Kariya a raté son tir. Mais bien posté à la droite de Thibault, Sillinger a fait dévier le disque derrière le gardien du Canadien. Dollas a suivi à 13:13 en complétant un surnombre avec Krygier en infériorité numérique.

Ce genre de but a généralement pour effet de couper les jambes d'une équipe.



(Image-Média: Alain Bédard)

Hugues Gosselin a vécu «l'ultime humiliation», hier, en perdant contre Annick Lefebvre, une fille. Mea culpa!!!

Confrontation amicale entre hockeyeurs et patineurs artistiques

Quand les filles gagnent...

Ann Boisvert
Cap-de-la-Madeleine

«Ça ne me dérange pas si les filles gagnent. Je suis plus petit qu'elles!» Samuel Demontigny était probablement un des seuls jeunes, hier soir, à l'aréna Jean-Guy Talbot, de Cap-de-la-Madeleine, à ne pas savoir comment, socialement, la défaite d'un garçon face à une fille est encore, malheureusement, aussi humiliante... À cinq ans, on n'est pas tout à fait entré dans le moule! Et partager sa glace avec des filles de patinage artistique semble tout à fait normal.

Le petit Samuel était de la trentaine de hockeyeurs de l'Association du hockey mineur de Cap-de-la-Madeleine qui ont participé à une première confrontation amicale des tests d'habiletés contre le club de patinage artistique de l'endroit. Le club Les Cendrillons avait aussi une trentaine de représentantes de tous les âges.

L'objectif du projet, initié par Guy

Bureau, le vice-président technique du club de patinage artistique, était de rapprocher les athlètes des deux disciplines. Dix sur dix pour les organisateurs. L'idée a plu.

Même à Hugues Gosselin. Mais pauvre «Goss». Il a chuté à la course autour de la glace qui l'opposait à Annick Lefebvre. Au niveau midget, on connaît les enjeux! «Ça fait mal à l'orgueil», a-t-il lancé spontanément. «C'est la loi de la supériorité» (attention...), qui lui et ses coéquipiers défendaient hier soir!!!

«J'ai fait par exprès pour la laisser gagner!», a-t-il tenté de faire croire, à la blague, par la suite.

«On a beau rire, le cœur nous battait assez fort avant le départ, sur la ligne bleue», s'est finalement décidé à avouer Dany Chartray.

Ouf! Difficile à admettre qu'il faille travailler fort pour gagner une course sur glace contre une fille!

Néanmoins, les gars ont dominé à outrance cette première série d'épreuves. Si bien que les responsables de la soirée se sont vite rendu compte que les exercices au programme étaient trop

axés sur les habiletés du hockey. Sur la puissance essentiellement. On a alors ajouté quelques éléments de patinage artistique. Il fallait voir.

Entre autres, le slalom sur une jambe a donné des sueurs aux hockeyeurs. Les patineuses étaient enfin à l'aise.

Dernière épreuve: l'arabesque la plus longue... Ouaw! Les patineurs artistiques possédaient un net avantage. En plus de la grâce, ils avaient aussi la résistance et l'élégance. Cette fois, les filles ont gagné.

Malgré la confrontation naturelle des sexes, l'atmosphère était au plaisir pur et simple du sport. «Ce genre de jumelage est très intéressant», a commenté le responsable des joueurs de hockey, entraîneur du midget BB, André Lefebvre. «Juste avant les séries de fin de saison en plus, pour les joueurs, ça décomprime un peu.»

«Les hockeyeurs vont toujours vouloir plus de glace. Les patineurs artistiques aussi. Sauf que ce genre d'activités encourage davantage le respect entre les deux disciplines», d'enchaîner Lefebvre.

Un ancien Diablos avec les Alouettes

La tradition sera préservée

Robert Martin
Trois-Rivières

La tradition sera maintenue. L'équipe de football de Montréal, qui vient de joindre les rangs de la Ligue canadienne de football, reprendra le nom qui l'a rendue si populaire: les Alouettes. C'est ce qu'a confirmé, hier, le propriétaire de l'équipe Jim Spers, qui a de plus annoncé la signature de quatre agents libres, dont l'ex-joueur des Diablos de Trois-Rivières, Michel Lamy.

Lamy en sera à sa huitième campagne dans la LCF. Il a passé les deux der-

nières saisons avec les Roughriders de la Saskatchewan, après cinq années à Ottawa.

Bernard Milette, entraîneur-adjoint chez les Diablos, était l'entraîneur-chef de la formation du Cégep de Trois-Rivières lorsque Lamy a évolué avec cette équipe. «Voilà une excellente nouvelle pour le football québécois», de dire Milette, qui commentait la venue de son ancien protégé avec les Alouettes.

«Michel, c'était un peu notre William «The Refrigerator» Perry lorsqu'il était avec nous. Nous l'utilisions comme joueur de ligne à l'attaque et parfois

comme demi lorsqu'il nous fallait un court gain», d'ajouter Milette. Lamy, 6'3" et 280 livres, alliait vitesse et force physique. «Malgré son poids, il était l'un des cinq joueurs les plus rapides de l'équipe», de confier Bernard Milette.

Certes, la venue de Michel Lamy avec les Alouettes a de quoi réjouir l'entourage des Diablos, mais hier Milette avait une question: «Est-ce que les Alouettes ont aussi embauché Pierre Vercheval?» Ce dernier est toujours avec les Argonauts de Toronto et la direction des Alouettes aimerait aussi le voir avec la formation montréalaise. Il a aussi porté les couleurs des Diablos.

NOUVEAU SPÉCIAL **649⁹⁵**

COBRA
BASE
AM/55B
MODÈLE 2010
GTL WX

VENTE et RÉPARATION
Corbin
CB RADIO

ACCESSOIRES DE TOUTE SORTE
581, chemin Sainte-Marguerite
Pointe-du-Lac 377-3504

YVON PEDNEAULT



Entre Wayne Gretzky et les Kings

Le divorce était devenu inévitable

Collaboration spéciale
Anaheim

■ Les journaux de la région de Los Angeles étaient tapissés d'articles sur Wayne Gretzky. «The Great One» quitte l'impressionnant marché de la Californie pour le modeste état du Missouri. Mais, avait-il d'autres options? La réponse est non! Et les Kings avaient-ils d'autres options? Non plus!

Le divorce s'est effectué d'une façon professionnelle, par respect pour Gretzky et tout ce qu'il a accompli en Californie. Par respect pour les Kings qui tentent de reconstruire leur organisation. Et par respect pour le public et pour les amateurs de hockey de la grande région de Los Angeles.

«Ce que l'on doit retenir avant tout du passage de Wayne Gretzky, ici en Californie, relatait, hier matin, ce merveilleux petit joueur qu'est Paul Kariya, «c'est qu'il a permis au hockey d'implanter deux autres concessions dans cet état: les Mighty Ducks et les Sharks. Sans lui, jamais le hockey n'aurait pas connu un tel succès.»

Finalement, comme Le Nouvelliste le rapportait dans son édition du 16 janvier dernier, alors que Mike Keenan et les Blues étaient de passage au Forum, le joueur de centre, meilleur pointeur de l'histoire de la LNH, devait aboutir éventuellement avec les Blues. C'était écrit dans le ciel.

Pourquoi? Parce qu'il n'y avait pas d'autres formations intéressées. Certaines ont pointé le nez, strictement pour avoir été attirées par la vitrine, mais le produit ne correspondait pas à leur budget.

Gretzky a 34 ans. Il a connu ses meilleurs jours, mais il veut chasser les patins jusqu'à la fin de 1998, parce qu'il croit encore en ses chances de participer aux Jeux olympiques de Nagano.

Seul Mike Keenan pouvait le combler autant sur la patinoire qu'à la banque. Keenan n'est pas fou, il sait très bien que l'arrivée de Gretzky à St. Louis va probablement sauver sa peau.

«En tout cas», me disait Ronald Caron cette semaine, si les Blues ne font pas long feu pendant les séries éliminatoires, il y a des gens qui auront des comptes à rendre à la haute direction. Les Blues s'apprentent à effectuer un investissement majeur et très audacieux à mon avis. L'élimination rapide des Blues pourrait être catastrophique pour l'organisation et certains dirigeants.»

Il est clair que le prof Caron dirige des flèches empoisonnées en direction de Keenan parce que ce dernier l'a placé sur une tablette. Mais le prof sait très bien aussi que le travail qu'il a accompli



Wayne Gretzky était attendu avec impatience à St. Louis. Hier, ses nouveaux coéquipiers ont présenté son chandail, avec le numéro 99 et le «C».

à son arrivée à St. Louis a sauvé la concession. Il ne voudrait surtout pas que les Blues se retrouvent dans un marasme financier une autre fois.

Or, jusqu'à maintenant, les seuls exploits de Keenan se résument à un excès majeur des dépenses sur les revenus.

Le droit de choisir

À tout événement, les Blues constituent une meilleure formation actuellement qu'il y a 24 heures. Le duo Gretzky-Hull fera des étincelles. L'arrivée de Gretzky avec les Blues forcera les autres formations de l'Association de l'Ouest à faire des pirouettes dans l'espoir d'améliorer leur position.

Les Canucks, les Red Wings et les Maple Leafs se lanceront à la recherche de joueurs expérimentés, avec des contrats importants.

Et une équipe pourrait justement profiter de cette conjoncture pour le moins inusitée. Ce sont les Kings de Los Angeles. Attendez-vous à ce que Scotty Bowman tente désespérément d'obtenir Marty McSorley. Les Wings savent très bien qu'ils ne sont pas «équipés» pour aller à la guerre, pour le

hockey que l'on pratique pendant les séries éliminatoires.

Les Canucks doivent maintenant regarder du côté de Pat LaFontaine. Les Leafs tenteront de rapatrier Wendel Clark. Et peut-être qu'une formation de l'Ouest regardera du côté de Jari Kurri.

Si les Kings sont brillants dans ce dossier, ils peuvent changer la philosophie de leur organisation en quelques jours. Ils peuvent faire des Kings une formation à l'image de Larry Robinson.

Dégagé des menottes qui l'empêchaient de bien manoeuvrer, obligé de composer avec Gretzky, Robinson a passé un mauvais quart d'heure. Maintenant, il pourra finalement former un club comme il l'entend, une équipe qui se concentrera avant tout en défense et qui s'ajustera en vertu du talent disponible à un nouveau style offensif.

On peut se poser une question, toutefois: pourquoi les Kings ont-ils attendu aussi longtemps? Pourquoi ont-ils laissé l'atmosphère se polluer? Depuis que Gretzky avait donné à entendre qu'il jouerait ailleurs, les Kings montrent une fiche de 2-15-3. Horrible comme séquence.

Domage aussi parce que les Kings se retrouvent au bord du précipice. Leur entêtement leur a coûté beaucoup de sous.

Pourtant, le 16 janvier dernier, il était clair que c'était pour se terminer ainsi. C'était évident! Mais on a laissé pourrir le dossier. Gretzky s'est fait valoir sans raison sur la place publique et Larry Robinson a vécu une expérience dont il aurait pu se passer.

Une nouvelle équipe

Les deux groupes prennent maintenant des directions différentes. Gretzky se retrouve avec une formation de bons joueurs expérimentés, mais surtout aux côtés de son bon ami Brett Hull. De leur côté, les Kings peuvent entreprendre immédiatement leur travail de reconstruction. Et, sur ce plan, il faut faire confiance à Robinson.

Les Kings auront cependant un compétiteur encore plus sérieux dans les jambes. Ce sont les cousins de la Caroline du Sud, les Mighty Ducks d'Anaheim. Cette jeune formation, qui déjà fait salle comble, offre un spectacle intéressant et une future grande vedette en Paul Kariya.

«Je ne suis pas comme Gretzky, je

n'ai pas le même caractère. Lui, c'était un vendeur et un joueur qui a donné au hockey toute sa crédibilité aux États-Unis. Je ne pense pas que j'aie les qualités requises pour remplir un tel rôle.»

Kariya est honnête. Il sait qu'il n'a pas le même charisme que l'autre joueur de centre. Par contre, les jeunes partisans des Ducks l'aiment bien. On adore aussi le nouveau venu, Teemu Selanne.

«Un fait est certain, la rivalité entre les deux équipes ne sera plus la même», poursuivait Kariya. «Nous avions développé au fil des dernières années une rivalité saine et intéressante. Une rivalité dont profitaient les amateurs de hockey de la Californie. Ça va changer... mais je suis convaincu que les Kings sauront profiter des circonstances pour se donner un nouveau visage.»

Les Ducks ont déjà fait des ravages dans le sud de la Californie. Leur formation dépasse les Kings sur le plan de la vente de produits promotionnels. Les noms de Kariya et Selanne ont fait hausser les ventes!

Le King est parti, vive les Canards!

Quintal sur la touche

Stéphane Quintal se retrouve sur la touche. Le genou amoché, il n'a pas participé au match d'hier soir. Voilà une situation qui va sûrement relancer le débat des retours au jeu précipités de Quintal et Jocelyn Thibault.

«Il n'y a pas de débat dans cette affaire-là, parce que c'est moi qui ai décidé de revenir au jeu. Pas les autres, moi!» Quintal est sérieux. Par contre, il sait très bien que cette blessure au genou l'inquiète.

«Pendant le match de lundi, j'ai ressenti quelques douleurs, mais je ne pensais pas que c'était sérieux. Ce n'est que mardi, après l'entraînement, que mon genou a enflé. Alors, par mesure de précaution, j'ai décidé de ne pas jouer contre les Mighty Ducks.»

S'il fallait que Quintal s'absente pour une longue période...

Lowe blessé mais

Messier s'en tire

Le vétéran défenseur Kevin Lowe, des Rangers de New York, a été placé sur la liste des blessés pour une période indéterminée en raison d'une blessure à l'aîne.

Les Rangers ont eu de meilleurs nouvelles concernant leur capitaine, Mark Messier, toutefois; son état sera jugé au jour le jour, alors qu'il a subi une contusion à l'épaule.

Les deux joueurs ont été blessés hier dans le match contre les Capitals de Washington, au Madison Square Garden. ●

Gretzky se joint à une équipe très âgée

Une «vieille barbe» de plus à St. Louis

R.B. Fallstrom
St. Louis (PC)

■ Une vieille équipe, qui risque de manquer de temps pour mettre la main sur la coupe Stanley, a ajouté une superstar vieillissante qui souhaite avoir une autre chance d'inscrire son nom sur le trophée.

Après tout, Wayne Gretzky et les Blues de St. Louis étaient peut-être faits pour s'entendre.

Gretzky, 35 ans, se joint à un groupe de vieilles barbes, qui comprend Brett Hull (31), Dale Hawerchuk (32), Al MacInnis (32), Geoff Courtnall (33) et

Grant Fuhr (33).

Nouveau capitaine

Shayne Corson (qui aura lui-même 30 ans en août) a abandonné avec plaisir son titre de capitaine au prestigieux nouveau venu.

«C'est un honneur pour moi de le céder au meilleur joueur au monde», a dit l'ancien joueur du Canadien et des Oilers d'Edmonton. «Je m'en remets à lui pour nous donner une chance de gagner la coupe Stanley.»

Hull était un de ceux qui poussaient le plus pour cet échange. Il y rêvait depuis des années.

«Je sais que c'est la meilleure chose

qui puisse arriver à cette organisation», a-t-il déclaré. «Nous avons maintenant le joueur offensif que nous recherchions.

«Il va rendre tout le monde meilleur, en autant que tous continuent à travailler. Il n'y a aucun doute que nous pouvons aller loin dans les séries.

«C'est une reconnaissance instantanée», a-t-il poursuivi. «On ne pourra plus parler de Wayne Gretzky sans mentionner les Blues de St. Louis et Mike Keenan et ça ne peut valoir que de bonnes choses pour cette ville.»

Il n'y a pas que le marketing et la publicité.

S'il n'est plus le plus grand, Gretzky est encore un très bon joueur, classé au

10e rang des compteurs avec 81 points en 62 parties.

Au cours des deux jours qui ont précédé l'échange pressenti, les Blues ont vendu 2200 billets supplémentaires. Ils ont aussi reçu des appels de personnes intéressées à louer des loges jusqu'à 140 000 \$ par année, mais il n'y en a pas de disponibles.

L'avenir aux guichets s'annonce brillant à court terme, mais les Blues ont sans doute hypothéqué leur avenir en laissant partir trois jeunes joueurs, Patrik Tardif (25 ans), Craig Johnson (23) et Roman Vopat (19), en plus d'un choix de première ronde en 1997 et d'un autre de cinquième ronde cette année. ●

Patrick Genest

L'année d'un rendez-vous attendu

Robert Martin
Trois-Rivières

■ Dès qu'il a mis les pieds dans le vestiaire des Patriotes, en septembre 1992, Patrick Genest a entendu parler de championnat, du titre canadien de hockey universitaire. Chez les Trifluviens, c'est l'objectif à atteindre, le but ultime. Par trois fois, le rapide ailier de 24 ans n'y est pas parvenu. À son avis, la saison 95-96 est l'année du rendez-vous tant souhaité.

«Comme équipe, nous avons franchi tellement d'obstacles, particulièrement ces dernières semaines, pour ne pas nous arrêter là. Je ne vois d'ailleurs pas qui pourrait nous arrêter, sinon nous-mêmes», de confier le numéro 4 des Patriotes, alors qu'ils assistaient, très tôt hier matin (sept heures), à l'entraînement des siens.

Retiré de l'alignement de l'équipe lors du troisième et dernier match de la série qui opposait les Patriotes aux Gee Gees d'Ottawa, Genest ne pourra toujours pas chasser les patins pour l'entraînement d'aujourd'hui. Blessé à l'aîne, samedi soir, on ne prendra pas de chgn-

ce d'aggraver cette blessure à l'entraînement.

«J'étais déçu de ne pas jouer, dimanche soir, mais pour l'équipe je pense que ce fut une bonne décision de Dany (Dubé). Il ne voulait pas perdre un joueur en cours de route et désirait miser sur un alignement complet», d'expliquer Genest.

Toujours le plus rapide

Lorsqu'il s'élance d'un bout à l'autre de la patinoire, ou à la poursuite de la rondelle, Genest impressionne par sa rapidité. Il pourrait certes rivaliser avec les patineurs les plus rapides de la LNH lors des épreuves d'habiletés qui précèdent le match des étoiles. C'est un talent naturel chez lui.

«Petit, je gagnais toutes les courses», dit-il. «Je n'ai jamais eu de misère avec ça», ajoute-t-il. Son oncle, Claude Genest, a été coéquipier de Guy Lafleur avec les Remparts. On le disait rapide. Le paternel était aussi un démon de la vitesse dans son patelin de Saint-Léon-de-Standon, petite localité située à 60 kilomètres au sud-est de Québec, en bordure du Lac Etchemin. Patrick Genest, lui, a hérité du surnom de chevreuil. ●

Tempête autour de la nationalité de Medvedev

Londres (AP)

■ La Fédération internationale de tennis a rejeté la demande de l'Ukrainien Andrei Medvedev de jouer pour la Russie en coupe Davis. Celui-ci souhaite également représenter la Russie aux Jeux d'Atlanta.

Même s'il est né à Kiev, en Ukraine, ses parents étaient russes et il s'est toujours décrit comme russe.

Les règlements de la FIT disent qu'un joueur ne doit pas avoir représenté un autre pays depuis 36 mois s'il veut faire application pour un changement. Or Medvedev a joué pour l'Ukraine au cours des trois dernières années, conservant une fiche parfaite de 11-0.

Il a peu de support au sein de l'équipe ukrainienne, alors qu'il renforcerait une équipe russe qui a déjà atteint la finale l'an dernier contre les États-Unis. ●

Tout a commencé en 1993...

Alan Adams
Presse Canadienne

■ Il faut remonter à la finale de la coupe Stanley 1993, entre le Canadien et les Kings de Los Angeles, pour retracer les premiers germes du mécontentement de Wayne Gretzky à l'endroit de son ancienne équipe.

Le Canadien de Jacques Demers venait de battre les Kings 4-1 au Forum pour gagner la coupe en cinq matchs et Gretzky, qui s'était remis d'une inquiétante blessure au dos, avait surpris tout le monde en disant qu'il ne savait pas où et même s'il allait encore jouer au hockey.

Les Kings n'ont jamais participé aux séries depuis.

Après avoir été échangé mardi, Gretzky s'est rappelé cette dernière présence en finale de la coupe Stanley.

«De plusieurs façons», a-t-il dit, «ce fut aussi plaisant pour moi d'accéder à la finale cette année-là que ce fut quand j'ai gagné les quatre coupes à Edmonton. Juste parce que nous n'étions pas supposés être là, que nous y sommes parvenus et que c'était vraiment excitant. C'est probablement mon meilleur souvenir ici (avec les Kings) et quelque chose que je n'oublierai jamais.»

Une suite moins drôle

Ce qui a suivi a été beaucoup moins drôle.

L'ancien propriétaire Bruce McNall, un ami personnel qui avait amené Gretzky en Californie, a été accusé de fraude, et les nouveaux propriétaires ont manqué d'argent, payant même Gretzky en retard en une occasion.

L'équipe n'allait nulle part et Gretzky vieillissait, malheureux d'avoir à terminer sa carrière au sein d'une formation aussi nulle. ●

Henry Rodriguez

Encore des éloges

Richard Milo
West Palm Beach (PC)

■ Henry Rodriguez a rompu le calme d'une belle journée ensoleillée hier en faisant résonner son bâton au paisible camp d'entraînement des Expos.

En grande forme, il s'est encore attiré les éloges de Felipe Alou qui a dit croire qu'il «pourrait être un joueur clé». Le gérant des Expos a rappelé que Rodriguez est impliqué dans une bataille à finir avec Tony Tarasco et Cliff Floyd pour le poste de troisième voltigeur.

C'est un frappeur gaucher de puissance dont la présence au cinquième rang du rôle donnerait à Moises Alou la protection qu'il lui faut dans le cœur du rôle.

«Il pourrait être davantage qu'un frappeur suppléant, a dit Alou. C'est un bon producteur de points et il s'est bien préparé pour montrer ce qu'il peut faire. Il a couru le 60 verges en 6,8 secondes lors des exercices au camp.

«On sait de toute façon que c'est un bon joueur. On n'a cependant pas vraiment eu la chance de le voir à cause de sa blessure.»

Acquis des Dodgers en mai dans l'échange de Roberto Kelly, Rodriguez a fait des débuts remarquables avec les Expos en claquant un circuit de deux points dès son premier match dans une victoire de 3-2.

Il devait combler la perte de Cliff Floyd mais sa blessure a ensuite obligé les Expos à faire l'acquisition de David Segui, celui qui devait devenir leur joueur par excellence.

Rodriguez n'a participé qu'à neuf matchs avant qu'on découvre qu'il jouait avec une fracture linéaire au tibia droit. Rétabli, il veut maintenant obtenir un poste régulier.

«J'étais prêt cette année dès mon arrivée au camp. Je me suis entraîné pendant deux mois et j'ai joué pendant trois mois dans les ligues d'hiver, a-t-il dit. Je n'ai jamais été en aussi bonne forme. Je dirais même que je suis dans une forme supérieure à 100 pour cent!»

Soulignant qu'il a amélioré sa rapidité au cours des dernières années, Rodriguez s'est aussi félicité d'avoir réussi un des meilleurs chronos lors du 60 verges. ●

Il ne veut rien savoir de Joliette

Rodrigue rejouera-t-il au hockey cette année?

Guy Veillette
Trois-Rivières

■ Pour la première fois de son histoire, la Ligue de hockey junior majeur du Québec est prise avec une saga judiciaire peu ordinaire.

Lundi, le Trifluvien Alex Rodrigue apprenait que le Comité de discipline et des règlements de la Fédération québécoise de hockey sur glace lui refusait le droit de poursuivre son stage junior avec les Foreurs de Val d'Or. Ce tribunal administratif lui ordonne de retourner avec le National de Joliette, parce que toutes les modalités entourant sa libération n'ont pas été remplies.

Cette rocambolesque histoire a débuté par la mise sous contrat d'Alex Rodrigue par le National, au cours de la période des Fêtes. Il a joué deux parties, avant d'être opéré à un coude.

Pendant ce temps, le 5 janvier plus précisément, les Cataractes de Shawinigan ont soumis Rodrigue au ballottage. Quatre jours plus tard, les Foreurs de Val d'Or le réclamaient. Le directeur général, Michel Georges, a alors communiqué avec le National pour obtenir la libération de l'athlète de 20 ans. Mais voilà, la formalité a pris une toute autre tournure.

Habituellement, un simple coup de fil suffit aux équipes du circuit Courteau pour obtenir la libération d'un hockeyeur qui joue dans un circuit inférieur. D'ailleurs, des représentants de Hull, Granby et Laval ont corroboré cette version devant le juge.

Mais cette fois-ci, la direction du National s'est montrée tenace. Georges a fait parvenir les papiers le 10 janvier à 15 h, alors que l'heure limite pour accorder une libération était fixée à midi. Joliette a débattu le point qu'elle n'avait pas reçu les documents à temps, et la fédération lui a donné raison.

Tout un cirque

Alex Rodrigue avait joué sept parties avec les Foreurs lorsqu'il a fait connaissance, pour la première fois, avec le monde de la justice. Le 9 février dernier, alors qu'il se préparait à disputer un match à Hull, un huissier s'est présenté dans la chambre des joueurs pour indiquer au Trifluvien qu'une injonction



Alex Rodrigue

provisoire d'une semaine lui interdisait de revêtir l'uniforme des Foreurs.

Au cours de cette période, Rodrigue ne pouvait toucher son salaire avec les Foreurs, ni s'entraîner avec l'équipe. Une semaine plus tard, à Laval, le même scénario se répétait: nouvelle injonction, interdiction de jouer et tout le bataclan. L'affaire a été débattue devant le Comité de discipline et des règlements de la Fédération québécoise de hockey sur glace le 23 février, et la décision a été rendue le 26.

En gros, le jugement ordonne à Rodrigue de retourner avec le National de Joliette. Mais l'ex-joueur du Collège La-

flèche ne veut rien savoir. Cette formation l'empêche de poursuivre son ascension, pas question de lui donner un coup de main. Le National, champion de la saison régulière dans le circuit junior Tier-II, entreprend les séries lundi.

L'entraîneur de Joliette, Jacques Laporte, explique que depuis deux ans, l'organisation n'a pas ménagé les démarches pour mettre Rodrigue sous contrat. Maintenant que le National est parvenu à ses fins, il n'était pas question de le laisser partir pour les maigres 1500 \$ de compensation que prévoit la Ligue de hockey junior majeur du Québec dans une situation semblable.

En cour, Joliette demandait une compensation de 15 000 \$ aux Foreurs. Laporte mentionne que l'équipe a baissé l'offre jusqu'à 8000 \$, sans succès. Il base son évaluation sur les revenus supplémentaires qu'engendrerait la venue de Rodrigue à Joliette. De son côté, Michel Georges souligne que les Foreurs ne veulent pas créer un dangereux précédent en accordant une somme mirobolante pour obtenir une libération.

«Les Foreurs avaient dit à Alex de ne pas s'en faire, qu'ils s'arrangeraient avec sa libération», ironise Laporte. «Ils pensaient qu'on se mettrait à genoux devant eux! C'est plate pour Alex, parce que c'est un bon gars. Mais il s'est fait remplir par les Foreurs...»

De son côté, Rodrigue reste sur ses positions. «Je n'irai pas à Joliette, c'est garanti», tranche-t-il.

Hier soir, le hockeyeur ne savait toujours pas s'il interjetterait appel. Son avocat de Val d'Or, Me Robert Dufresne, attendait la suite. Chose certaine, il reconnaît que l'enclenchement de cette procédure mettrait peut-être le reste de la saison de son client en péril.

Du côté des Foreurs, on ne poussera pas le dossier plus loin devant les tribunaux. Mais Michel Georges assure qu'il ne laissera pas tomber le jeune homme.

«Nous ne renions pas que nous soyons fautifs», mentionne le directeur général des Foreurs. «Mais je trouve bien dommage que lorsque des adultes se chicanent, un jeune de vingt ans paie la note. Nous ne le laisserons pas tomber. Nous tentons encore d'en venir à une entente hors cour avec Joliette. Si nous n'y arrivons pas, on offrira un poste à Alex; comme assistant-entraîneur, peut-être.» ●

Jomphe revient de loin

François Lemenu
Anaheim, Calif. (PC)

■ Jean-François Jomphe a dû faire bien des détours avant d'atteindre la Ligue nationale.

Natif de Havre St-Pierre mais ayant grandi à Rosemère et Granby, Jomphe a joué à San Diego, dans la Ligue internationale, et Greensboro, dans la East Coast League. Il a aussi joué dans l'équipe nationale canadienne et à Baltimore, dans la Ligue américaine, avant d'être rappelé par les Mighty Ducks le 3 février dernier.

«Le plus dur n'est pas d'atteindre la LNH. C'est d'y rester», explique le centre âgé de 23 ans, qui a joué son junior à Shawinigan et Sherbrooke. «Pour être certain de rester, je suis toujours le premier arrivé à l'entraînement et le dernier à partir. Ici, il y a toujours un joueur prêt à prendre ta place. C'est une belle vie mais la pression est forte. Il faut toujours donner son 110 pour cent.»

Jomphe joue très bien depuis son rappel. Avant la rencontre d'hier, il avait récolté un but et sept passes en 11 matches. Il a même eu l'occasion de jouer au centre de Paul Kariya et Teemu Selanne. Une expérience qu'il n'est pas prêt d'oublier.

«J'étais nerveux comme c'est pas possible», dit Jomphe, un jeune athlète qui débordait d'enthousiasme. Plus naturel que ça, tu meurs.

«Kariya et Selanne sont des vedettes mais ça ne paraît pas. Ils sont tous les deux très sympathiques. À mon arrivée dans le vestiaire, Selanne est venu me serrer la main en se présentant. Je ne savais plus quoi dire. Quand j'ai marqué mon premier but dans la Ligue nationale, c'est Selanne qui est allé récupérer la rondelle au fond du filet.»

Selon Jomphe, Selanne est plus détendu que Kariya.

«Teemu est relaxe», dit-il. «Paul, lui, est plus concentré. Tout se passe dans sa tête. Son mental, c'est sa force», explique Jomphe, qui a amassé des passes sur trois des quatre derniers buts du Finlandais. ●

Régional en bref



(Image-Média: Patrick Beauchamp)

Plusieurs adeptes des pistes et pelouse de la région vont être à l'Université McGill, en fin de semaine, pour le championnat provincial universitaire et civil d'athlétisme junior et senior. On parle entre autres du coureur de haies junior de Pointe-du-Lac, Alexandre Marchand, du coureur de demi-fond, également junior, de Trois-Rivières, Marc-André Grimard, de même que du représentant des Patriotes de l'UQTR, Yann D'Amboise. Une importante délégation du club d'athlétisme de Trois-Rivières sera aussi en compétition. Sur la photo, on reconnaît, à l'avant, Patrick Boulanger, Jamie Boisclair, Mai-Linh Dovan et Pascal Francoeur. À l'arrière, Marie-Josée Dampousse, Sandra Chartier, Pierre Thibodeau, de même que Famara Diedhiou, Eric Chamberland et l'entraîneur, Marc Bournival. Philippe Manda, également du CATR, était absent lors de la photo.

Gagné l'emporte

■ Jean-Paul Gagné, un quilleur gaucher, de La Tuque, a remporté les grands honneurs de la 4e édition du Défi Laurentide abat-9, disputée au Quillorama Les Rivières. Il a ainsi mérité la première bourse de 1000 \$.

Mario Izzo, de Montréal, qu'on voit régulièrement à l'émission télévisée sur les quilles au réseau RDS, a terminé au deuxième rang. Pierre Bouchard, de Trois-Rivières, a fini troisième.

Le vainqueur a totalisé 1153 quilles abattues avec des parties de 287, 300, 300 et 266. Quant à Izzo, il a roulé des simples de 300, 268, 300 et 276 pour un grand total de 1144.

Dans la section féminine, la victoire est allée à Gisèle Drolet, de Québec, qui a joué des parties de 300, 150, 300 et 262 pour un total de 1012. Martine Blouin et Nicole Côté, aussi de la Vieille Capitale, ont terminé deuxième et troisième, tandis que Fabienne St-Pierre, de Cap-de-la-Madeleine, enlevait la quatrième position.

Le promoteur Louis-Philippe Bédard et son équipe ont accompli un travail remarquable puisque le nombre d'inscriptions a at-

teint le chiffre record de 457.

École de hockey des Cataractes

■ Les Cataractes de Shawinigan vont tenir leur école de hockey annuelle, du 11 au 16 août prochain, pour les jeunes joueurs et gardiens de but de 7 à 14 ans. Une nouveauté cette année, l'école se divise en trois blocs. Les deux premiers, de trois jours, coûtent 125 \$. Le premier va du dimanche au mardi, et le second du mercredi au vendredi. Le troisième bloc est d'une durée de six jours, du dimanche au vendredi, et coûte 225 \$. Les tarifs incluent tous les repas du midi.

Les moniteurs seront les joueurs Stéphane Robidas, Yannick Évola, Guy Loranger, Mathieu Descôteaux et Sylvain Rodier. Les gardiens seront sous la supervision spécifique de Marc Hamelin, l'entraîneur des gardiens des Cataractes. Pour information, 819-537-6327.

Courteau aux Rivières

■ Dans le cadre de sa campagne de financement, la maison des jeunes, Action Jeunesse inc., est visible sur le mail du centre commercial Les Rivières depuis le 26 février. Plusieurs personnalités de

la région seront présentes, dont le président de la Ligue de hockey junior majeur du Québec, Gilles Courteau. Ce dernier doit être présent aujourd'hui, à compter de 19 h.

La maison des jeunes, Action Jeunesse inc., accueille des jeunes âgés de 12 à 18 ans du secteur Adélaïde-Dugré, de Trois-Rivières.

Canot-Kayak

■ Le club de canot-kayak Radisson Inc de Trois-Rivières s'est associé au Club Rotary de Trois-Rivières pour organiser, dans le cadre de ses activités hivernales, une compétition de ski de fond. L'épreuve a lieu, ce dimanche, 2 mars, au club Radisson. L'endroit est situé sur le boulevard Des Chenaux, près du pont Radisson, du côté de la voie ferrée. Toutes les catégories seront représentées, de 5 ans à 99 ans. La compétition est de style libre, excepté pour les jack-rabbit. Les tout-petits compétitionneront en style classique. Le Radisson demande aux compétiteurs et aux écoles de s'inscrire au plus tard, aujourd'hui, 29 février. Les vérifications et la remise des dossards se feront à partir de 9h30, le jour de l'épreuve. Le premier départ doit s'effectuer à 11h, le coût est de 2 \$ par participant. Pour information: 693-0209, ou 375-1444. ●

LE SEUL DÉPOSITAIRE AUTORISÉ AU CENTRE-MAURICIE

YAMAHA

NOUVEAU

OUVERTURE OFFICIELLE DEMAIN ET DIMANCHE

1200, 125e Rue Est
Shawinigan-sud
(819) 537-4474

ANCIENNEMENT
CLAUDE "gazon"
GÉLINAS

STATISTIQUES

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

SAISON 1995-1996

CONFÉRENCE DE L'EST

SECTION NORD

	Mj	G	P	N	Bp	Bc	Pts	Domicile				Extérieur				Séq
Pittsburgh	61	37	20	4	275	208	78	24	6	0	13	4	0	1	G-1	
MONTREAL	62	30	25	7	204	193	67	16	8	5	14	17	2	P-1		
Boston	61	27	26	8	201	212	62	16	11	3	11	15	5	1	G-1	
Buffalo	61	26	29	6	183	187	58	17	11	5	9	18	1	1	G-4	
Hartford	60	25	28	7	174	193	57	14	11	4	11	17	3	1	N-1	
Ottawa	61	12	46	3	144	230	27	3	21	3	9	25	0	1	P-3	

SECTION ATLANTIQUE

	Mj	G	P	N	Bp	Bc	Pts	Domicile			Extérieur			Séq
								G	P	N	G	P	N	
NY Rangers	63	35	17	11	223	175	81	19	5	6	16	12	5	P-2
Florida	61	35	19	7	206	172	77	20	8	3	15	11	4	P-2
Philadelphia	61	31	18	12	213	167	74	20	7	4	10	12	8	N-1
Washington	61	29	25	7	174	165	65	17	10	3	12	15	4	G-1
New Jersey	60	27	25	8	154	147	62	16	12	1	8	13	7	G-2
Tampa Bay	60	27	25	8	180	193	62	16	11	1	11	14	4	P-1
NY Islanders	60	18	34	8	175	229	44	12	16	5	6	18	3	P-1

CONFERENCE DE L'OUEST														
SECTION CENTRALE														
	Domicile							Extérieur						
	Mj	G	P	N	Bp	Bc	Pts	G	P	N	Bp	Bc	Pts	Seq
Detroit	60	45	11	4	228	134	94	26	2	2	19	9	2	G-5
Chicago	62	32	19	11	210	161	75	16	9	4	16	10	7	P-3
St Louis	61	26	24	11	166	176	63	13	13	6	13	11	5	N-1
Toronto	63	25	28	10	186	190	60	14	12	5	11	16	5	P-6
Winnipeg	60	26	30	4	203	213	56	17	12	3	9	18	1	G-3
Dallas	62	19	31	12	181	215	50	11	15	8	8	16	4	N-1

SECTION PACIFIQUE

	Mj	G	P	N	Bp	Bc	Pts	Domicile				Extérieur				Séq
								G	P	N	G	P	N			
Colorado	62	35	17	10	245	176	80	19	5	7	16	12	3	G-5		
Vancouver	62	24	24	14	225	212	62	10	14	6	14	10	8	P-1		
Calgary	62	23	28	11	179	189	57	14	13	5	9	15	6	P-1		
Edmonton	62	22	33	7	171	233	51	13	16	4	9	16	3	N-1		
Los Angeles	63	18	31	15	204	236	51	13	10	7	5	21	8	P-1		
Anaheim	62	22	35	5	172	204	49	13	14	2	9	21	3	P-1		
San Jose	62	14	42	6	193	267	34	9	17	3	5	25	3	G-1		

CLASSEMENT GÉNÉRAL

CONFÉRENCE DE L'EST

	M	Pts
1. x NY Rangers	63	81
2. x Pittsburgh	61	78
3. Florida	61	77
4. Philadelphia	61	74
5. Montreal	62	67
6. Washington	61	65
7. Tampa Bay	60	62
8. New Jersey	60	62
9. Boston	61	62
10. Buffalo	61	58
11. Hartford	60	57
12. NY Islanders	60	44
13. Ottawa	61	27

CONFÉRENCE DE L'OUEST

	M	Pts
1. x Detroit	63	94
2. x Colorado	62	80
3. Chicago	62	75
4. St Louis	62	63
5. Vancouver	62	62
6. Toronto	63	60
7. Calgary	62	57
8. Winnipeg	60	56
9. Edmonton	62	51
10. Los Angeles	64	51
11. Dallas	62	50
12. Anaheim	62	49
13. San Jose	62	34

x-meneurs de sections classés 1-2

Rendement du Canadien

	B	P	Pts	Pen
77 Pierre Turgeon	30	43	73	30
25 V. Damphousse	29	43	72	106
8. Mark Recchi	18	42	60	46
26 Martin Ruvoen	25	33	53	41
51 Andrei Kovalenko	22	21	43	42
11 Saku Koivu	16	21	33	40
49 Brian Savage	24	8	32	16
43 Patrice Brisebois	6	24	30	65
18 Valeri Bure	16	13	28	22
38 Vladimir Malakhov	4	20	24	37
30 Turner Stevenson	6	10	16	136
22 Benoit Brunet	7	7	14	11
14 Lyle Odelein	1	12	13	182
5. Stéphane Quintal	1	10	10	1104
34 Peter Popovich	2	8	10	41
6. Oleg Petrov	4	5	9	23
57 Chris Murray	3	2	5	122
28 Marc Bureau	0	4	5	32
23 Marko Kiprusoff	0	4	4	8
35 Donald Brashear	0	4	4	162
3. Robert Dirk	1	2	3	42
56 Scott Fraser	2	0	2	2
27 David Wilkie	1	0	1	2
53 Rory Fitzpatrick	0	1	1	18
39 Pat Jablonski	0	1	1	7
52 Craig Rivet	0	1	1	2
20 Craig Conroy	0	0	0	2
41 Jocelyn Thibault	0	0	0	0

GARDIENS

	G	P	N	Min	Ba	Bl	Moy.
41 J. Thibault	14	7	1	1322	64	3	2.90
39 P. Jablonski	4	8	5	1063	55	0	3.10
31 P. Labrecque	0	0	1	98	7	0	4.29
37 J. Theodore	0	0	0	9	1	0	6.66
Totaux (4)	30	25	7	3753	189	4	3.02

LES MENEURS DE LA LNH

(Parties d'hier non comprises)

	B	P	Pts
Lemieux, Pgh.	53	72	125
Jagr, Pgh	54	52	116
Forsberg, Col.	25	67	92
Francis, Pgh	23	69	92
Sakic, Col.	39	52	91
Mogilny, Vcr	49	41	90
Messier, NYR	41	45	86
Lindros, Phi	39	46	85
Selanne, Wpg-Ana	32	53	85
Gretzky, Lnh	15	66	81
Weight, Edm	21	59	80
Verbeek, NYR	37	39	76
Kariya, Ana	34	40	74
Turgeon, Mtl	30	43	73
Damphousse, Mtl	29	43	72

LIGUE AMÉRICAINE

Ligue américaine

Conférence de l'Est

	M	G	P	N	DP	BP	BC	Pts
St. John's	64	27	26	11	2	206	207	67
I.P.E.	60	27	29	4	2	230	258	60
Saint-Jean	59	26	28	5	3	199	206	60
Fredricton	61	27	28	6	0	248	241	60
Cap-Breton	61	27	31	2	2	235	250	58

Conférence de l'Ouest

Section Centrale

	M	G	P	N	DP	BP	BC	Pts
Springfield	62	34	20	8	4	219	165	80
Worcester	58	24	23	11	2	169	174	61
Portland	60	22	29	9	3	213	221	56
Providence	59	23	28	6	3	191	208	55

Section Sud

	M	G	P	N	DP	BP	BC	Pts
Binghamton	61	30	25	6	2	260	250	68
Hershey	59	25	25	9	3	211	209	62
Baltimore	61	27	28	6	2	207	233	64
Caroline	59	22	29	8	2	227	245	54

NOTE: Une défaite en prolongation procure un point.

LIGUE INTERNATIONALE

Ligue internationale

Conférence de l'Est

	M	G	P	N	DP	BP	BC	Pts
Cincinnati	60	39	13	8	232	166	86	
Michigan	60	28	17	15	209	202	71	
Fort Wayne	59	31	24	4	206	210	66	
Indianapolis	59	30	23	6	230	230	66	

Conférence de l'Ouest

Section Centrale

	M	G	P	N	DP	BP	BC	Pts
Orlando	58	36	16	6	248	216	78	
Cleveland	62	34	18	10	253	241	78	
Detroit	63	34	23	6	232	218	74	
Atlanta	61	25	27	9	212	251	59	
Houston	62	23	33	6	203	243	52	

Section Sud-Ouest

	M	G	P	N	DP	BP	BC	Pts
Milwaukee	59	23	27	3	201	210	65	
Peoria	61	23	28	7	207	212	62	
Chicago	59	27	26	6	187	218	60	
Kansas City	58	25	31	2	200	239	52	
Minnesota	60	23	33	4	184	250	50	

Section Sud-Est

	M	G	P	N	DP	BP	BC	Pts
Las Vegas	61	41	12	8	277	175	90	
Utah	59	37	19	3	220	166	77	
San Francisco	64	29	26	9	213	234	67	
Los Angeles	61	26	26	9	237	253	61	
Phoenix	58	26	26	6	191	208	58	

Section Nord

	M	G	P	N	DP	BP	BC	Pts
Cincinnati	60	39	13	8	232	166	86	
Michigan	60	28	17	15	209	202	71	
Fort Wayne	59	31	24	4	206	210	66	
Indianapolis	59	30	23	6	230	230	66	

Section Sud-Ouest

	M	G	P	N	DP	BP	BC	Pts
Orlando	58	36	16	6	248	216	78	
Cleveland	62	34	18	10	253	241	78	
Detroit	63	34	23	6	232	218	74	
Atlanta	61	25	27	9	212	251	59	
Houston	62	23	33	6	203	243	52	

Section Sud-Est

	M	G	P	N	DP	BP	BC	Pts
Las Vegas	61	41	12	8	277	175	90	
Utah	59	37	19	3	220	166	77	
San Francisco	64	29	26	9	213	234	67	
Los Angeles	61	26	26	9	237	253	61	
Phoenix	58	26	26	6	191	208	58	

Section Nord

	M	G	P	N	DP	BP	BC	Pts
Cincinnati	60	39	13	8	232	166	86	
Michigan	60	28	17	15	209	202	71	
Fort Wayne	59	31	24	4	206	210	66	
Indianapolis	59	30	23	6	230	230	66	

Section Sud-Ouest

Situation financière de l'UQTR

Les profs veillent au grain

Marc Rochette
Trois-Rivières

■ Tout en démontrant que l'UQTR vit en déficit appréhendé depuis plusieurs années avec des excédents de 7,3 millions \$ dégagés à partir des budgets de fonctionnement annuel depuis la fin de la dernière décennie, le comité du suivi des finances du syndicat des professeurs a procédé, hier midi, à une lecture de la situation budgétaire de l'institution.

Ceci pour signaler les besoins de revoir les structures et les procédures de gestion ainsi que la nécessité de réviser les relations avec le réseau de l'université du Québec.

Chiffres à l'appui, M. Jean-Bernard Carrière, du département des sciences de la gestion et de l'économie, s'est plu à expliquer que le quart du budget de 75 millions \$ était consacré à l'administration.

«Une réduction de 10% des dépenses administratives permettrait des économies de l'ordre de 7,5 millions de dollars», a-t-il avancé.



Jean-Bernard Carrière
Rappelant que la charge salariale des professeurs n'accapare que 35,6% du budget en incluant les avantages sociaux, le porte-parole du comité a ainsi voulu indiquer que le deux tiers des constituantes budgétaires présentes elles aussi un potentiel de compressions.

Affichant une évolution salariale inférieure à 10% en cinq ans, comparativement à 40% pour les auxiliaires et 31% pour les chargés de cours, les professeurs suggèrent comme piste de solution une analyse comptable horizontale et

non verticale, c'est-à-dire, par activité et non par entité.

Même si le recteur Jacques A. Plamondon ne veut aucunement envisager une telle avenue, M. Carrière remet tout de même en question le maintien du siège social de l'UQ dont le budget de fonctionnement dépasse les 15 millions \$ annuellement.

Son abolition représenterait des économies de l'ordre de deux à quatre millions de dollars pour l'université trifluvienne.

Finalement, les enseignants s'attaquent à la politique de frais institutionnels pour les projets internationaux et domestiques relatifs à la formation.

«Nous craignons d'être les premiers visés par les mesures budgétaires alors que nous voulons créer l'avenir au lieu de le prévoir», a-t-il conclu. ■

Rendez-vous

Ouvroir Saint-Gérard

■ L'Ouvroir est ouvert tous les vendredis de 13 h à 16 h. Information: 539-5005, 539-7838 ou 539-5535.

Rayons du Soleil

■ Le centre d'entraide invite la population à son bingo hebdomadaire du vendredi à 19 h, au 400, 7e Avenue à Grand-Mère.

Rendez-vous féminins

■ Les Rendez-vous féminins de Cap-de-la-Madeleine invitent les membres au souper le mercredi 6 mars, au restaurant le Châtelain, 1069, rue Thibault à Cap-de-la-Madeleine. Pour réservation avant 1er mars composez: 693-1780 ou 379-6420.

Âge d'or Saint-Laurent

■ L'Âge d'or vous invite à son dîner mensuel le mardi 5 mars, au sous-sol de l'église, après la messe de 11 h. Fête des 50e anniversaires de mariage et bingo ensuite. Réservation avant le 2 mars à 379-1680 ou 378-2975.

Club parents-enfants

■ Le club invite la population à la grande vente d'articles d'enfants le samedi 2 mars, de 9 h à midi, au Centre culturel, rue Fusey à Cap-de-la-Madeleine. La réception des articles se fera la veille entre

19 h et 21 h. Information: 371-2210.

Groupe de vie mariale

■ Le groupe de vie mariale de Trois-Rivières, Marie Mère de l'église, vous invite à leur rencontre mensuelle le samedi 2 mars, à 15 h, à l'église Saint-Laurent à Trois-Rivières. Information: 373-9835.

Maison de la Madone

■ Rencontres de trois jours, du vendredi 1er mars au dimanche le 3, sous le thème: «Estime de soi». Aussi, une journée le samedi 2 mars sous le même thème. Inscription: 375-4997.

Centre loisir Multi-plus

■ Dans le cadre de la semaine de relâche, si tu as entre 5 et 11 ans, vient participer à une expérience qui aura lieu du lundi au vendredi, du 4 et 8 mars de 9 h à 16 h au Centre. Aussi, sortie à Valcartier, village des sports, le vendredi 8 mars à 8 h 15. Le lundi 11 mars, à 9 h, journée d'animation. Inscription et information au Centre, rue Jacques-de-Labadie à Trois-Rivières ou téléphone: 379-3562.

Bingo

■ Le vendredi 1er mars à la salle Multifonctionnelle de Sainte-Georgette, à 19 h 30, au profit du parc-école, aura lieu un bingo.

Bibliothèque Jean-XX111

■ M. Jean Monbourquette sera l'invité le vendredi 1er mars, à 19 h 30, au Centre communautaire Jean-XX111, 5815 de la Montagne, à Trois-Rivières-Ouest. Il parlera de: «Le développement de l'estime de soi chez l'enfant». Ses livres seront disponibles.

Centre d'action bénévole

■ Le centre de la région Shawinigan recherche des bénévoles pour le service téléphonique et de visite amitié. Information: 537-1444 ou 537-1144.

Dames auxiliaires 4236

■ Les dames auxiliaires de l'Ordre des Aigles organisent un bercethon de 24 heures au profit de la Société du cancer, le vendredi 1er mars dès 20h, au 337, rue Laurier à Trois-Rivières.

Aféas de Saint-Alexis

■ L'Aféas de Saint-Alexis invite la population à venir célébrer la Journée internationale de la femme le vendredi 8 mars, à 18 h. Souper suivi d'une conférence de Mme Aurore Descôteaux et d'un spectacle de M. Gilles Descôteaux (Entre chien et loup) à la salle municipale de Saint-Alexis. Billets avant le 1er mars à l'Atelier du centre de Saint-Alexis.

La vie régionale en images



(Photomédia - Claude Gill)

Le Carnaval d'hiver 96 de Notre-Dame-du-Mont-Carmel a une nouvelle reine. Il s'agit de sa majesté Stéphanie Fluet, qui est ici entourée de gauche à droite de: Louise et Daniel Nault, secrétaire et président du carnaval; Jean Hébert, vice-président; le bonhomme carnaval et Linda Goyette, trésorière.



(Photo ABS - Pierre Paradis)

La haute Mauricie fera l'objet d'une série de documentaires au sujet du sport de la motoneige. Les films seront produits par la firme Alberta Releasing, dont les représentants étaient récemment les invités du volet touristique du Conseil de développement de la Haute-Mauricie et des autorités de la MRC. Dans l'ordre, MM. Yvan Rodrigue, président du Club de motoneige de La Tuque; Lars P. Lehman, président de Alberta Releasing; Charles Davies, guide; Mme Sophie Mardrossian, MM. Morris Gamblin, caméraman; Elzéar Lepage, préfet de la MRC; Gaston Fortin, maire de La Tuque; Mme Rollande Savoie, coordonnatrice du volet touristique du CDHM; et M. Mario Poirier, commanditaire.



Des employés du Foyer de Nicolet ont donné un spectacle devant les employés et leurs familles, lors de trois soirées à la salle Aquarius de Nicolet. À l'avant: Louise Boisvert et France Duplessis. En arrière: Jocelyne Rousseau, Myriam Boisclair, Chantale Pépin et Marianne Jutras. Gaby Blain était l'animatrice.



(Photo Marcel Aubry)

M. Christian Hart (à gauche), directeur de la Corporation de développement économique de Baie-du-Febvre; et M. Alain Roy, directeur de la Table de concertation agroalimentaire du Centre-du-Québec, ont annoncé la présence sous la tente des marchands du Marché Godefroy au prochain Festival «Regard sur l'oisie blanche» qui se déroulera à Baie-du-Febvre en avril.

Des anniversaires



Mme Jeannette Laprise-Toupin, et sa soeur, Mme Yvonne Laprise-La Commande, toutes deux de Cap-de-la-Madeleine, autrefois de Saint-Maurice, ont respectivement célébré, tout récemment, leur 94e et 96e anniversaire de naissance, entourées de leurs enfants, petits-enfants, parents et amis.

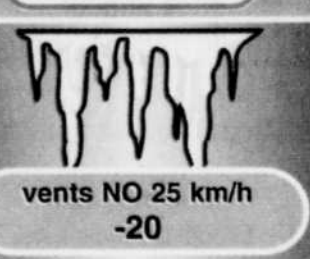
Météo Le Nouvelliste

MétéoMédia

Aujourd'hui



Facteur Vent



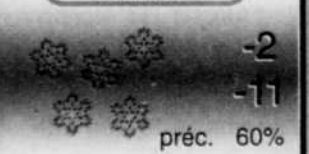
Indice UV



Demain



Samedi



Dimanche



Lundi



La Tuque

-11 / -19

Shawinigan

-8 / -15

Trois-Rivières

-8 / -14

Montréal

-7 / -15

Drummondville

-8 / -14

Sherbrooke

-7 / -12

Au Québec

Baie-Comeau	Nua	-9/-13
Barrage Gouin	Var	-15/-27
Chibougamau	Var	-15/-27
Chicoutimi	Var	-11/-17
Gaspé	Nua	-6/-10
Iles de la Mad.	Var	-2/-3
Joliette	Sol	-8/-17
La Grande	Var	-19/-27
La Malbaie	Nua	-8/-13
Maniwaki	Sol	-10/-21
Québec	Deg	-8/-14
Rimouski	Nei	-8/-12
Rivière-du-loup	Nua	-8/-13
St Georges	Deg	-8/-14
St-Hubert	Sol	-7/-12
St-Hyacinthe	Sol	-7/-15
St-Jean	Sol	-7/-12
St-Jérôme	Sol	-8/-18
Sept-Îles	Nua	-8/-11
Sorel	Sol	-8/-17
Valleyfield	Sol	-7/-15
Victoriaville	Deg	-8/-14

Au Canada

Calgary	Sol	-7/-17
Charlottetown	Nei	-3/-2
Cornwall	Sol	-7/-16
Edmonton	Var	-8/-17
Halifax	Var	0/-2
Kamloops	Sol	1/-10
Ottawa	Sol	-8/-17
Régina	Enu	-14/-25
Saskatoon	Var	-14/-27
Saint John	Var	-2/-6
St. John's	Ave	4/-2
Toronto	Var	-6/-14
Vancouver	Sol	8/-3
Victoria	Sol	8/-2
Windsor	Var	-4/-10
Winnipeg	Sol	-17/-27
Whitehorse	Var	-13/-16
Yellowknife	Sol	-2/-12

Le monde

Amsterdam	Sol	7/0
Athènes	Plu	11/7
Beijing	Sol	5/-1
Bruxelles	Sol	8/2
Buenos Aires	Sol	25/16
Hong Kong	Sol	20/13
Jérusalem	Sol	18/10
Lisbonne	Sol	15/8
Londres	Sol	9/0
Los Angeles	Ave	16/7
Madrid	Var	12/2
Mexico City	Var	25/11
Moscou	Sol	-8/-14
New Delhi	Sol	23/12
New York	Sol	2/-2
Paris	Sol	10/2
Port-au-Prince	Sol	31/22
Rio	Sol	36/29
Rome	Sol	14/4
Tokyo	Nua	12/4

Au Soleil

Acapulco	Sol	31/21
Barbades	Sol	28/23
Cancun	Var	29/23
Fort Lauderdale	Var	29/19
Freeport	Sol	26/20
Key West	Var	27/21
La Havane	Var	29/21
Martinique	Sol	28/23
Myrtle Beach	Nua	15/7
Montego Bay	Sol	29/23
Orlando	Nua	22/16
Puerto Plata	Sol	31/22
Puerto Vallarta	Var	22/21
Tampa	Nua	24/17
West Palm B.	Var	27/17

© Infomédia/Météo1996

Les Marées

La Pénade		Trois-Rivières	
Hr	Ht/m	Hr	Ht/m
01h45	0.8	03h30	0.9
06h25	1.2	07h45	0.9
12h35	0.8	13h40	0.8
18h35	1.4	19h55	1.0

Soleil



Phases de la lune



Almanach

Max Normal	-3°
Min Normal	-15°
Max Record 1987	5°
Min Record 1982	-29°

Ivoire doux

Chausson de ballet

Nimbus

Brise d'orchidée

À CHAQUE COULEUR, SON CLIMAT...

Peinture Laurentide

Le Nouvelliste

Trois-Rivières
Jeudi 29 février 1996

Arts et spectacles

8e édition du Salon du livre de Trois-Rivières

Des gros noms au programme

Nancy Massicotte
Trois-Rivières

Pour la première fois depuis sa création en 1989, le Salon du livre de Trois-Rivières accueillera cette année Arlette Cousture, l'auteure des Filles de Caleb. La grande dame de la littérature québécoise agira à titre de présidente d'honneur de l'événement.

Entre le 14 et le 17 mars, la population aura donc l'occasion de rencontrer Mme Cousture au centre des congrès de l'hôtel Delta mais aussi, plusieurs autres auteurs et romanciers bien connus. Du nombre, l'Européen Didier Decoin, de l'Académie Goncourt, qui viendra présenter son dernier roman «La promeneuse d'oiseaux», Lise Bissonnette, Marceyline Claudais, Mark Fisher, romancier originaire de Montréal, Jacques Lacoursière et Stanley Péan.

En tout, pas moins d'une centaine d'auteurs et 77 maisons d'éditions seront représentés au Salon du livre de Trois-Rivières. La présence d'Arlette Cousture demeure toutefois la plus grande fierté des organisateurs.

Mme Johanne Gaudreau, directrice du Salon du livre n'est pas prête d'oublier les circonstances entourant la venue de Mme Cousture, au pays des filles de Caleb. «Elle ne sort pas souvent et quitte très rarement Montréal. J'espérais l'accueillir à Trois-Rivières depuis 1992. Mais j'ai fait les premières demandes écrites à son agent en 1995. On me répondait toujours qu'elle n'était pas disponible. Puis, un jour, je l'ai rencontrée au Salon du livre de Montréal. Je l'ai invitée en person-



(Image-Média: Patrick Beauchamp)
Dans l'ordre habituel: Denis Chapdelaine, président de la Jeune Chambre de commerce du Coeur-du-Québec, Claudine Alarie, présidente du Salon du livre, Sylvain Dodier dit le Camelot, animateur-vedette et Serge Parent, maire suppléant de la ville de Trois-Rivières.

ne. Elle m'a dit non. J'ai insisté en précisant les dates de l'événement. Elle a finalement accepté. J'étais tellement nerveuse. Je lui ai alors demandé: «Qu'est-ce que je dois faire maintenant?» Elle m'a répondu: «Trouvez-moi un chalet pour deux mois afin que j'écrive et... pleurez donc avec ça.» J'ai commencé à pleurer et elle m'a prise dans ses bras», a raconté Mme Gaudreau.

Parmi les autres nouveautés cette année, la présidente de l'événement, Mme Claudine Alarie, a fait part de la collaboration du Musée des arts et traditions populaires du Québec. La maquette du musée sera en effet dévoilée au Salon du livre. L'an prochain, on assure que certaines activités conjointes du salon seront présentées dans les nouveaux locaux du musée. De même, la bibliothèque Gatiens-Lapointe fêtera son 50e anniversaire en présentant une exposition. Un café littéraire verra également le jour dans le foyer du centre des congrès.

Par ailleurs, le Salon du livre accordera une place particulière aux jeunes dans le cadre de la journée scolaire. L'animateur-vedette Sylvain Dodier, dit le Camelot, sera à nouveau sur place.

Au nombre des activités organisées pendant les quatre jours, on compte une dictée, une table ronde, des jeux questionnaires, un rallye des cruciverbistes, des entrevues avec des auteurs et une conférence sur Internet donnée par Cogeco Câble. Les jeunes auront droit à un «Samedi des tout-petits» organisé par Héritage, au «Quiz des jurons du capitaine Haddock» offert par Casterman, et au «Livre et brioches» animé par Communication-Jeunesse.

cinéma IMPÉRIAL	
4415 BOUL. ROYAL 373-1001 MAR 1996 1005	
DOUBLE MÉMOIRE (13+)	
VEN. ET LUN. A JEU. 7:05 - 9:35	
SAM. ET DIM. 2:05 - 4:35 - 7:05 - 9:35	
ANGELO, FRÉDO ET ROMÉO (G)	
VEN. ET LUN. A JEU. 7:30 - 9:30	
SAM. ET DIM. 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30	
MARY REILLY v.f. ()	
VEN. ET LUN. A JEU. 7:00 - 9:30	
SAM. ET DIM. 2:00 - 4:30 - 7:00 - 9:30	

CINÉMA FLEUR DE LYS	
CARREFOUR TROIS-RIVIÈRES OUEST 375-3277	
SPECIAL! Mardi et mercredi à 4.50\$!	
12 SINGES (13+ violence)	
Lun. au jeu.: 21h20	
LE BONHEUR EST DANS LE PRÉ (G)	
Lun. au jeu.: 19h00	
LA JURÉE (16+)	
Lun. au jeu.: 18h50 - 21h35	
COMLOT DANS LA VILLE (G)	
Lun. au jeu.: 18h50 - 21h35	
RAISON ET SENTIMENTS (G)	
Lun. au jeu.: 18h40 - 21h20	
ASTÉRIX ET LES INDIENS (G)	
Lun. au jeu.: 18h45	
SUR LA ROUTE DE MADISON (G)	
Lun. au jeu.: 21h20	
OËIL POUR OËIL (13+ violence)	
Lun. au jeu.: 21h30	
BROKEN ARROW (16+ violence)	
Lun. au jeu.: 18h50 - 21h35	
ZIZANIE DANS LE BRONX (en attente de classification)	
Lun. au jeu.: 19h10 - 21h35	
HISTOIRE DE JOUETS (G)	
Lun. au jeu.: 18h45	



JEEP. LEADER SUR TOUS LES TERRAINS.

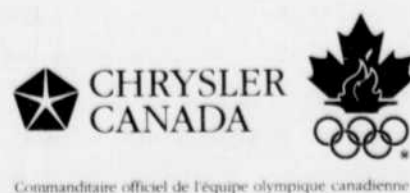


Jeep Grand Cherokee Laredo 1996, 4 X 4
Ensemble 26E + GEG

- Moteur 6 cylindres de 4 litres
- Boîte automatique à 4 rapports
- Climatiseur et glaces teintées foncées
- Freins à disque et antiblocage aux 4 roues

- Roues sport en fonte d'aluminium
- Selec-Trac ou Quadra-Trac, au choix du client
- Régulateur de vitesse et volant inclinable gainé de cuir
- Radio-cassette AM/FM stéréo
- Lève-glaces et verrouillage électriques avec télécommande

499\$* par mois
(transport inclus)
Terme de 30 mois
CLÉ D'OR
COMPTANT INITIAL DE 1 440 \$



Commanditaire officiel de l'équipe olympique canadienne

A.O.C.

Association publicitaire des concessionnaires Jeep et Eagle Inc.



VOTRE CONCESSIONNAIRE **Jeep | Eagle** QUELQU'UN DE FIABLE

* Tarif mensuel établi d'après la description du véhicule ci-haut. Terme de 30 mois, avec comptant initial ou échange équivalent. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Chrysler Crédit Canada Ltée. Un dépôt de sécurité équivalent à un versement sera exigé. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 50 000 km, au taux de 9 c le km. Le concessionnaire peut louer à prix moindre et avoir à commander. Offre d'une durée limitée. Détails chez les concessionnaires participants.

123 Logements à louer

CAP Vachon, 4/1, au 1er, non chauffé, non éclairé, 390\$/mois et 3/1, demi-sol, sol, chauffe, éclairé, 365\$/mois. 372-5554

CENTRE-VILLE, 2, grands 2/1, semi-meubles ou meubles, chauffés, éclairés, stationnement, 372-5115

CENTRE-VILLE, 2/1, meuble, chauffe, éclairé, stationnement, 1er étage, 2505, 370-7600

CENTRE-VILLE, 3/1, non chauffé, libre 1er juillet, 3005, 374-1402

CENTRE-VILLE, 3/1, semi meuble, petite maison semi meublée, 375-6585

CONSTRUCTION NEUVE

GRAND 4/1, Prés K-B, Trois-Rivières, 4 logements, luxueux, style condo, 819-371-9514

CÔTE RICHELIEU, grand 4/1, endroit paisible, 378-4224

CÔTE RICHELIEU, grand 4/1, 2 stationnements, 2 mois gratuits, 371-4015

DOMAINE DES RÉCOLLETS

Luxueux, planchers béton, intercom, portes miroir, armoires mélamine, conciergerie, près université et services, libres immédiatement, 373-3049

FACE Caisse Notre-Dame, 4/1, pièces, éclairé, chauffe, meuble, références exigées, 373-3459

FACE Uqtr, 3/1, meuble, chauffe, éclairé, 4/1, chauffe, 228-2221, 370-1686

FACE UQTR

3/1, Sainte-Marguerite, 3/1, tout compris, très grand 4/1, chauffe, 295-3660 appel local

FAUT voir, impeccable 3/1, semi-meuble, eau chaude, cuisine, intercom, tranquille, près de tout, mois gratuit, 691-0801, 691-4852

GRAND 4/1, chauffe, 3955 Trois-Rivières-Ouest, 372-5115

GRAND 4/1, non chauffé, non éclairé, secteur tranquille, cour clôturée, avec aqua, 430\$/mois, 379-9143

GRAND 4/1, style condo, intercom, Trois-Rivières, 374-9136, 378-7587

GRAND 4/1, style condo, parc, services, fenêtre serre, balcon, 694-0196

GRAND 4/1, à louer, pour 1er juillet, 372-5115

GRAND 4/1, moderne, près de Thibault, église Saint-Odilon, école, parc industriel, casse, poisson, stationnement asphalté, avec piscine, cour, 374-4335 ou 374-3793

GRAND 4/1

Près du K-B, style condo, 379-9630

GRAND 5/1, 1 mois gratuit, près Galeries du Cap, 694-0294

GRAND 5/1, libre 1er mai, 379-7768

GRAND 5/1, paroisse Saint-Marguerite, 4185 mois, 375-7093

GRAND 5/1, au Cap, très propre, spécial sur les lieux, système d'intercom, 1er étage, 325-2941, 325-2243 sans frais

GRANDS 3/1 ET 5/1 Rue Tanguay, Trois-Rivières-Ouest, insouffisantes, planchers de béton, intercom, conciergerie, 371-2642

GRANDS 4/1, 3/1, eau chaude fournie, 40 rue Morin, près des Galeries du Cap, 372-5232

GRANDS 4/1

Trois-Rivières-Ouest, libres, 691-0258

JARDIN D'EDEN grand 3/1, neuf, libre, style condo, 694-7881

MATTEAU Trois-Rivières 5/1 (4185), 3/1 (3165) poêle et réfrigérateur, non chauffé, non éclairé, Pres commodités, 373-5012

PAROISSE Saint-Philippe, 4/1, 1er étage, libre mars, 378-8548

POINTE-DU-LAC 3/1, chauffe, propre, vue sur fleuve, 3755, 377-5132

POINTE-DU-LAC 4/1, haut de duplex, libre 1er mai, 371-9662

PRÉS Cégep, 3/1-4/1-5/1, non meublé, semi-meublé ou meublé, très propres, très grands, buanderie, conciergerie, stationnement, dénégement, Pointe-du-Lac, 371-3400

PRÉS Uqtr, 3/1-5/1, laveuse-sécheuse, chauffe, électrique, 375-3294

PRÉS Uqtr, 1/1, tout compris, 3/1, 4/1, 5/1, chauffe, éclairé, 693-0377

PRÉS Uqtr et Les Rivières 4/1-5/1, chauffe, éclairé, conciergerie, 373-5617

REFAIT À NEUFS 2/1, 3/1, 4/1, 5/1, près Uqtr et Les Rivières 1er juillet, 371-7750

SAINT-BONIFACE grand 4/1, bien situé, près de tous les services, 535-3647

SAINT-LOUIS-DE-FRANCE 4/1, non chauffé, non éclairé, stationnement, remis, insouffisantes, 3505, 693-8189

SAINT-LOUIS-DE-FRANCE 1095, Boul Saint-Alexis, Est, 5/1, 3755 mois, 693-2193, 536-3380

SAINT-LOUIS-DE-FRANCE grand jumelés, 2/1, 3/1, 4/1, 5/1, 6/1, 7/1, 8/1, 9/1, 10/1, 11/1, 12/1, 13/1, 14/1, 15/1, 16/1, 17/1, 18/1, 19/1, 20/1, 21/1, 22/1, 23/1, 24/1, 25/1, 26/1, 27/1, 28/1, 29/1, 30/1, 31/1, 32/1, 33/1, 34/1, 35/1, 36/1, 37/1, 38/1, 39/1, 40/1, 41/1, 42/1, 43/1, 44/1, 45/1, 46/1, 47/1, 48/1, 49/1, 50/1, 51/1, 52/1, 53/1, 54/1, 55/1, 56/1, 57/1, 58/1, 59/1, 60/1, 61/1, 62/1, 63/1, 64/1, 65/1, 66/1, 67/1, 68/1, 69/1, 70/1, 71/1, 72/1, 73/1, 74/1, 75/1, 76/1, 77/1, 78/1, 79/1, 80/1, 81/1, 82/1, 83/1, 84/1, 85/1, 86/1, 87/1, 88/1, 89/1, 90/1, 91/1, 92/1, 93/1, 94/1, 95/1, 96/1, 97/1, 98/1, 99/1, 100/1

123 Logements à louer

SURPRISE Logements neufs, style condo, 4/1 et 5/1, boul. Marlon, Trois-Rivières-Ouest, 5285/5755, louer un an et obtenez un billet d'avion aller-retour pour Floride et lous 2 ans et obtenez en deux jour: 376-6716, 376-0162

TROIS-RIVIÈRES, grand, 4/1, style condo, foyer, bain podium, douche, 374-4604, 693-5119

TROIS-RIVIÈRES-OUEST, 1/1, meuble, chauffe, éclairé, sous-sol, 1805 par mois, 373-0806

SAINT-MARTHE 5/1, 1er étage, triple, chauffe, stationnement, remis, libre pour juillet, 373-4940

TROIS-RIVIÈRES-OUEST Marlon, 4/1, 5/1, récent, libre 1er mars, 694-0171

TROIS-RIVIÈRES-OUEST 1/1, Bas 4/1, très spacieux, négociable, faveur, chauffe, eau chaude, services, 4355-4655 pour juillet, 1-800-810-4922

TROIS-RIVIÈRES-OUEST 4/1, 1er juillet, rue de Coubertin, secteur Rosemont, 378-6914

TROIS-RIVIÈRES-OUEST beau 3/1, meuble, chauffe, éclairé, 330, 228-2221

TROIS-RIVIÈRES-OUEST 5/1, neuf, 2 étages, 2 salles de bain, beaucoup de rangement, 373-9451

TROIS-RIVIÈRES-OUEST près du pont, 2/1, meuble, chauffe, éclairé, 275\$ par mois, 377-3825

SHAWINIGAN 4/1, 5/1, poêle Royal, chauffé et rue Hemlock, 819-538-4368

SHAWINIGAN 1883, Cloutier, 4/1, meuble, 539-2283, 532-3290

SHAWINIGAN 2893, Lavergne, 6/1, 2e étage, face au parc, garage, 539-2178

SHAWINIGAN endroit tranquille, 1853 Cloutier, très beau grand 3/1, moderne, 537-2027, 537-2747

SHAWINIGAN rue Saint-Marc, 4/1, récemment rénové, intercom, stationnement, 538-8443 Soir et fin semaine, 538-8330

SHAWINIGAN-NORD 4/1, avec 1 appartement au sous-sol, non chauffé, 3505, 819-539-3731

SHAWINIGAN 5/1, rénove, 1er étage, bas de la ville, 3255, 819-538-7559

SHAWINIGAN-SUD grand 4/1, dans duplex neuf, style condo, plancher béton, 536-2920

SHAWINIGAN-SUD grand 5/1, centre-ville, stationnement, libre, 537-6692

124 Logements demandés

RECHERCHE 4/1 ou 3/1 avec local adjacent ou garage pour atelier, Trois-Rivières-Ouest, 373-8719

125 Appartements à louer

1/1, 2/1, 3/1, 4/1, 5/1 Les Rivières, Trois-Rivières, 370-1252, 693-7910, 375-5134

1/1, 2/1, meuble, éclairé, chauffe, centre-ville, 372-3385

1995 et +, 1/1-2/1-3/1, près Centre-ville, Uqtr, libres, tout compris, 376-3372

1 a 2 mois gratuits 3/1, 4/1, Au 1105, Côte Richelieu, Trois-Rivières-Ouest, 370-1386, 379-2676

2/1, 1100 Royal, Trois-Rivières, meuble, chauffe, éclairé, libre, 691-0768

2/1, 5/1, près Uqtr, rue Cardinal Léger, beau, propre, bon prix, 373-5630

2/1, semi meuble, libre immédiatement, Pointe-du-Lac, 378-3992

2/1, Cap, meuble, chauffe, éclairé, endroit tranquille, 378-6846, 378-5468

2/1, centre-ville, 3/1, paroisse Saint-Philippe, meuble, chauffe, éclairé, 375-0944

2/1, centre-ville, meuble, chauffe, éclairé, stationnement, 376-1302, 377-5512

2/1, Cap, Sainte-Bernadette, tranquille, personne seule, 376-6508

3/1, 4/1, meublé ou non, laveuse et sècheuse, stationnement, 377-2006

3/1-4/1, près Uqtr et Les Rivières, meuble, buanderie, stationnement, 8424, 693-8888, 378-2176, 374-7263

3/1, meuble, près Super C, incluant laveuse, sècheuse, libre, 694-0485

3/1, semi-meuble, planchers beaux franc, centre-ville, Trois-Rivières, 370-3966

4/1, rue Jutra, meuble, laveuse, sècheuse, 275\$, libre mars, 378-8351

125 Appartements à louer

DOMAINE LAFLECHE 3/1, libre, immédiatement, insouffisantes, sauna, salle communautaire, conciergerie, piscine extérieure, 372-0382

PRÉS Carrefour Trois-Rivières-Ouest, 5/1, avec ilot, 3/1 semi meuble ou non, 375-9895

PRÉS Cégep, 3/1, 4/1, meuble, chauffe, éclairé, juillet 377-5512, 376-1302

SAINT-SACREMENT, 1/1, meuble, chauffe, éclairé, sous-sol, 1805 par mois, 373-0806

SAINT-MARTHE 5/1, 1er étage, triple, chauffe, stationnement, remis, libre pour juillet, 373-4940

127 Chambres à louer

1755 1 pièce chauffée, meuble, stationnement, 797 Bonaventure 379-4605

1755 tout compris, clair, paisible, 2900 Fortin, 2e étage, 372-9080

1855/10 mois, centre-ville, tout compris, buanderie gratuite, 691-2274

AUCUN bail, 1er étage, près Uqtr, plusieurs services, 378-9532, 371-4523

AVEC salon, cuisine, stationnement, près Uqtr, Les Rivières, 379-7099

CHAMBRE neuve, cuisine, salon, buanderie, gens sérieux, 693-2769

CHAMBRES près de tous les services, boul. des Forges, 693-5084

PERSONNE 40 ans et plus, aucune boisson et drogue. Accès à toute la maison et stationnement gratuit, 373-7039

PRÉS Cégep et Uqtr, bois franc, buanderie, très éclairé, 2005, 376-2212

PRÉS Cégep, avec cuisine et salles bains communautaires, 371-3400

PRÉS Les Rivières, avec cuisine, 379-9092 ou 372-8297

PRÉS Cégep et Uqtr, chambres meublées ou non, 375-1303 (24 heures)

130 Chambres et pension

CHAMBRE et pension, tout personnes âgées, autonomes, 374-1999

MAISON SAINTE-CLAIRE

Chambre et pension incluant 3 repas équilibrés par jour, service de buanderie, d'entretien ménager, d'infirmière au besoin, à partir de 575\$/mois, 374-2184, 375-5833

POUR retraités autonomes ou en perte d'autonomie, à la journée, à la semaine, au mois et à l'année, Sylvie, 295-5175

131 Maisons de repos

2 chambres à louer, pour personnes âgées, autonomes, 372-3946

A qui la chance? 2 grandes chambres disponibles avec toilette privée. Personnes autonomes et semi-autonomes, construction neuve, vue sur le fleuve, câble fourni. Nous vous démenageons gratuitement, 372-1809

RESIDENCE REVES DOREES

GARDEAIRES personnes autonomes ou semi-autonomes, à partir de 500\$. Nous vous démenageons et allons vous chercher gratuitement, 372-0823

GRANDES chambres privées, service reconnu et spécialisé pour les aînés: 650\$/mois tout compris, sans surprise. Informez-vous!

LA RESIDENCE ARCAD

378-4227

RESIDENCE LA BELLE EPOQUE

Une seule chambre disponible à 660\$/mois, avec salle de bain privée et tous les services, personne autonome, 374-7010

200 MARCHANDISES ET SERVICES DIVERS

210 Marchés aux puces

LOT de marchandises, idéal pour marché aux puces, 377-3663, 296-3892

214 Outils divers

BESOIN de machines à bois, perceuse, perceuse à vis, 514-537-8277

228 Équipements de commerces

MACHINE à crème glacée avec divers accessoires, 372-6838

229 Équipements de restaurants

EQUIPEMENT de restaurant, 535-3907, après 18h 537-4625

235 Meubles neufs

235 Meubles neufs

229 Équipements de restaurants

FOURNITURE et équipement de restaurant, neuf et usagé, 535-5273

MALAXEUR, four à convection, congélateur, vaisselle, etc. Soir: 375-1024

235 Meubles neufs

MATELAS Neuf, Première qualité. Garantie, Surplus de manufacture. Marques reconnues. Demi-prix. Pas de taxe. 374-5815, 379-2726

SAUVES DES SSSS Matelas et sommiers neufs de 1ère qualité avec garantie. Marques réputées. Bases mélamine et métal. Pas de taxes. Livraison gratuite. Cartes de crédit acceptées. 379-8631

236 Meubles usagés

2 causeuses, vert aqua, 1 rose, écran géant (50 po.), 693-6116

2 tables de salon, table console en stratifié couleur blanche, 450\$, 2 causeuses, 200\$, chaque, cuisine, 250\$, 30 po., Frigidaire, 373-2720 après 17h

AI BESOIN URGENT de cuisiniers, réfrigérateurs, laveuses, congélateurs, meubles en général, etc. Payons comptant, 691-0650

BEAUTEUR MEUBLES PLUS DE 30 ANS DE SERVICE FINANCIER DISPONIBLE. Réfrigérateur, poêles, laveuses, sècheuses, avec garantie. Achat vente, location, livraison, comptoir de pièces, 148, Sainte-Madeleine, Cap, 503-1

HORLOGE Grand-Père acajou solide, valeur 6100\$, 1200\$, Après 18h, 819-296-3361

LACOMBE ANTIQUITE 1048 CHAMFLOU Achats et ventes: Meubles, vaisselle, bijoux, etc. Allons dans rayon de 50 miles de Trois-Rivières. Ouvert le dimanche: 374-4931

LE TOUT À TOUT ACHAT VENTE ÉCHANGE Appareils électroménagers reconditionnés avec garantie. Meubles usagés, 27 Fuscay, Cap, 694-0259

LITS superposés, 36 po, cadre tubulaire en acier 2 po, vert, 694-1315

MEUBLES J.P. GÉLINAS Spécialités Poêle, réfrigérateur, laveuse, sècheuse. Achat-vente, meilleure garantie! Bas prix, 1500 de Ramessay, Trois-Rivières, 378-2384

MOBILIER de cuisine, noir ou blanc, moderne, servi 3 mois, vente rapide, 400\$, Le soir: 378-4651

MOBILIER de cuisine, table, 6 chaises, avec vaisselier, 2 lits capitaine, avec bureau, 229-3390 soir

MOBILIER de cuisine, bahut, 275\$, comptoir avec 4 cancs, en chène, 500\$; réfrigérateur 75\$; poêle Moffat, four automatique, ronds pleins, 450\$, 377-1161

MOBILIER de salon, style colonial, écran massif, table, lampes, 373-3403

MOBILIER salle à manger, style futuriste, table imitation granite, 4 chaises à dossier en métal étroit, et buffet 3 portes, 650\$, négociable, Après 18h: 819-264-5446

237 Appareils électroménagers

ACHETONS, vendons, ap- preuvons, réparons, 372-5507

AUBAINE AVEC GARANTIE Réfrigérateurs 85\$, cuisinières 85\$, laveuses 195\$, sècheuses 100\$. Financement disponibles. Livraison pièces, 374-5031

B.R.SERVICE ENR. Réparation, achat, vente d'appareils ménagers reconditionnés. Le plus grand choix en Mauricie, 378-5507

ACHETONS articles de bébé: mousses, couffin, siège, etc. à bon prix et proposons, 819-539-4533

LINGE d'été, prêt, pour garçon, 1 an, très propre et jolies, 819-533-0067

MANTEAU renard et chat sauvage, 11 ans, 418-328-3730

261 Articles de bébés ANCHER articles de bébé: mousses, couffin, siège, etc. à bon prix et proposons, 819-539-4533

265 Artisanat METIER à tisser, Leclerc, 45 po, plusieurs accessoires, 538-3765 répondre

266 vêtements COMPTOIR VESTIMENTAIRE Ouvert les jeudis de 13h à 16h, ou, 1515 Sainte-Marguerite, Trois-Rivières, (370-1513)

267 Magasins de coupons OUVREMENT DE MAGASIN D'USINE le 22 février 1996, G1-Trouve, 2770 Petit Saint-Esprit, Nicolet, vente, liquidation de tissu et surplus d'inventaire, coton, ouate, tricot, coton imprimé, 819-293-2892 demandez Gisèle. Heures d'ouverture: jeudi et vendredi de 13h à 21h, samedi de 10h à 14h

283 Portes et châssis A vendre 2 fenêtres coulissantes en aluminium blanche, boîte de fin 7/1, 3 po, 48x18", 250\$ chacune, 372-1229

SURPLUS lot toute grandeur, prix réduit, installation comprise, 691-9725

285 Bois de chauffage

A vendre: bois de chauffage, érable, hêtre, merisier, fendu ou rond, 379-0993

BOIS de chauffage: érable, merisier et hêtre, fendu, 819-5

625 Autos à vendre

AUTOS Y.D. ST-GERMAIN
3601, ROUTE 157,
MONT-CARMEL, 379-0445
INSPECTÉS ET GARANTIS
AUTOS:

1992 Protegé SE, automa-
tique, extra, 7495\$
1991 Civic LX, manuelle,
fait voir! 6995\$
1991 Civic LX, automati-
que, extra, 6995\$
1990 Acclaim V6, équi-
pée 97 000km, 5995\$
1990 Sunbird GT, turbo,
tout équipée, 6995\$
1989 Acclaim LE, tout
équipée, 4995\$
1989 Grand Prix LE,
99 000km, 6995\$
1988 Regal, équipée, fait
voir! 5495\$
1988 Sentra, 4 portes, ma-
nuelle, 3695\$
1988 Delta 88, tout équi-
pée, 3995\$
1988 Corolla automatique,
118 000 km, 4950\$
1987 Sable GS, tout équi-
pée, 3500\$
1986 Reliant SE, station,
extra, 2995\$
1985 Delta 88 tout équi-
pée, 1495\$
1985 Century 4 portes,
automatique, 2695\$
1983 Tercel, automatique,
107 000km, 2250\$
1990 Aerostar, XL, 7 pas-
sagers, tout équipée,
7495\$
1990 Voyager SE, 5 pas-
sagers, air, 5995\$
1989 Samurai, 4x4, déca-
potable, 4250\$
1982 Refait 1986 Pick-up
GMC 4x4, diesel,
automatique, 6995\$
1978 Pick-up Ford, 4x4,
king cab, automati-
que, extra, 3695\$
Financement sur place.

CAMRY LE 1988, 4 portes
automatique, tout équi-
pée, spéciale liquidation,
Trois-Rivières Nissan,
379-6627

CAVALIER RS 1992, 4 por-
tes, 105 000 km, A-1, prix
négociable, Eric 373-7248

CHEVROLET Sprint, 1989,
aubaine, 1500\$, 694-7393,
ou 418-365-6453

CHRYSLER Intrepid 1995,
très équipée, 43 000km,
garantie, 693-7452

CHRYSLER New Yorker,
landau, 1989, 1500\$, 694-7393,
ou 418-365-6453

CUTLASS Ciera Brougham
1984, mécanique et carrosserie
A-1, 2550\$, 370-2879

**CUTLASS Supreme Inter-
national** 1989, tout équi-
pée, démarreur, 376-7101

DENIS LEMAY AUTOS
374-7894 - 370-7004
1990 Volkswagen Golf
1988 Sunbird, 1750\$
1994 Cavalier CL, 1250\$
119 Saint-Laurent, Cap.

DODGE Shadow, 1992, 4
portes, 63 000 km, auto-
matique, garantie jusqu'à
115 000 km, Chaine Auto,
378-7401 ou 378-5743

DODGE Shadow 1990,
155 000km, 3500\$. Après
18h: 379-1624

FORD Probe, 1993, ma-
nuelle, noir, très propre,
62 000km, air climatisé,
tout ouvrant, aileron sport,
miroir électrique, 4 pneus
neufs, 233-2646, 293-2447

GRAND AM 1986, manuelle,
975\$, plusieurs pièces
neuves, 819-263-2639

HONDA Accord EX 1994,
56 000 km, impeccable,
17 900\$, 378-8722

HONDA Accord EXi, 1987,
95 000km, tout équipée,
automatique, 4 portes, très
propre, 4750\$, 691-6934,
372-8569

HONDA Accord LX, 1988,
automatique, propre,
450\$, 691-2912

HONDA Civic 1991, 4 por-
tes, manuelle, SE, air por-
te, Trois-Rivières Nissan,
379-6627

HONDA Prelude, 1989,
manuel 5 vitesses, 6200\$,
Commerçant: 377-3631

HONDA Prelude 1984, état
neuf, automatique, 2750\$,
négociable, à voir 370-
3595, 372-7892

HONDA Accord, 1987,
62 000km, 1700\$,
371-2438, 370-5091

HONDA Accord 1986, 4
portes, automatique, peinture
neuve, 1000\$,
379-0946, 374-7327

HONDA Scoupe, 1994,
manuelle, 25 000 km, né-
gociable, 538-9392

J.M. AUTOS
Honda Civic, 1989
Cavalier 1989
Chevette 1987
Fiero 1986
Dodge 600, 1985
Pony 1985
Chrysler 1979
494 Bertrand, Cap-Made-
leine, 693-8431

J.R. AUTO ENR
5495, BOUL DES CHENAUX
(2295, BOUL DU ROCHON)
TROIS-RIVIÈRES: 373-9401

1995 Plymouth Neon,
blanc, 20 000km
1995 Chevrolet pickup WT
1500
1994 Pontiac Grand Prix
1994 Jetta turbo diesel
1994 Ford Explorer XLT
1994 Ford Mustang noir
1993 Grand Prix GT
1993 Ford Probe GT
1993 Cavalier familiale
1992 Ford Escort LX
1992 Geo Metro, blanche
1992 Ford Thunderbird
1992 Pontiac Sunbird LE
1992 Dodge Pick-up
1992 Cadillac Fleetwood
1992 Ford CWS Ecotoline
1991 Van Trans Sport SE
1991 Volkswagen Passat
GL, diesel

1991 Volkswagen Jetta
1990 Subaru Justy, 4x4
1989 Cadillac coupe de Vil-
le, blanche
1989 Chevrolet pick-up
Chevrolet
Beaucoup d'autres modè-
les en inventaire. Service
Mécaniciens d'expérience.
Tous nos véhicules
sont garantis.

JETTA 1994 GL, garantie
10 ans/160 000km,
63 000km, 819-399-3294

MAZDA MX-6, 1992, ma-
nuelle, 39 000 km, 9200\$,
372-7532 marchand

MAZDA Precidia MX3,
1992, 4 cylindres, manuelle,
blanche, 75 000km, très
propre, marg, 6300\$, 377-
4021, 819-533-4467

MERCURY Sable, 1988,
blanche, tout équipée, di-
gital, très belle voiture,
819-478-8249

MERCURY Sable GS, ver-
te, 1995, V-6, 3.8 litres,
37 000 km, 378-5982

MUSTANG LX 1990, 5.0L,
71 000km, livr. hiver, com-
me neuve, 8500\$, Patrick:
229-3409, 371-2037

625 Autos à vendre

AUTOS Y.D. ST-GERMAIN
3601, ROUTE 157,
MONT-CARMEL, 379-0445
INSPECTÉS ET GARANTIS
AUTOS:

1992 Protegé SE, automa-
tique, extra, 7495\$
1991 Civic LX, manuelle,
fait voir! 6995\$
1991 Civic LX, automati-
que, extra, 6995\$
1990 Acclaim V6, équi-
pée 97 000km, 5995\$
1990 Sunbird GT, turbo,
tout équipée, 6995\$
1989 Acclaim LE, tout
équipée, 4995\$
1989 Grand Prix LE,
99 000km, 6995\$
1988 Regal, équipée, fait
voir! 5495\$
1988 Sentra, 4 portes, ma-
nuelle, 3695\$
1988 Delta 88, tout équi-
pée, 3995\$
1988 Corolla automatique,
118 000 km, 4950\$
1987 Sable GS, tout équi-
pée, 3500\$
1986 Reliant SE, station,
extra, 2995\$
1985 Delta 88 tout équi-
pée, 1495\$
1985 Century 4 portes,
automatique, 2695\$
1983 Tercel, automatique,
107 000km, 2250\$
1990 Aerostar, XL, 7 pas-
sagers, tout équipée,
7495\$
1990 Voyager SE, 5 pas-
sagers, air, 5995\$
1989 Samurai, 4x4, déca-
potable, 4250\$
1982 Refait 1986 Pick-up
GMC 4x4, diesel,
automatique, 6995\$
1978 Pick-up Ford, 4x4,
king cab, automati-
que, extra, 3695\$
Financement sur place.

CAMRY LE 1988, 4 portes
automatique, tout équi-
pée, spéciale liquidation,
Trois-Rivières Nissan,
379-6627

CAVALIER RS 1992, 4 por-
tes, 105 000 km, A-1, prix
négociable, Eric 373-7248

CHEVROLET Sprint, 1989,
aubaine, 1500\$, 694-7393,
ou 418-365-6453

CHRYSLER Intrepid 1995,
très équipée, 43 000km,
garantie, 693-7452

CHRYSLER New Yorker,
landau, 1989, 1500\$, 694-7393,
ou 418-365-6453

CUTLASS Ciera Brougham
1984, mécanique et carrosserie
A-1, 2550\$, 370-2879

**CUTLASS Supreme Inter-
national** 1989, tout équi-
pée, démarreur, 376-7101

DENIS LEMAY AUTOS
374-7894 - 370-7004
1990 Volkswagen Golf
1988 Sunbird, 1750\$
1994 Cavalier CL, 1250\$
119 Saint-Laurent, Cap.

DODGE Shadow, 1992, 4
portes, 63 000 km, auto-
matique, garantie jusqu'à
115 000 km, Chaine Auto,
378-7401 ou 378-5743

DODGE Shadow 1990,
155 000km, 3500\$. Après
18h: 379-1624

FORD Probe, 1993, ma-
nuelle, noir, très propre,
62 000km, air climatisé,
tout ouvrant, aileron sport,
miroir électrique, 4 pneus
neufs, 233-2646, 293-2447

GRAND AM 1986, manuelle,
975\$, plusieurs pièces
neuves, 819-263-2639

HONDA Accord EX 1994,
56 000 km, impeccable,
17 900\$, 378-8722

HONDA Accord EXi, 1987,
95 000km, tout équipée,
automatique, 4 portes, très
propre, 4750\$, 691-6934,
372-8569

HONDA Accord LX, 1988,
automatique, propre,
450\$, 691-2912

HONDA Civic 1991, 4 por-
tes, manuelle, SE, air por-
te, Trois-Rivières Nissan,
379-6627

HONDA Prelude, 1989,
manuel 5 vitesses, 6200\$,
Commerçant: 377-3631

HONDA Prelude 1984, état
neuf, automatique, 2750\$,
négociable, à voir 370-
3595, 372-7892

HONDA Accord, 1987,
62 000km, 1700\$,
371-2438, 370-5091

HONDA Accord 1986, 4
portes, automatique, peinture
neuve, 1000\$,
379-0946, 374-7327

HONDA Scoupe, 1994,
manuelle, 25 000 km, né-
gociable, 538-9392

J.M. AUTOS
Honda Civic, 1989
Cavalier 1989
Chevette 1987
Fiero 1986
Dodge 600, 1985
Pony 1985
Chrysler 1979
494 Bertrand, Cap-Made-
leine, 693-8431

J.R. AUTO ENR
5495, BOUL DES CHENAUX
(2295, BOUL DU ROCHON)
TROIS-RIVIÈRES: 373-9401

1995 Plymouth Neon,
blanc, 20 000km
1995 Chevrolet pickup WT
1500
1994 Pontiac Grand Prix
1994 Jetta turbo diesel
1994 Ford Explorer XLT
1994 Ford Mustang noir
1993 Grand Prix GT
1993 Ford Probe GT
1993 Cavalier familiale
1992 Ford Escort LX
1992 Geo Metro, blanche
1992 Ford Thunderbird
1992 Pontiac Sunbird LE
1992 Dodge Pick-up
1992 Cadillac Fleetwood
1992 Ford CWS Ecotoline
1991 Van Trans Sport SE
1991 Volkswagen Passat
GL, diesel

1991 Volkswagen Jetta
1990 Subaru Justy, 4x4
1989 Cadillac coupe de Vil-
le, blanche
1989 Chevrolet pick-up
Chevrolet
Beaucoup d'autres modè-
les en inventaire. Service
Mécaniciens d'expérience.
Tous nos véhicules
sont garantis.

JETTA 1994 GL, garantie
10 ans/160 000km,
63 000km, 819-399-3294

MAZDA MX-6, 1992, ma-
nuelle, 39 000 km, 9200\$,
372-7532 marchand

MAZDA Precidia MX3,
1992, 4 cylindres, manuelle,
blanche, 75 000km, très
propre, marg, 6300\$, 377-
4021, 819-533-4467

MERCURY Sable, 1988,
blanche, tout équipée, di-
gital, très belle voiture,
819-478-8249

MERCURY Sable GS, ver-
te, 1995, V-6, 3.8 litres,
37 000 km, 378-5982

MUSTANG LX 1990, 5.0L,
71 000km, livr. hiver, com-
me neuve, 8500\$, Patrick:
229-3409, 371-2037

625 Autos à vendre

AUTOS Y.D. ST-GERMAIN
3601, ROUTE 157,
MONT-CARMEL, 379-0445
INSPECTÉS ET GARANTIS
AUTOS:

1992 Protegé SE, automa-
tique, extra, 7495\$
1991 Civic LX, manuelle,
fait voir! 6995\$
1991 Civic LX, automati-
que, extra, 6995\$
1990 Acclaim V6, équi-
pée 97 000km, 5995\$
1990 Sunbird GT, turbo,
tout équipée, 6995\$
1989 Acclaim LE, tout
équipée, 4995\$
1989 Grand Prix LE,
99 000km, 6995\$
1988 Regal, équipée, fait
voir! 5495\$
1988 Sentra, 4 portes, ma-
nuelle, 3695\$
1988 Delta 88, tout équi-
pée, 3995\$
1988 Corolla automatique,
118 000 km, 4950\$
1987 Sable GS, tout équi-
pée, 3500\$
1986 Reliant SE, station,
extra, 2995\$
1985 Delta 88 tout équi-
pée, 1495\$
1985 Century 4 portes,
automatique, 2695\$
1983 Tercel, automatique,
107 000km, 2250\$
1990 Aerostar, XL, 7 pas-
sagers, tout équipée,
7495\$
1990 Voyager SE, 5 pas-
sagers, air, 5995\$
1989 Samurai, 4x4, déca-
potable, 4250\$
1982 Refait 1986 Pick-up
GMC 4x4, diesel,
automatique, 6995\$
1978 Pick-up Ford, 4x4,
king cab, automati-
que, extra, 3695\$
Financement sur place.

CAMRY LE 1988, 4 portes
automatique, tout équi-
pée, spéciale liquidation,
Trois-Rivières Nissan,
379-6627

CAVALIER RS 1992, 4 por-
tes, 105 000 km, A-1, prix
négociable, Eric 373-7248

CHEVROLET Sprint, 1989,
aubaine, 1500\$, 694-7393,
ou 418-365-6453

CHRYSLER Intrepid 1995,
très équipée, 43 000km,
garantie, 693-7452

CHRYSLER New Yorker,
landau, 1989, 1500\$, 694-7393,
ou 418-365-6453

CUTLASS Ciera Brougham
1984, mécanique et carrosserie
A-1, 2550\$, 370-2879

**CUTLASS Supreme Inter-
national** 1989, tout équi-
pée, démarreur, 376-7101

DENIS LEMAY AUTOS
374-7894 - 370-7004
1990 Volkswagen Golf
1988 Sunbird, 1750\$
1994 Cavalier CL, 1250\$
119 Saint-Laurent, Cap.

DODGE Shadow, 1992, 4
portes, 63 000 km, auto-
matique, garantie jusqu'à
115 000 km, Chaine Auto,
378-7401 ou 378-5743

DODGE Shadow 1990,
155 000km, 3500\$. Après
18h: 379-1624

FORD Probe, 1993, ma-
nuelle, noir, très propre,
62 000km, air climatisé,
tout ouvrant, aileron sport,
miroir électrique, 4 pneus
neufs, 233-2646, 293-2447

GRAND AM 1986, manuelle,
975\$, plusieurs pièces
neuves, 819-263-2639

HONDA Accord EX 1994,
56 000 km, impeccable,
17 900\$, 378-8722

HONDA Accord EXi, 1987,
95 000km, tout équipée,
automatique, 4 portes, très
propre, 4750\$, 691-6934,
372-8569

HONDA Accord LX, 1988,
automatique, propre,
450\$, 691-2912

HONDA Civic 1991, 4 por-
tes, manuelle, SE, air por-
te, Trois-Rivières Nissan,
379-6627

HONDA Prelude, 1989,
manuel 5 vitesses, 6200\$,
Commerçant: 377-3631

HONDA Prelude 1984, état
neuf, automatique, 2750\$,
négociable, à voir 370-
3595, 372-7892

HONDA Accord, 1987,
62 000km, 1700\$,
371-2438, 370-5091

HONDA Accord 1986, 4
portes, automatique, peinture
neuve, 1000\$,
379-0946, 374-7327

HONDA Scoupe, 1994,
manuelle, 25 000 km, né-
gociable, 538-9392

J.M. AUTOS
Honda Civic, 1989
Cavalier 1989
Chevette 1987
Fiero 1986
Dodge 600, 1985
Pony 1985
Chrysler 1979
494 Bertrand, Cap-Made-
leine, 693-8431

J.R. AUTO ENR
5495, BOUL DES CHENAUX
(2295, BOUL DU ROCHON)
TROIS-RIVIÈRES: 373-9401

1995 Plymouth Neon,
blanc, 20 000km
1995 Chevrolet pickup WT
1500
1994 Pontiac Grand Prix
1994 Jetta turbo diesel
1994 Ford Explorer XLT
1994 Ford Mustang noir
1993 Grand Prix GT
1993 Ford Probe GT
1993 Cavalier familiale
1992 Ford Escort LX
1992 Geo Metro, blanche
1992 Ford Thunderbird
1992 Pontiac Sunbird LE
1992 Dodge Pick-up
1992 Cadillac Fleetwood
1992 Ford CWS Ecotoline
1991 Van Trans Sport SE
1991 Volkswagen Passat
GL, diesel

1991 Volkswagen Jetta
1990 Subaru Justy, 4x4
1989 Cadillac coupe de Vil-
le, blanche
1989 Chevrolet pick-up
Chevrolet
Beaucoup d'autres modè-
les en inventaire. Service
Mécaniciens d'expérience.
Tous nos véhicules
sont garantis.

JETTA 1994 GL, garantie
10 ans/160 000km,
63 000km, 819-399-3294

MAZDA MX-6, 1992, ma-
nuelle, 39 000 km, 9200\$,
372-7532 marchand

MAZDA Precidia MX3,
1992, 4 cylindres, manuelle,
blanche, 75 000km, très
propre, marg, 6300\$, 377-
4021, 819-533-4467

MERCURY Sable, 1988,
blanche, tout équipée, di-
gital, très belle voiture,
819-478-8249

MERCURY Sable GS, ver-
te, 1995, V-6, 3.8 litres,
37 000 km, 378-5982

MUSTANG LX 1990, 5.0L,
71 000km, livr. hiver, com-
me neuve, 8500\$, Patrick:
229-3409, 371-2037

629 Pièces et accessoires auto

AUTOS Y.D. ST-GERMAIN
3601, ROUTE 157,
MONT-CARMEL, 379-0445
INSPECTÉS ET GARANTIS
AUTOS:

1992 Protegé SE, automa-
tique, extra, 7495\$
1991 Civic LX, manuelle,
fait voir! 6995\$
1991 Civic LX, automati-
que, extra, 6995\$
1990 Acclaim V6, équi-
pée 97 000km, 5995\$
1990 Sunbird GT, turbo,
tout équipée, 6995\$
1989 Acclaim LE, tout
équipée, 4995\$
1989 Grand Prix LE,
99 000km, 6995\$
1988 Regal, équipée, fait
voir! 5495\$
1988 Sentra, 4 portes, ma-
nuelle, 3695\$
1988 Delta 88, tout équi-
pée, 3995\$
1988 Corolla automatique,
118 000 km, 4950\$
1987 Sable GS, tout équi-
pée, 3500\$
1986 Reliant SE, station,
extra, 2995\$
1985 Delta 88 tout équi-
pée, 1495\$
1985 Century 4 portes,
automatique, 2695\$
1983 Tercel, automatique,
107 000km, 2250\$
1990 Aerostar, XL, 7 pas-
sagers, tout équipée,
7495\$
1990 Voyager SE, 5 pas-
sagers, air, 5995\$
1989 Samurai, 4x4, déca-
potable, 4250\$
1982 Refait 1986 Pick-up
GMC 4x4, diesel,
automatique, 6995\$
1978 Pick-up Ford, 4x4,
king cab, automati-
que, extra, 3695\$
Financement sur place.

CAMRY LE 1988, 4 portes
automatique, tout équi-
pée

Le Bloc dresse le constat d'échec de Jean Chrétien

Jules Richer
Ottawa (PC)

■ Le Bloc québécois a dressé, hier, le constat d'échec du gouvernement de Jean Chrétien, en réplique au discours du Trône de mardi. Le chef bloquiste, Michel Gauthier, estime que les libéraux ont failli sur toute la ligne dans la première moitié de leur mandat.

«Jamais durant la campagne électorale de l'automne 93, encore moins dans le premier discours du Trône, on a laissé présager que la lutte contre le déficit passerait par l'humiliation de ceux et celles qui sont dans le besoin», a souligné M. Gauthier, au cours d'un discours de près de 45 minutes à la Chambre des communes.

Le projet de réforme de l'assurance-chômage laisse craindre le pire au chef bloquiste. Ce projet s'attaque, selon lui, aux jeunes et aux femmes dans le but de garnir les coffres de l'État.

Au chapitre de la création d'emplois, M. Gauthier affirme que la situation s'est détériorée dans les deux dernières années malgré les promesses des libéraux.

«Le taux de chômage canadien n'a pas bougé. Et si l'on tient compte de la baisse du taux de participation de la main-d'œuvre, il a même augmenté d'un demi-point. Ce sont les exportations et non le gouvernement fédéral qui tirent l'économie et l'empêchent de sombrer dans une récession.»

M. Gauthier estime en outre que les libéraux ont été pris au dépourvu par les résultats du référendum.

«On a assisté à une réaction immature et incohérente. L'inflation verbale et la violence des propos ont atteint des sommets jamais égalés dans l'histoire de ce pays, pourtant fortement marquée par une longue tradition démocratique», a-t-il expliqué.

Le chef bloquiste en a profité pour lancer une pointe au premier ministre Chrétien en évoquant la bousculade de Hull, il y a deux semaines, lorsque ce dernier a empoigné un manifestant.

«Si un chômeur se retrouve dans le chemin du premier ministre, il mérite d'être pris à la gorge, comme tous les chômeurs du pays», a-t-il dit.

Certains députés libéraux n'ont pas apprécié. Un d'entre eux, Mauril Bélanger, a même lancé: «Ça c'est 'cheap'!».

Toutefois, le discours de M. Gauthier a soulevé en général peu de passion, si on le compare à celui qu'avait prononcé Lucien Bouchard, il y a deux ans, en réplique au premier discours du Trône du gouvernement Chrétien.

M. Bouchard avait alors fait salle comble à la Chambre des communes, même les libéraux étaient présents en grand nombre.

Hier, les banquettes libérales étaient à moitié vides. On notait aussi des absences chez les bloquistes. À un moment, sept des 52 sièges de la formation étaient vides. ■

Nécrologie



ARSENAULT
M. ARTHUR

Au centre hospitalier Comtois de Louiseville, le 27 février 1996 est décédé à l'âge de 91 ans et 5 mois, M. Arthur Arsenault époux de feu Eva Gagnon, demeurant à Sainte-Ursule.

Le défunt est exposé à compter de vendredi, 14h, à la résidence funéraire Irène Gagnon et fils inc., 111, rue Saint-Louis, Sainte-Ursule. Salon ouvert: vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi, jour des funérailles le salon ouvrira à midi.

Les funérailles auront lieu samedi le 2 mars, en l'église de Sainte-Ursule, à 14h.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Sainte-Ursule.

Le défunt laisse dans le deuil ses enfants: André-Paul (Fleurbaey Trudel), Gilles (Lucille St-Yves), Jean-René (Huguette Foisy), Pierrette (Gérald Lessard) tous de Sainte-Ursule; ses petits-enfants: Yves, Paule, Stéphane, Lyne, Nancy, Alain, Guylaine Arsenault et Sylvie Lessard; ses arrière-petits-enfants: Pascale, Patricia, Valérie et Marc-André Arsenault; ses frères, sa sœur et ses belles-sœurs: Hector (feu Ursule Branchaud) de Sainte-Ursule, Aurélien (Hélène Cartier) de Sainte-Ursule, Léo (Monique Boucher) de Shawinigan-Sud, Marie-Rose (feu Antonin Bergeron) de Sainte-Ursule, Béatrice Gagnon (feu Omer Arsenault) de Sainte-Ursule; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis(e)s.

Des dons à la Fondation Comtois seraient appréciés.



AUBRY
M. ROGER

Au centre hospitalier Saint-Joseph de Trois-Rivières, le 27 février 1996 est décédé à l'âge de 76 ans, M. Roger Aubry (retraité de la Canon), époux de Irène Tremblay, demeurant à Trois-Rivières.

Le défunt est exposé au centre funéraire Rousseau et frère lée, 445 des Volontaires, Trois-Rivières, jeudi de 14h à 17h et de 19h à 22h, vendredi, jour des funérailles à compter de 11h.

Les funérailles auront lieu vendredi le 1er mars, en l'église Sainte-Cécile, à 13h30.

L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Louis.

Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse, Irène Tremblay; ses enfants: Claire (Claude Boulay), Jean-Pierre (Nicole Ricard); son petit-fils: Daniel Boulay; ses sœurs, ses belles-sœurs et beaux-frères: Juliette Aubry, Berthe Aubry (Gilbert Trempe), Lucia Gosselin (feu Camille Aubry), Laurette Tremblay (Edgar Abbott), Monique Tremblay, Hélène Tremblay (Garneau Leblanc), Brigitte Tremblay (feu Gilles Paillet), Nicole Tremblay (Robert Gagnon); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis(e)s.

Des dons à la Fondation des maladies du cœur du Québec seraient appréciés.



BELLEMARE
CARON
MME GABRIELLE

Au centre hospitalier Sainte-Marie de Trois-Rivières, le 27 février 1996 est décédée à l'âge de 95 ans et 9 mois, Mme Gabrielle Caron épouse de feu Hector Bellemare, demeurant à Cap-de-la-Madeleine.

La famille accueillera parents et amis(e)s, au funérarium de la Maison J.D. Garneau lée, 405, boul. Sainte-Madeleine, Cap-de-la-Madeleine, seulement jeudi de 19h à 21h, vendredi, jour des funérailles les parents et amis(e)s sont invités à se rendre directement à l'église pour l'heure des funérailles.

Les funérailles auront lieu vendredi le 1er mars, en l'église Sainte-Madeleine de Cap-de-la-Madeleine, à 14h.

L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Louis de Trois-Rivières.

Elle laisse dans le deuil son fils: Maurice; sa belle-fille: Pauline Caron (feu Fernand Bellemare); ses petits-enfants: Louise Bellemare (Serge Fortin), Denise Bellemare (Steve Panneton), Hélène Bellemare (Sylvain Côté), François Bellemare (Manon D'A-mours); ses arrière-petits-enfants: Marie-Pier et Jenny Panneton, Keven et Carol-Ann Bellemare, Pier-Luc Côté; ses belles-sœurs: Gertrude Bellemare (feu Fernand Gauthier), Cécile Bellemare (feu Orla Laliberté), Romuald Bellemare (Alice L'Orsault), Mlle Gabrielle Bellemare et Gilberte Crête (feu Lucien Bellemare); plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis(e)s.

Sympathie par fax: (819) 376-3715.



BELLEMARE
M. MARCEL

Au Mont-Orford de Magog, le 27 février 1996 est décédé accidentellement à l'âge de 54 ans, M. Marcel Bellemare époux de Nicole Blanchette, demeurant à Sainte-Rose, Laval, autrefois de Shawinigan.

Selon ses dernières volontés, il ne sera pas exposé et il a été inhumé.

La famille rencontrera parents et amis(e)s, à la résidence funéraire Jean Carbonneau, 1250, 6e avenue, Grand-Mère, samedi, jour des funérailles à compter de 12h30.

Les funérailles auront lieu samedi le 2 mars, en l'église Saint-Paul, à 15h.

Par la suite, l'inhumation des cendres aura lieu au cimetière Saint-Paul.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, Nicole Blanchette; ses filles: Lucie (Gérard Guay) de Saint-Lin, Andrée (Benoit Laurin) de Sainte-Thérèse; ses petits-enfants: Kevin, Danny et Maude; son père: M. Amédée Bellemare (feu Irène Girard) de Shawinigan; ses

frères et sœurs: Mireille (Yvon Rivard) de Shawinigan, André de Montréal, Normand (Diane Poudrier) de Sudbury, Gilles (Aline Gauthier) de Grand-Mère, Denise (Aline Francoeur) de Shawinigan; sa belle-mère: Mlle Rolande Laliberté (feu René Blanchette) de Shawinigan; son parrain et sa marraine: Patrick Bellemare (Cécile Girard) de Grand-Mère; ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et amis(e)s.

Sympathie par télécopie: (819) 537-8829.



CARRIER
M. MARCEL

À la maison Albatros 04, le 27 février 1996 est décédé M. Marcel Carrier (assureur-vie retraité), époux de Thérèse Martineau, demeurant à Saint-Etienne-des-Grès.

Le défunt est exposé au centre funéraire Rousseau et frère lée, 445 des Volontaires, Trois-Rivières, à compter de jeudi, 9h30 jusqu'au départ pour les funérailles.

Les funérailles auront lieu jeudi le 29 courant, en l'église Saint-Sacrement, à 11h.

L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Michel.

En garderon un souvenir affectueux, son épouse, Thérèse; sa fille: Louise (Maurice Beaulieu) de Montréal; ses fils: Jean-Pierre (Lynda Neault) de Brossard, Jean-Louis (Carmen Desaulniers) de Trois-Rivières; ses petits-enfants: Félix et Olivier Beaulieu, Véronique, Jonathan et Simon Carrier; ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Fleurette Carrier (feu René Hart) de Trois-Rivières, Rolande Carrier (Réal Gélinas) de Trois-Rivières, Roger Martineau (Denise Davault) de Pointe-aux-Trembles, Gilberte Martineau (feu Victor Filion) de Trois-Rivières, Georges Martineau (Pierrette Girard) de Pointe-aux-Trembles, Annette Martineau (George Levesque) de Kingston, Ontario, Lionel Martineau (Yolande Boisvert) de Trois-Rivières, Marie Martineau de Trois-Rivières; un grand ami de la famille: Michel Girard de Montréal; plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, amis(e)s, ainsi que ses confrères et amis de l'Assurance-vie Desjardins.

Des dons à la maison Albatros 04 seraient appréciés.



DUPONT
MME RENÉE

À l'unité palliative du Dr-Gaston-Brunelle du CHRM, le 24 février 1996, est décédée à l'âge de 34 ans, Mme Renée Dupont, épouse de Richard Duchaine, demeurant à Shawinigan-Sud.

Selon ses dernières volontés, elle ne sera pas exposée. Elle a été confiée à la Résidence funéraire Jean Carbonneau, 2280, 5e avenue, Shawinigan-Sud pour incinération.

La famille se rendra à l'église une heure avant le service pour recevoir parents et amis.

Les funérailles auront lieu samedi le 2 mars en l'église Évangélique Baptiste de Shawinigan-Sud, à 11h.

Par la suite, l'inhumation des cendres aura lieu au cimetière Évangélique Baptiste.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux Richard, ses enfants: Maude, Maggie et Alex, son père et sa mère: Claude Dupont (Emilie Isabelle) de Saint-Boniface; sa grand-mère: Arthème Isabelle; ses frères et sœurs: Carmen Dupont (René Grenier) de Saint-Etienne, Danielle Dupont (Pierre Mongrain) de Shawinigan-Sud, Jean-Guy Dupont de Québec, Réjean Dupont (Johanne Lesieur) de Saint-Etienne-des-Grès, Lorraine Dupont (Michel Gélinas) de Shawinigan-Sud; ses beaux-frères et belles-sœurs: Nicole Duchaine (René Dagenais) de Montréal, Robert Duchaine de Montréal, Claude Duchaine de Shawinigan-Sud, Lucie Duchaine (Claude Gaudin) de Mont-Carmel, ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et amis(e)s.

Sympathie par télécopie au: 537-8829



HÉROUX
MME SYLVIANE

À Drummondville, le 26 février 1996 est décédée à l'âge de 73 ans, Mlle Sylviane Héroux, domiciliée à Drummondville.

Les parents et amis recevront les condoléances à l'église, à compter de 13h30.

Les funérailles auront lieu vendredi le 1er mars, en l'église de Saint-Léonard-d'Aston, à 14h30.

L'inhumation des cendres aura lieu au cimetière paroissial.

Mlle Héroux laisse dans le deuil ses sœurs: Mme Gabrielle Héroux (feu Paul Poirier) de Saint-Léonard, Mme Florence Héroux de Drummondville, Mme Solange Héroux de Saint-Léonard; ses belles-sœurs: Mme Yolande Richard (feu Gratien Héroux) de Saint-Léonard, Mme Gisèle Allard (feu Florent Héroux) de Trois-Rivières, Mme Rita Fleurant (feu Gilles Héroux) de Saint-Léonard; ses neveux, nièces, cousins, cousines ainsi que plusieurs autres parents et amis, spécialement Thérèse et Jean-Paul Lacharité de Saint-Léonard.

Direction des funérailles: Funérarium Lauzière et Vachon.



JOLY
BARBEAU
MME MONIQUE

Au centre hospitalier Saint-Joseph de Trois-Rivières, le 27 février 1996 est décédée à l'âge de 60 ans, Mme Monique Barbeau épouse de Jean Joly, demeurant à Cap-de-la-Madeleine.

Selon ses volontés, la défunte ne sera pas exposée. Cependant, la famille se réunira à l'église, 30 minutes avant la cérémonie, pour recevoir parents et amis(e)s.

Direction des funérailles: Maison J.D. Garneau lée.

Les funérailles auront lieu samedi le 2 mars, en l'église Sainte-Madeleine de Cap-de-la-Madeleine, à 14h.

L'inhumation aura lieu au cimetière Sainte-Madeleine.

Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses fils: Pierre (Lucie Fréchette), Mario (Diane Clément) et Jean-Philippe (Julie Morrisette); sa petite-fille: Geneviève; ses sœurs et son frère: Rejeanne (Emilien Godbout), Pauline (Léo-Paul Poirier), André (Jacqueline Bourbonnais); ses beaux-frères et belles-sœurs: Philippe Joly (Rita Gagnon), Paul Joly (Denise Gagné), Ginette St-Onge (feu Serge Barbeau), Pierrette Harnois (feu Marcel Barbeau); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis(e)s.

Sympathie par fax: (819) 376-3715.



LACERRE
M. ARMAND

Au centre hospitalier Sainte-Marie de Trois-Rivières, le 27 février 1996, est décédé à l'âge de 73 ans et 9 mois, M. Armand Lacerre, époux de Marie-Jeanne Lessard, demeurant à Charette.

Le défunt est exposé aux salons funéraires Julien Philibert et Fils Inc. Boulevard Notre-Dame, Charette.

Salon ouvert: Mercredi de 15h à 17h et de 19h à 22h, Jeudi, jour des funérailles, à compter de 13h.

Les funérailles auront lieu jeudi le 29 courant en l'église Notre-Dame-des-Neiges de Charette, à 15h.

L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse bien-aimée Marie-Jeanne, ses enfants: Nicole (Marcel Dupont) Rejean (Carmen Julien) Pierrette (Jean-Marc Cossette) Colette, France, Sylvie (Jocelyn Gélinas) ainsi que 14 petits-enfants, ses frères et sœurs: Camille, Réal, Suzanne (Fernand Dubé), Simone Boisvert (feu François Lacerre) ses beaux-frères et belles-sœurs: Bernard (Jeanne d'Arc Michaud) Jean-Paul (Jeanne Boucher) Gisèle, Angèle (Rodrigue Dufresne); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis(e)s.

Si desiré, condoléances par télécopieur au: (819) 221-3018



LACOMBE
DÉZIEL
MME CLAIRENDA

Au centre hospitalier régional de la Mauricie, le 1er février 1996, est décédée à l'âge de 83 ans et 11 mois, Mme Clairenda Déziel, épouse de feu Léo Lacombe, demeurant à Shawinigan, autrefois de Saint-Elie-de-Caxton.

La famille recevra les condoléances à l'église 30 minutes avant la cérémonie religieuse.

Direction des funérailles: Oscar St-Ons Ltée de Shawinigan.

Les funérailles auront lieu samedi le 2 mars en l'église de Saint-Elie-de-Caxton, à 15h.

L'inhumation des cendres aura lieu au cimetière paroissial.

La défunte laisse dans le deuil, sa fille: Madeleine (feu Martial Lacerre) de Shawinigan, ses petits-enfants: Johanne, Daniel, Christine et Gaëtan, son arrière-petit-fils: Alexandre, son frère: Raymond (Rita Gélinas) de Shawinigan, sa sœur: Gertrude (Léo Lachance) de Saint-Elie-de-Caxton, ses beaux-frères et belles-sœurs: Raymond Desjardins (feu Noëlle Déziel) de Louiseville, Georges-Elie Lacombe (feu Jacqueline Salois) de Shawinigan-Sud, Henri Lacombe (feu Yvonne Bédard) de Montréal, Jeanne Lacombe de Shawinigan-Sud, Constance Lacombe (feu Wilfrid Marci) de Montréal, Orla Lacombe de Montréal, sa nièce Denise Deschênes (feu Marcel Carrier) de Shawinigan-Sud, ainsi que plusieurs cousins, cousines et amis(e)s.

Des dons à la Fondation du CHRM seraient appréciés.

Si desiré, condoléances par télécopieur au: (819) 536-4259



LEBLANC
LEBLANC
MME CHRISTINE

Au centre hospitalier Sainte-Marie de Trois-Rivières, le 27 février 1996 est décédée à l'âge de 84 ans, Mme Christine Leblanc épouse de feu Alexandre Leblanc, demeurant à Batiscau.

La défunte est exposée aux salons de la Maison Roland Hivon, 540 Principale, Batiscau. Salon ouvert: vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi, jour des funérailles à compter de midi.

Les funérailles auront lieu samedi le 2 mars, en l'église de Batiscau, à 14h.

L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial, à une date ultérieure.

La défunte laisse dans le deuil ses fils: Robert (Claire Dupuis); sa fille: Denise (Bernard Daigneault); ses petits-enfants: Julie, Annie, Geneviève et Olivier; ses frères et sœurs: Elise (Gérard Massicotte), Agathe (Grégoire Massicotte), Florence (feu Jean-Louis Massicotte), Julieanne (feu Robert Cossette), Irène (Jean Baribeau), Alice, Marie-Laure (Richard Baribeau), Garneau (Hélène Tremblay), Paul-Emile; ses beaux-frères et belles-sœurs: Paul Jeanne Duval, le Notaire Léo Leblanc, Mme Margo Leblanc, Mme Anita Leblanc et Mme Rose-Aimée Leblanc; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis(e)s.

Des dons à la maison Albatros seraient appréciés.

**LA FAIM JUSTIFIE
LES MOYENS**

Merci de donner

**MOISSON
MAURICIE**
630, Poisson
Trois-Rivières
371-7778



(Photo - PC)

Funérailles du Hell's «Tiny» Richard

Loin de se plaindre de la présence de nombreux Hell's Angels venus assister aux funérailles de leur chef, à Sorel, hier, plusieurs citoyens affirmaient que l'événement était une distraction dans la monotonie de l'hiver. Certains allaient même jusqu'à dire que c'était «presque beau» de les voir se rendre à l'église Notre-Dame en rang comme des brebis, sous l'œil des policiers qui avaient déployé un important dispositif de sécurité. Ils étaient plus d'une centaine, des étudiants en congé, plusieurs retraités, quelques mères avec des bébés dans les bras, à s'être déplacés pour les funérailles de Robert «Tiny» Richard, 46 ans, président national du gang de motards. Décédé d'un infarctus chez lui à Sorel, il a connu une fin moins violente que plusieurs de ses collègues. Sa femme, Manon, et sa fille Geneviève, suivaient à pied le cercueil transporté par six motards. Contrairement aux funérailles du Hell's Louis Lapiere, qui avaient également eu lieu à Sorel en 1994, aucun incident fâcheux n'est survenu.

En bref

Tarifs d'Hydro

■ Québec (PC) — Il est hors de question que le gouvernement accorde une hausse des tarifs d'électricité à Hydro-Québec pour 1996 à moins que la société d'État s'engage fermement à consentir des efforts supplémentaires pour réduire ses dépenses.

Après deux jours de discussions, parfois vives, entre les dirigeants de l'entreprise et les membres de la commission de l'Économie et du Travail, péquistes et libéraux ont uni leurs voix pour imposer cette discipline à Hydro.

Celle-ci demandait des augmentations moyennes de tarifs de un pour cent dans le secteur industriel et de 4,7 pour cent dans le résidentiel.

Selon toute apparence, Hydro obtiendrait partiellement gain de cause et les consommateurs à la maison seraient appelés à payer l'électricité de 1,5 pour cent de plus, soit un peu moins de 20 \$ additionnels par mois à compter d'avril prochain.

Le président du conseil d'administration d'Hydro, Yvon Martineau, et le président directeur général, Benoît Michel, ont été mis sur la sellette pendant 13 heures où ils ont fait face à un barrage de questions des membres de la commission et essuyé plusieurs critiques sur la gestion de l'entreprise et leur attitude.

Budget fédéral le 6 mars

■ Ottawa (PC) — Le ministre des Finances, Paul Martin, a annoncé hier que le prochain budget fédéral sera déposé mercredi prochain, le 6 mars.

En dévoilant la date du dépôt, en Chambre des communes, M. Martin a laissé entendre que les grandes entreprises devront mettre davantage la main à la pâte pour contribuer à l'assainissement des finances publiques.

«Le temps est venu pour le secteur corporatif canadien de faire sa part», a-t-il dit.

Pas d'augmentation

■ Québec (PC) — Le gouvernement du premier ministre Lucien Bouchard a annulé officiellement, hier, l'augmentation de salaire variant de un à quatre pour cent consentie à certains hauts fonctionnaires le 24 janvier dernier par l'ex-premier ministre Jacques Parizeau.

Cette décision concernait une somme de 800 000 \$ qui devait être versée à quelque 650 titulaires d'emplois supérieurs dans la fonction publique.

Le président du Conseil du trésor, le ministre Jacques Léonard, a rendu publique la lettre que le premier ministre Bouchard a transmise hier aux intéressés, après avoir avisé verbalement leurs représentants la veille. ■

Le Nouvelliste

Trois-Rivières
Jeudi, 29 février 1996

Nécrologie

Renseignements:
Trois-Rivières jour 376-2501
soir 376-2323
Centre Mauricie jour 537-1801LEFEBVRE
M.
BLAISE

Au centre hospitalier Saint-Joseph de Trois-Rivières, le 23 février 1996 est décédé à l'âge de 74 ans et 7 mois, M. Blaise Lefebvre époux en premières noces de feu Thérèse Gélinais et en secondes noces de Jeannine Proulx, demeurant à Nicolet, autrefois de Yamachiche.

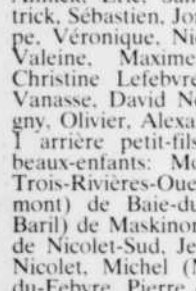
Le défunt sera exposé à compter de mercredi après-midi, à la résidence funéraire St-Louis et fils ltée, 160, rue de Carufel, Yamachiche. Salon ouvert: mercredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, jeudi, jour des funérailles à compter de 9h30.

Les funérailles auront lieu jeudi le 29 courant, en l'église de Yamachiche à 11h.

L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial de Yamachiche.

Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse; ses enfants: Émile (Lucille Castonguay) de Saint-Rédempteur, Claude (Claudette Valois) de Yamachiche, Raynald (Diane Gauthier) de Montréal, Maurice de Calgary, Michel (Angèle Riopel) de Pointe-du-Lac, Réjeanne (Réal Nolet) de Saint-Maurice, Vital (Francine Marchand) de Yamachiche, Nicole (Denis Vanasse) de Maskinongé, Alain (Lucie Pouliot) de Trois-Rivières, Daniel (Hélène Bertrand) de Trois-Rivières-Ouest, Gaétan de Cap-de-la-Madeleine, Francine (Yvon Drouin) de Trois-Rivières, Sylvie (Richard Marcotte) de Louiseville; ses petits-enfants: Dany, Danielle, Pierre, Annick, Eric, Sandra, Guy, Stéphane, Patrick, Sébastien, Jonathan, Geneviève, Philippe, Véronique, Nicolas, Melissa, Katherine, Valérie, Maxime, Marie-Pier, Mathieu, Christine Lefebvre, Stéphanie et Caroline Vanasse, David Nolet, Jean-Philippe Tourigny, Olivier, Alexandre et Audrey Marcotte; l'arrière-petit-fils: Maxime Lefebvre; ses beaux-enfants: Monic (Yves Dallaire) de Trois-Rivières-Ouest, Diane (Alain Grandmont) de Baie-du-Febvre, Nicole (Michel Baril) de Maskinongé, Sylvie (Serge Lemire) de Nicolet-Sud, Jean (Manon Bergeron) de Nicolet, Michel (Mimie Poisson) de Baie-du-Febvre, Pierre de Nicolet; sa belle-mère: Mme vve Yves Proulx (Marie-Jeanne Noury) de Nicolet; ses frères et sa belle-sœur: M. Mme Dominic Lefebvre de Sainte-Marthe-du-Cap, M. Maurice Lefebvre de Cap-de-la-Madeleine; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. Mme Wilson Normandin de Cap-de-la-Madeleine, M. Arthur Bédard de Cap-de-la-Madeleine, M. Mme Henri Gélinais de Trois-Rivières-Ouest, M. Mme Jos Gélinais de Trois-Rivières, Mme vve Louis-Georges Samson de Louiseville, Mme vve Camille Gélinais de Cap-de-la-Madeleine, M. Mme Jacques Martin de Montréal, M. Mme Joseph-Arsène Gélinais de Trois-Rivières, Mme vve Bernadette Gélinais de Grand-Mère, Mme vve Rita Gélinais de Trois-Rivières, Mme Rose-Marie G. Gauthier de Pointe-du-Lac, M. Mme Rosaire Gélinais de Yamachiche, M. Yvon Proulx (Gisèle) de Nicolet, M. Mme Claude Proulx de Nicolet, M. Mme Jean-Guy Proulx de Trois-Rivières, M. Mme Lucien Houle de Port-Saint-François, M. Mme Roger Smith de Saint-Hubert, M. Mme Louis Proulx de Montréal, M. Michel Proulx de Nicolet, M. Mme Maurice Proulx du Nouveau-Brunswick, M. Mme Pierre-Paul Voulin de La Visitation, M. Mme Fortunat Proulx de Nicolet, Mme Hélène Proulx de Trois-Rivières, M. Mme Georges Cécil, M. Mme Jean-Jacques Proulx, M. Mme Jacques Proulx tous de Nicolet; ainsi que 11 petits-enfants par alliance; ainsi que de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Vos dons à l'Association pulmonaire du Québec ou à toute autre fondation de votre choix seraient appréciés.

LEFEBVRE
P.
PELLERIN
MME LOUISE

Au centre hospitalier Saint-Joseph de Trois-Rivières, le 27 février 1996 est décédée à l'âge de 40 ans, Mme Marcel Pellerin, née Louise Lefebvre "Dolomieu", fille de feu Bruno Lefebvre et de Thérèse Bernard, demeurant à Saint-Wenceslas.

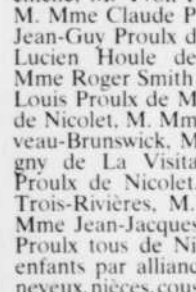
Mme Pellerin repose au centre funéraire A. Lauzière-Yves Houle et frère inc., 455, rue Houde, Saint-Célestin. Heures d'accueil: mercredi de 19h à 22h, jeudi, jour des funérailles à compter de 12h.

Les funérailles auront lieu jeudi le 29 courant, en l'église de Saint-Célestin à 14h.

L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

Mme Pellerin laisse dans le deuil outre son époux, Marcel Pellerin; ses 2 enfants: Katherine et Laurent; sa mère: Thérèse Bernard-Lefebvre (Michel Doyon) de Québec; ses frères et sœurs: Hélène (André) de Trois-Rivières-Ouest, Paul (Renée) de Grand-Mère, Philippe (Sylvie) de Cap-de-la-Madeleine, Brigitte (Réjean) de Bécancour, Murielle (Jocelyn) de Québec, Gordie (Céline) de Trois-Rivières, Patricia (André) de Trois-Rivières-Ouest, Sylvie (Mario) de Saint-Célestin, Julie (Marc) de Saint-Wenceslas, Nelson (Audrey), Dave et Gerry (Martine) tous de Trois-Rivières; son beau-père: Laurent Pellerin (feu Marie-Rose Fleurent) de Saint-Célestin; ses beaux-frères et belles-sœurs: Jean-Pierre Pellerin (Céline) de Trois-Rivières-Ouest, Pauline Pellerin (Clément Vincent) de Sainte-Catherine, Angèle Pellerin (Laurent Faucher) de Deltion, François Pellerin (Yolande) de Wickham, Jocelyne Pellerin (Michel) de Nicolet, Lucie Pellerin (Marcel Benoit) de Saint-Célestin, Serge Pellerin (Andrée) de Cap-de-la-Madeleine, Jacynthe Pellerin (Marcel Bergeron) de Saint-Célestin; ses 2 filleules: Annick et Jessica; ses oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines ainsi que plusieurs autres parents et amis.

Des dons à la Société canadienne du cancer seraient grandement appréciés.

LEFEBVRE
P.
PELLERIN
MME LOUISE

Au centre hospitalier Saint-Joseph de Trois-Rivières, le 27 février 1996 est décédée à l'âge de 72 ans, Mme Yolande Perron épouse de Norman Dion, demeurant à La Tuque.

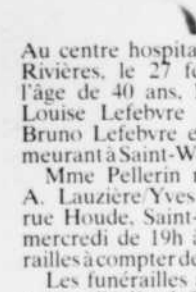
La défunte est exposée aux salons funéraires Perreault et fils inc., 602, rue Commerciale, La Tuque. Salon ouvert: jeudi de 14h à 16h et de 19h à 22h, vendredi, jour des funérailles à compter de 10h.

Les funérailles auront lieu vendredi le 1er mars, en l'église Saint-Zéphirin, à 13h30.

L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial de La Tuque.

Elle laisse dans le deuil outre son époux; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Alexandrine Lavoie, Mme Aurèle Perron (Denis Bélisle), Mlle Geraldine Perron, M. Roger Perron (Solange Aubut), M. Sylvio Perron, M. Gérard Perron, Mme Hugnette Perron tous de La Tuque, Mme Irène Perron (Yves Riberdy) de Montréal, Mme Carmen Perron de La Tuque, M. Jacques Perron (Carole Delsis) de Trois-Rivières, M. André Perron de Montréal, Mme Noella Perron-Turgeon de La Tuque; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Des dons à l'Association pulmonaire du Québec ou à toute autre fondation de votre choix seraient appréciés.

LEFEBVRE
P.
PELLERIN
MME LOUISE

Au centre hospitalier Saint-Joseph de Trois-Rivières, le 27 février 1996 est décédée à l'âge de 40 ans, Mme Marcel Pellerin, née Louise Lefebvre "Dolomieu", fille de feu Bruno Lefebvre et de Thérèse Bernard, demeurant à Saint-Wenceslas.

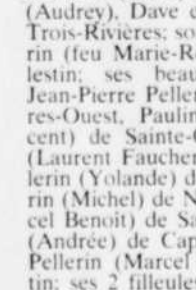
Mme Pellerin repose au centre funéraire A. Lauzière-Yves Houle et frère inc., 455, rue Houde, Saint-Célestin. Heures d'accueil: mercredi de 19h à 22h, jeudi, jour des funérailles à compter de 12h.

Les funérailles auront lieu jeudi le 29 courant, en l'église de Saint-Célestin à 14h.

L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

Mme Pellerin laisse dans le deuil outre son époux, Marcel Pellerin; ses 2 enfants: Katherine et Laurent; sa mère: Thérèse Bernard-Lefebvre (Michel Doyon) de Québec; ses frères et sœurs: Hélène (André) de Trois-Rivières-Ouest, Paul (Renée) de Grand-Mère, Philippe (Sylvie) de Cap-de-la-Madeleine, Brigitte (Réjean) de Bécancour, Murielle (Jocelyn) de Québec, Gordie (Céline) de Trois-Rivières, Patricia (André) de Trois-Rivières-Ouest, Sylvie (Mario) de Saint-Célestin, Julie (Marc) de Saint-Wenceslas, Nelson (Audrey), Dave et Gerry (Martine) tous de Trois-Rivières; son beau-père: Laurent Pellerin (feu Marie-Rose Fleurent) de Saint-Célestin; ses beaux-frères et belles-sœurs: Jean-Pierre Pellerin (Céline) de Trois-Rivières-Ouest, Pauline Pellerin (Clément Vincent) de Sainte-Catherine, Angèle Pellerin (Laurent Faucher) de Deltion, François Pellerin (Yolande) de Wickham, Jocelyne Pellerin (Michel) de Nicolet, Lucie Pellerin (Marcel Benoit) de Saint-Célestin, Serge Pellerin (Andrée) de Cap-de-la-Madeleine, Jacynthe Pellerin (Marcel Bergeron) de Saint-Célestin; ses 2 filleules: Annick et Jessica; ses oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines ainsi que plusieurs autres parents et amis.

Des dons à la Société canadienne du cancer seraient grandement appréciés.

LEFEBVRE
P.
PELLERIN
MME LOUISE

Au centre hospitalier Saint-Joseph de Trois-Rivières, le 25 février 1996, est décédée à l'âge de 70 ans et 4 mois, Mme Colette Ross, épouse de feu Henri Pronovost, demeurant à Cap-de-la-Madeleine.

La défunte ne sera pas exposée. Elle a été confiée au centre funéraire Pellerin et Fils Ltée, 290, 7e rue, Shawinigan.

Cependant, la famille accueillera parents et amis à l'église 30 minutes avant le service religieux.

Quand un enfant meurt
Nul besoin d'être seul
LES AMIS
COMPATISSANTS

Section de Trois-Rivières
Groupe d'entraide pour parents en deuil
REUNIONS: Tous les premiers mardis de chaque mois à 19h30
BENS: Raymond et Sylvia (819) 375-5281
ou Claude et Patricia (819) 371-0388

LÉVESQUE
S.
SOEUR RÉJEANNE
(FILLE DE JÉSUS)

Au centre hospitalier Saint-Joseph de Trois-Rivières, est décédée le 25 février 1996, soeur Réjeanne Lévesque (Marie Thérèse de Li-sieux), fille de Jésus, âgée de 65 ans et 7 mois.

La défunte, confiée à la Maison Julien Philibert et fils inc., est exposée à la Maison Provinciale, Pavillon Sainte-Elizabeth, 1193 boul Saint-Louis, mercredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, ainsi que jeudi, jour des funérailles, à compter de 13h.

Les funérailles auront lieu le 29 courant, à 16h, à la chapelle de Kermaria, 1193 boul Saint-Louis, Trois-Rivières.

Soeur Réjeanne laisse dans le deuil, outre sa famille religieuse; son frère: Ronaldo (Lissette Ross) de Sainte-Flavie; sa sœur adoptive: Bernadette Beaulieu (Ferdinand Ouellet) de Baie des Sabres; ses neveux et nièces: André, Denis, Jocelyne, Claude et Réjeanne; ses petits-neveux et petite-nièce: David, Sophie et François; ainsi que de nombreux(ses) ami(e)s.

Prière de ne pas envoyer de fleurs

LORANGER
LECLERC
MME BERNADETTE

Au centre hospitalier régional de la Mauricie, le 27 février 1996 est décédée à l'âge de 69 ans et 8 mois, Mme Bernadette Leclerc épouse de feu Antonio Loranger, demeurant à Shawinigan.

Selon ses dernières volontés, elle ne sera pas exposée. Elle a été confiée à Oscar St-Ours ltée, 2203, avenue Champlain, Shawinigan, pour incinération.

La famille recevra les condoléances à l'église, 30 minutes avant la cérémonie religieuse, pour recevoir parents et ami(e)s.

Les funérailles auront lieu samedi le 2 mars, en l'église Saint-Bernard, à 14h.

L'inhumation des cendres aura lieu au cimetière Saint-Joseph, à une date ultérieure.

La défunte laisse dans le deuil ses enfants: Pierre (Simone Grenier) de Mont-Carmel, Louise (Jean Dufresne) de Pointe-du-Lac, Guy (Kathy Dubé) de Pierrefonds; ses petits-enfants: Julie Lagacé (Mario Arvisais), Isabelle et Alexandre Loranger; son arrière-petit-fils: Anthony; son frère: Robert Leclerc (Jeannine Legaré) de Giffard, Québec; sa sœur: Aurèle Leclerc (Gérard Landry) de Chomedey, Montréal; ses beaux-frères et belles-sœurs: Marie-Berthe Loranger (feu Daniel Lachance) de Montréal, Soeur Yvette Loranger, s.s.c. de Montréal, Paul Loranger (feu Molly Brouard) d'Alexandria, Ontario, Pierrette Loranger (Alan Walsh) de Montréal, Rachel Francoeur (feu Thomas Loranger) de Shawinigan, Jeanne Wellman (feu Armand Loranger) de Shawinigan; ses grandes amies: Yolande Soucy et Pauline Boissonneault; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

NELIGAN, Mlle BEATRICE

Au foyer Joseph-Denis de Trois-Rivières, le 27 février 1996 est décédée à l'âge de 89 ans, Mlle Béatrice Nelligan, fille de feu William Thomas Nelligan et de feu Elizabeth Massicotte, demeurant à Trois-Rivières.

La défunte ne sera pas exposée. Elle a été confiée au centre funéraire Rousseau et frère ltée, 445 des Volontaires, Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s à l'église, 30 minutes avant le service religieux.

L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Michel.

La défunte laisse dans le deuil sa belle-sœur: Gergette Guilbert-Nelligan; une niece et des neveux: Angella Nelligan (Luc Richard), Tom Nelligan, Jacques Lajoie (Gemma Ferron); ainsi que plusieurs autres neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Des dons au foyer Joseph-Denis de Trois-Rivières seraient appréciés.

Les funérailles auront lieu le 29 courant, à 16h, à la chapelle de Kermaria, 1193 boul Saint-Louis, Trois-Rivières.

Soeur Réjeanne laisse dans le deuil, outre sa famille religieuse; son frère: Ronaldo (Lissette Ross) de Sainte-Flavie; sa sœur adoptive: Bernadette Beaulieu (Ferdinand Ouellet) de Baie des Sabres; ses neveux et nièces: André, Denis, Jocelyne, Claude et Réjeanne; ses petits-neveux et petite-nièce: David, Sophie et François; ainsi que de nombreux(ses) ami(e)s.

Prière de ne pas envoyer de fleurs

Les funérailles auront lieu samedi le 2 mars, en l'église Saint-Louis-de-France, à 11h.

Les cendres seront déposées au Columbarium Pellerin et Fils de Grand-Mère.

Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Jacquelyne (Maurice St-Pierre) Roger (Diane Bouvette) ses petits-enfants: Donald, Steeve et Daniel, ses frères et sœurs: Marcelle (Robert Boisvert) Pierrette (Damien Bélanger) Georges (Pierrette Daigneault) Maurice (Lise Daigneault) Roger (son amie Jacqueline) André (Denise Charron) ses beaux-frères et belles-sœurs: M. Mme Lionel Pronovost, M. Mme Roméo Pronovost, M. Mme Ulric Pronovost, M. Mme Justin Carpentier, M. Mme Maurice Ricard; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, des dons à la Fondation des maladies du cœur seraient appréciés.

Les funérailles auront lieu samedi le 2 mars, en l'église Saint-Louis-de-France, à 11h.

Les cendres seront déposées au Columbarium Pellerin et Fils de Grand-Mère.

Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Jacquelyne (Maurice St-Pierre) Roger (Diane Bouvette) ses petits-enfants: Donald, Steeve et Daniel, ses frères et sœurs: Marcelle (Robert Boisvert) Pierrette (Damien Bélanger) Georges (Pierrette Daigneault) Maurice (Lise Daigneault) Roger (son amie Jacqueline) André (Denise Charron) ses beaux-frères et belles-sœurs: M. Mme Lionel Pronovost, M. Mme Roméo Pronovost, M. Mme Ulric Pronovost, M. Mme Justin Carpentier, M. Mme Maurice Ricard; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, des dons à la Fondation des maladies du cœur seraient appréciés.

Les funérailles auront lieu samedi le 2 mars, en l'église Saint-Louis-de-France, à 11h.

Les cendres seront déposées au Columbarium Pellerin et Fils de Grand-Mère.

Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Jacquelyne (Maurice St-Pierre) Roger (Diane Bouvette) ses petits-enfants: Donald, Steeve et Daniel, ses frères et sœurs: Marcelle (Robert Boisvert) Pierrette (Damien Bélanger) Georges (Pierrette Daigneault) Maurice (Lise Daigneault) Roger (son amie Jacqueline) André (Denise Charron) ses beaux-frères et belles-sœurs: M. Mme Lionel Pronovost, M. Mme Roméo Pronovost, M. Mme Ulric Pronovost, M. Mme Justin Carpentier, M. Mme Maurice Ricard; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, des dons à la Fondation des maladies du cœur seraient appréciés.

Les funérailles auront lieu samedi le 2 mars, en l'église Saint-Louis-de-France, à 11h.

Les cendres seront déposées au Columbarium Pellerin et Fils de Grand-Mère.

Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Jacquelyne (Maurice St-Pierre) Roger (Diane Bouvette) ses petits-enfants: Donald, Steeve et Daniel, ses frères et sœurs: Marcelle (Robert Boisvert) Pierrette (Damien Bélanger) Georges (Pierrette Daigneault) Maurice (Lise Daigneault) Roger (son amie Jacqueline) André (Denise Charron) ses beaux-frères et belles-sœurs: M. Mme Lionel Pronovost, M. Mme Roméo Pronovost, M. Mme Ulric Pronovost, M. Mme Justin Carpentier, M. Mme Maurice Ricard; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, des dons à la Fondation des maladies du cœur seraient appréciés.

Les funérailles auront lieu samedi le 2 mars, en l'église Saint-Louis-de-France, à 11h.

Les cendres seront déposées au Columbarium Pellerin et Fils de Grand-Mère.

Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Jacquelyne (Maurice St-Pierre) Roger (Diane Bouvette) ses petits-enfants: Donald, Steeve et Daniel, ses frères et sœurs: Marcelle (Robert Boisvert) Pierrette (Damien Bélanger) Georges (Pierrette Daigneault) Maurice (Lise Daigneault) Roger (son amie Jacqueline) André (Denise Charron) ses beaux-frères et belles-sœurs: M. Mme Lionel Pronovost, M. Mme Roméo Pronovost, M. Mme Ulric Pronovost, M. Mme Justin Carpentier, M. Mme Maurice Ricard; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, des dons à la Fondation des maladies du cœur seraient appréciés.

Les funérailles auront lieu samedi le 2 mars, en l'église Saint-Louis-de-France, à 11h.

Les cendres seront déposées au Columbarium Pellerin et Fils de Grand-Mère.

Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Jacquelyne (Maurice St-Pierre) Roger (Diane Bouvette) ses petits-enfants: Donald, Steeve et Daniel, ses frères et sœurs: Marcelle (Robert Boisvert) Pierrette (Damien Bélanger) Georges (Pierrette Daigneault) Maurice (Lise Daigneault) Roger (son amie Jacqueline) André (Denise Charron) ses beaux-frères et belles-sœurs: M. Mme Lionel Pronovost, M. Mme Roméo Pronovost, M. Mme Ulric Pronovost, M. Mme Justin Carpentier, M. Mme Maurice Ricard; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, des dons à la Fondation des maladies du cœur seraient appréciés.

Les funérailles auront lieu samedi le 2 mars, en l'église Saint-Louis-de-France, à 11h.

Les cendres seront déposées au Columbarium Pellerin et Fils de Grand-Mère.

Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Jacquelyne (Maurice St-Pierre) Roger (Diane Bouvette) ses petits-enfants: Donald, Steeve et Daniel, ses frères et sœurs: Marcelle (Robert Boisvert) Pierrette (Damien Bélanger) Georges (Pierrette Daigneault) Maurice (Lise Daigneault) Roger (son amie Jacqueline) André (Denise Charron) ses beaux-frères et belles-sœurs: M. Mme Lionel Pronovost, M. Mme Roméo Pronovost, M. Mme Ulric Pronovost, M. Mme Justin Carpentier, M. Mme Maurice Ricard; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, des dons à la Fondation des maladies du cœur seraient appréciés.

Les funérailles auront lieu samedi le 2 mars, en l'église Saint-Louis-de-France, à 11h.

Les cendres seront déposées au Columbarium Pellerin et Fils de Grand-Mère.

Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Jacquelyne (Maurice St-Pierre) Roger (Diane Bouvette) ses petits-enfants: Donald, Steeve et Daniel, ses frères et sœurs: Marcelle (Robert Boisvert) Pierrette (Damien Bélanger) Georges (Pierrette Daigneault) Maurice (Lise Daigneault) Roger (son amie Jacqueline) André (Denise Charron) ses beaux-frères et belles-sœurs: M. Mme Lionel Pronovost, M. Mme Roméo Pronovost, M. Mme Ulric Pronovost, M. Mme Justin Carpentier, M. Mme Maurice Ricard; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, des dons à la Fondation des maladies du cœur seraient appréciés.

Les funérailles auront lieu samedi le 2 mars, en l'église Saint-Louis-de-France, à 11h.

Les cendres seront déposées au Columbarium Pellerin et Fils de Grand-Mère.

Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Jacquelyne (Maurice St-Pierre) Roger (Diane Bouvette) ses petits-enfants: Donald, Steeve et Daniel, ses frères et sœurs: Marcelle (Robert Boisvert) Pierrette (Damien Bélanger) Georges (Pierrette Daigneault) Maurice (Lise Daigneault) Roger (son amie Jacqueline) André (Denise Charron) ses beaux-frères et belles-sœurs: M. Mme Lionel Pronovost, M. Mme Roméo Pronovost, M. Mme Ulric Pronovost, M. Mme Justin Carpentier, M. Mme Maurice Ricard; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, des dons à la Fondation des maladies du cœur seraient appréciés.

Les funérailles auront lieu samedi le 2 mars, en l'église Saint-Louis-de-France, à 11h.

Les cendres seront déposées au Columbarium Pellerin et Fils de Grand-Mère.

Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Jacquelyne (Maurice St-Pierre) Roger (Diane Bouvette) ses petits-enfants: Donald, Steeve et Daniel, ses frères et sœurs: Marcelle (Robert Boisvert) Pierrette (Damien Bélanger) Georges (Pierrette Daigneault) Maurice (Lise Daigneault) Roger (son amie Jacqueline) André (Denise Charron) ses beaux-frères et belles-sœurs: M. Mme Lionel Pronovost, M. Mme Roméo Pronovost, M. Mme Ulric Pronovost, M. Mme Justin Carpentier, M. Mme Maurice Ricard; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, des dons à la Fondation des maladies du cœur seraient appréciés.

Les funérailles auront lieu samedi le 2 mars, en l'église Saint-Louis-de-France, à 11h.

Les cendres seront déposées au Columbarium Pellerin et Fils de Grand-Mère.

Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Jacquelyne (Maurice St-Pierre) Roger (Diane Bouvette) ses petits-enfants: Donald, Steeve et Daniel, ses frères et sœurs: Marcelle (Robert Boisvert) Pierrette (Damien Bélanger) Georges (Pierrette Daigneault) Maurice (Lise Daigneault) Roger (son amie Jacqueline) André (Denise Charron) ses beaux-frères et belles-sœurs: M. Mme Lionel Pronovost, M. Mme Roméo Pronovost, M. Mme Ulric Pronovost, M. Mme Justin Carpentier, M. Mme Maurice Ricard; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, des dons à la Fondation des maladies du cœur seraient appréciés.

Les funérailles auront lieu samedi le 2 mars, en l'église Saint-Louis-de-France, à 11h.

Les cendres seront déposées au Columbarium Pellerin et Fils de Grand-Mère.

Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Jacquelyne (Maurice St-Pierre) Roger (Diane Bouvette) ses petits-enfants: Donald, Steeve et Daniel, ses frères et sœurs: Marcelle (Robert Boisvert) Pierrette (Damien Bélanger) Georges (Pierrette Daigneault) Maurice (Lise Daigneault) Roger (son amie Jacqueline) André (Denise Charron) ses beaux-frères et belles-sœurs: M. Mme Lionel Pronovost, M. Mme Roméo Pronovost, M. Mme Ulric Pronovost, M. Mme Justin Carpentier, M. Mme Maurice Ricard; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, des dons à la Fondation des maladies du cœur seraient appréciés.

Les funérailles auront lieu samedi le 2 mars, en l'église Saint-Louis-de-France, à 11h.

Les cendres seront déposées au Columbarium Pellerin et Fils de Grand-Mère.

Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Jacquelyne (Maurice St-Pierre) Roger (Diane Bouvette) ses petits-enfants: Donald, Steeve et Daniel, ses frères et sœurs: Marcelle (Robert Boisvert) Pierrette (Damien Bélanger) Georges (Pierrette Daigneault) Maurice (Lise Daigneault) Roger (son amie Jacqueline) André (Denise Charron) ses beaux-frères et belles-sœurs: M. Mme Lionel Pronovost, M. Mme Roméo Pronovost, M. Mme Ulric Pronovost, M. Mme Justin Carpentier, M. Mme Maurice Ricard; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, des dons à la Fondation des maladies du cœur seraient appréciés.

Les funérailles auront lieu samedi le 2 mars, en l'église Saint-Louis-de-France, à 11h.

Les cendres seront déposées au Columbarium Pellerin et Fils de Grand-Mère.

Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Jacquelyne (Maurice St-Pierre) Roger (Diane Bouvette) ses petits-enfants: Donald, Steeve et Daniel, ses frères et sœurs: Marcelle (Robert Boisvert) Pierrette (Damien Bélanger) Georges (Pierrette Daigneault) Maurice (Lise Daigneault) Roger (son amie Jacqueline) André (Denise Charron) ses beaux-frères et belles-sœurs: M. Mme Lionel Pronovost, M. Mme Roméo Pronovost, M. Mme Ulric Pronovost, M. Mme Justin Carpentier, M. Mme Maurice Ricard; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, des dons à la Fondation des maladies du cœur seraient appréciés.

Les funérailles auront lieu samedi le 2 mars, en l'église Saint-Louis-de-France, à 11h.

Les cendres seront déposées au Columbarium Pellerin et Fils de Grand-Mère.

Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Jacquelyne (Maurice St-Pierre) Roger (Diane Bouvette) ses petits-enfants: Donald, Steeve et Daniel, ses frères et sœurs: Marcelle (Robert Boisvert) Pierrette (Damien Bélanger) Georges (Pierrette Daigneault) Maurice (Lise Daigneault) Roger (son amie Jacqueline) André (Denise Charron) ses beaux-frères et belles-sœurs: M. Mme Lionel Pronovost, M. Mme Roméo Pronovost, M. Mme Ulric Pronovost, M. Mme Justin Carpentier, M. Mme Maurice Ricard; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, des dons à la Fondation des maladies du cœur seraient appréciés.

Les funérailles auront lieu samedi le 2